

BULLETIN  
DES AMIS DU VIEUX HUË

都城好古社

都城好古社

都城好古社

都城好古社



# PREMIÈRE PARTIE

COMMUNICATIONS FAITES PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

---

## PLAN DE RECHERCHES POUR

« LES AMIS DU VIEUX HUÉ » (1)

Par L. GADIÈRE,

*des Missions Etrangères de Paris*

Il m'a semblé qu'il ne serait pas sans utilité, au début de nos réunions mensuelles, de donner, je ne dirai pas un plan d'études, le mot serait trop prétentieux et effrayerait, un peu par le caractère rébarbatif qu'il donnerait à nos travaux, mais un plan de recherches, car nous sommes tous des chercheurs, et des chercheurs qui, stimulés par le désir de la découverte, trouvent leur plaisir dans leurs investigations.

L'ensemble des faits qui constituent ce que nous avons appelé le Vieux Hué, peut se diviser, au point de vue chronologique, en quatre périodes : Le Hué préhistorique, le Hué cham, le Hué annamite, enfin le Hué européen.

C'est uniquement par acquit de conscience que je mentionne le Hué préhistorique. Certainement, avant nous, avant les Annamites, avant les Chams même, l'emplacement où s'élève actuellement Hué a été habité. Par qui ? Nous l'ignorons presque totalement. Mais quelques-uns des hommes qui ont occupé le pays à cette époque reculée, ont laissé des traces de leur passage : ce sont des haches préhistoriques. Quelqu'un d'entre nous, Messieurs, aura-t-il le bonheur de découvrir un jour, par hasard, sur les mamelons qui dominent la rive droite du fleuve, une de ces stations préhistoriques, comme on en a rencontré au Cambodge et au Tonkin ? Je le souhaite vivement. Mais ce que chacun pourra se procurer, c'est quelques spécimens de ces silex taillés et polis que les Annamites rencontrent parfois en cultivant leurs champs, et qu'ils conservent précieusement comme un remède ou un talisman magique.

(1) Communication lue à la réunion du 18 décembre 1915.

Le Hué cham nous fournira de plus amples documents. Ces dernières années, des chercheurs ont fait des trouvailles intéressantes. Les monuments intacts sont rares, ou, pour mieux dire, il n'en existe pas, dans les environs de Hué. Mais ce que l'on trouve en grand nombre, ce sont des remparts en terre construits par les prédécesseurs des Annamites, ou des amas de briques plus ou moins importants, restes d'anciennes tours chames écroulées. Parfois même les débris de briques ont disparu, ou se sont mêlés au sol : mais il reste un nom cadastral, témoin de l'antique sanctuaire. Ou bien, les pierres qui soutenaient ou ornaient l'édifice, les statues que l'on y vénérât, sont éparses dans les pagodes ou sur les routes du voisinage. Aux unes on rend un culte, les autres ont été utilisées comme pierres de taille, comme tabliers de pont, comme stèles funéraires. Une inscription intéressante a été trouvée, dans le quartier de Gia-Hội, sur une pierre qui, détachée d'une stèle, avait servi de socle de colonne, et était utilisée, en dernier lieu, comme marche d'escalier devant une pagode. Que de trésors archéologiques sont encore à signaler ! Que de trésors surtout restent enfouis dans les amas de briques des anciennes tours chames !

Tous ces débris doivent attirer notre attention. Ce n'est pas un chargé de mission, si diligent soit-il, qui peut, en quelques jours, faire le relevé complet de tous les vestiges chams qui subsistent encore. Trop d'obstacles s'opposent à la réussite de son projet. Même ceux qui habitent le pays de longues années, et dont l'attention est attirée de ce côté, peuvent passer à côté d'un document remarquable sans le voir. Je découvrais, il y a quelques années, près de Quảng-Trị, un linga intéressant : à côté, presque complètement enfouie dans le sol, était une stèle dont je n'eus pas connaissance, et qu'un chercheur plus heureux a découverte. Dans nos promenades, ouvrons les yeux, Messieurs, et si une pierre en grès attire notre attention, informons-nous d'où elle provient, signalons-la : elle nous mettra peut-être sur la voie d'une vieille tour, elle nous conduira à une statue, à une stèle inédite.

En nous occupant des ruines chames, nous empiétons sur le domaine de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ; mais nous aurons toujours soin de réserver ses droits ; ce ne sera pas une violation de frontières, ce sera une collaboration, qui, je l'espère, sera fructueuse.

Un côté de la question mérite d'être signalé. A ces amas de briques, vestiges du peuple disparu, les Annamites, souvent, ont rattaché une légende, telle une fougère aux frondes délicates plonge ses racines dans les fentes d'un vieux mur. Ces légendes populaires sont intéressantes, non seulement au point de vue du folklore, mais même au point de vue historique. On peut y démêler, en les interprétant sagement,

quelques renseignements sur la manière dont s'est faite l'occupation annamite. Bien souvent, une grande bataille, la disparition d'un peuple, se traduisent, dans la conscience populaire, par une simple petite légende. Les légendes, c'est l'histoire traitée par les gens du peuple. Recueillons-les pieusement lorsque nous les rencontrons sur notre route.

Vous avez dû remarquer, Messieurs, que je n'ai pas parlé, en mentionnant la quatrième période du Vieux Hué, d'un Hué français, mais d'un Hué européen. C'est que, si notre action a été, ici, la plus importante et la plus féconde en résultats, nous n'avons pas été les seuls à fréquenter le Vieux Hué.

Les premiers Européens qui, à ma connaissance du moins, vinrent dans le pays, furent des Espagnols : c'étaient des commerçants, et il y avait parmi eux un missionnaire. Quelques années après arrivèrent des vaisseaux portugais. Ils abordaient à Faifoo, mais les missionnaires qu'ils amenaient parcouraient tout le pays : c'étaient des Jésuites portugais, italiens, français. Le P. de Rhodes fut le plus célèbre, et les ouvrages qu'il a laissés nous fourniront, je l'espère, l'occasion de faire des communications intéressantes. Il y avait aussi parmi eux des Allemands : l'un d'eux, astronome, mathématicien, médecin du roi, le P. Koffler, nous a laissé une description remarquable du Hué du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Société des Missions Etrangères de Paris arriva un demi-siècle après les Jésuites. On a édité récemment un mémoire de Bénigne Vachet, qui nous décrit la Cochinchine de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

A cette époque, la concurrence était aussi vive parmi les commerçants que de nos jours. La Compagnie des Indes néerlandaises envoya ses vaisseaux en Cochinchine pour essayer de supplanter les commerçants portugais. Je remarquai récemment, dans le village de Phù-Cam, la pierre tombale d'un capitaine au service de la Compagnie, mort à Hué. On glanerait, dans le *Dagh-register*, ou « Journal » de la Compagnie, qui est encours de publication, des renseignements intéressants sur le Hué du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quelques commerçants français se hasardèrent timidement et tardivement sur les traces des Portugais et des Hollandais. Leur action est peu connue.

Vous connaissez tous, Messieurs, l'œuvre de M<sup>er</sup> d'Adran, et l'appui efficace que les officiers français venus à son appel prêtèrent à Gia-Long. Quelques-uns de ces officiers vécurent à Hué de longues années ; l'un d'eux y est mort et y a son tombeau ; un autre y a le tombeau de sa femme annamite et de quelques-uns de ses enfants. Tant en France qu'en Indochine, on s'occupe activement et avec succès, à l'heure actuelle, à recueillir et à préciser les souvenirs relatifs à cette épopée

des Pigneau de Béhaine, des Chaigneau, des Ollivier. Il nous importe de nous tenir au courant de ces travaux, et d'apporter, si possible, notre modeste pierre au monument que l'on élève à ceux qui nous ont précédés ici.

Les missionnaires, dont j'ai parlé plus haut, ont rendu des services à la cause de la civilisation et à la France. Mais leur but principal était de prêcher le christianisme : ils ont tous consacré leur vie à cette œuvre ; ils ont fondé des chrétientés, bâti des églises ; quelques-uns ont répandu leur sang pour attester la vérité de leur foi. C'est tout autant de souvenirs qui appartiennent au Vieux Hué et qui rendent la capitale de l'Annam chère à plusieurs d'entre nous.

Reportons-nous à une époque plus rapprochée de nous. La France se voit obligée d'occuper le pays ; ses représentants se fixent à Hué ; ses soldats s'emparent de la citadelle. Que de négociations délicates, que d'actes d'héroïsme, à cette époque troublée, tant de notre côté que du côté des Annamites ! Ces faits sont récents. Et cependant, qu'ils sont anciens pour beaucoup d'entre nous ! Ne convient-il pas d'en rafraîchir le souvenir ? Que de détails inconnus, que de renseignements intéressants doivent renfermer les Archives de la Résidence Supérieure, les Archives de la place, ou celles des Ministères ! Le moment ne serait-il pas venu de les exhumer et de les publier, avec toute la prudence toutefois que réclame la situation politique ? Quelques témoins de cette époque vivent encore, de plus en plus rares. Ne serait-il pas temps de recueillir soigneusement leurs dépositions, si minimes soient-elles ? C'est avec des brins de laine qu'on fait une pièce de drap ; c'est avec de petits renseignements individuels que se trame l'histoire.

Quelqu'attachant que soit pour nous le Vieux Hué européen, c'est encore le Vieux Hué annamite qui fournira à nos recherches le champ le plus vaste, parce que Hué est, à proprement parler, l'œuvre des Annamites ; c'est ici qu'ils ont mis toute leur énergie créatrice ; c'est ici qu'ils ont gravé, d'une manière plus sensible que partout ailleurs, au moment actuel, veux-je dire, leur empreinte nationale.

Nous aurons à nous occuper des lieux historiques. Un lieu historique est un endroit où s'est passé, je ne dirai pas quelque chose, - car dans ce cas tout lieu serait historique — mais un événement important, soit en lui-même, soit, à cause de l'ensemble des faits dont il fait partie. Telle plaine sablonneuse n'offre aux yeux du touriste aucun intérêt ; mais là s'est livrée une bataille décisive ; cette plaine sera intéressante pour nous. Tel tertre, telle éminence broussailleuse semble ne différer en rien des mamelons voisins ; mais c'est là que résidèrent les premiers souverains de la dynastie des Nguyễn. Un carré

inculte au milieu des rizières est l'emplacement où s'élevait le grenier royal. Bien souvent il ne reste, en ces endroits, aucun vestige du passé, aucune pierre, aucun débris de briques ; ce ne sont que des lieux, mais des lieux qui offrent un intérêt historique : nous les signalerons, nous les situerons exactement sur la carte, nous ferons leur histoire, nous irons pieusement les visiter, et, par là, nous conserverons et transmettrons à nos successeurs les souvenirs qui s'y rattachent.

Nous pouvons être mis sur la trace de ces lieux historiques, soit par les documents écrits, par les Annales du royaume, soit, d'une manière plus facile, et à la fois plus précise, par le nom que le peuple leur donne. J'ai vu, dans le Quãng-Binh, des carrés de terrain, plantés de cannes à sucre ou de patates, dont le nom cadastral témoignait que jadis il y avait eu là les casernes d'un régiment, tout un camp. J'ai pu reconstituer en partie, récemment, dans le Quãng-Tri et le Thừa-Thiên, l'aspect des résidences des premiers Nguyễn, avant qu'ils se fussent établis à Phú-Xuân. Nous rechercherons avec soin ces vieux noms de lieux, ces lieux dits, dont le peuple a, d'ordinaire, perdu la signification exacte, et nous tâcherons, en les expliquant, de les rattacher à l'histoire générale du pays.

Les monuments attirent davantage l'attention. Ils abondent, à Hué et dans les environs : nous avons le palais et la citadelle qui l'environne ; nous avons les résidences des princes de la famille royale, les tombeaux, les temples, les stèles.

Tout d'abord, il faudrait faire le relevé exact de tous ces monuments. Chacun connaît les grands tombeaux des empereurs à partir de Gia-Long. C'est un but de promenade obligatoire pour tout étranger qui arrive à Hué. Mais dans la même vallée pittoresque où Minh-Mạng, Thiệu-Tri, Tự-Đức ont élevé leur dernière demeure, les prédécesseurs de Gia-Long ont aussi été ensevelis pour la plupart. Leurs tombeaux, moins intéressants au point de vue architectural ou artistique, doivent cependant attirer l'attention de l'historien. Les reines, les princes ont leurs tombeaux disséminés dans les environs de Hué. Nous y trouvons aussi des tombeaux de grands mandarins, des tombeaux de bonzes. Il y a une carte à dresser, la carte funéraire des environs de Hué, où seraient portés tous les tombeaux présentant un intérêt historique.

Sur une autre carte seraient portés tous les temples et lieux de culte : ce serait la carte religieuse de Hué. On y verrait la situation exacte des temples bouddhiques, des temples funéraires historiques, des temples taoïstes, des divers lieux de culte, au moins de ceux qui se rattachent au culte officiel et sont entretenus par l'Etat.

Enfin, sur une autre carte, ou toujours sur la même, on signalerait toutes les stèles ou inscriptions intéressantes au point de vue historique.

Parmi ces stèles, les unes font partie d'un monument dont elles racontent la fondation. D'autres consacrent un fait historique : elles perpétuent le souvenir du creusement d'un canal, ou célèbrent les services d'un grand mandarin. D'autres enfin sont purement littéraires : elles dépeignent les charmes d'un site ; les beautés d'une montagne, la majesté d'un fleuve. Thiệu-Trị et Tự-Đức en ont semé la route mandarine lorsqu'ils se rendaient au Tonkin. D'autres stèles enfin donnent simplement le nom d'un lieu. Toutes sont à signaler, toutes sont à recueillir. Voyez avec quel soin on recherche les moindres lignes laissées par les Chams. Faisons le relevé des stèles annamites, prenons-en des estampages, avant qu'elles aient le sort des stèles chames. Il y a, dans certains tombeaux des environs de Hué, des inscriptions écrites ou gravées sur la chaux, qui sont actuellement presque complètement indéchiffrables.

Il faut donc faire le relevé de ces monuments, et en fixer la situation exacte. Cela comporte quelques conditions absolument nécessaires : il faut donner le nom exact du monument, soit le nom vulgaire, soit le nom sino-annamite, avec les caractères ; il faut mentionner exactement dans quel village, dans quel hameau, dans quel quartier il est situé, afin qu'on puisse facilement le retrouver.

Tout cela ne sera qu'une opération préliminaire. Après avoir indiqué et situé le monument, il faudra le décrire. Quelques voyageurs, qui étaient en même temps des hommes de goût, ont décrit les tombeaux royaux, les diverses salles du palais royal. Mais ce n'est là, je crois, que des descriptions littéraires, faites pour le grand public. Notre Société, étant donné le but qu'elle se propose, ne saurait s'en contenter. Ce qu'il nous faut, pour fixer les souvenirs historiques, c'est une description exacte, précise, détaillée, minutieuse, scientifique en un mot. La valeur littéraire ne sera pas dédaignée, mais elle ne sera qu'un accessoire. Pour la citadelle de Hué, par exemple, il faudrait donner les noms techniques de toutes ses parties, mentionner les noms vulgaires et les noms sino-annamites de toutes ses portes, des divers ponts, des monuments qu'elle renferme, des temples et lieux de culte disséminés dans son enceinte. On pourrait, après avoir fait ce travail, comparer la citadelle actuelle à la citadelle d'avant l'occupation française : un grand nombre d'édifices ont disparu, d'autres les ont remplacés ; il faut conserver le souvenir des uns comme des autres : et pour cela on remarquera non seulement les monuments encore existants, mais les moindres vestiges des monuments anciens qui restent encore à la surface du sol.

Un travail semblable a déjà été fait pour le palais. Je ne sais s'il est complet. Je relisais naguère la description que le P. Koffler nous a laissée du palais royal de Võ-Vương, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : la

description était claire pour le missionnaire, qui avait ses entrées libres même dans les parties les plus retirées, et en connaissait tous les édifices ; mais j'avoue qu'il est très difficile à un lecteur du XX<sup>e</sup> siècle de se faire une idée exacte de la disposition des lieux : c'est que la description du P. Koffler, quoique pittoresque, n'est pas présentée d'une manière scientifique et manque de précision. Il s'attarde à décrire des détails, savoureux pour les lecteurs auxquels il s'adressait, mais peu utiles, et néglige des indications absolument nécessaires pour reconstituer l'ensemble du palais.

Certains monuments doivent être étudiés au point de vue architectural : tels les palais royaux, les portes monumentales, les édifices des tombeaux royaux, quelques temples. C'est par une étude préliminaire de détail que l'on pourra dégager les lignes générales de l'architecture annamite, et dire quelles sont les parties constitutives d'un temple bouddhique, d'un tombeau royal.

Chaque monument a son histoire. Bien souvent même, les monuments annamites ne sont intéressants que par leur histoire. Tel sépulcre ne diffère en rien des autres sépultures de la plaine des tombeaux ; mais celui qui y repose remplit des charges importantes dans le royaume. Tel temple funéraire n'est qu'une misérable pagode lézardée : mais on y vénère la tablette d'un grand capitaine, compagnon de luttes de Gia-Long, ou héros de l'indépendance cochinchinoise, lors des luttes avec le Tonkin. Tel autre temple perpétue le souvenir d'un événement historique, d'une victoire attribuée à la protection d'un être surnaturel. C'est dire que nous ferons l'histoire des monuments que nous signalerons, et nous serons guidés pour cela, ou par les Annales dynastiques, ou par les stèles annexées aux monuments, ou par les Archives des Ministères, ou par la tradition orale.

Le caractère religieux de certains monuments ouvrira une nouvelle voie à nos recherches. La vie des Annamites est dominée par la religion, aussi bien la vie publique que la vie privée. La religion se concrétise, en grande partie, dans les monuments du culte.

Vous avez visité quelques-uns des temples des environs de Hué. Vous avez vu, dans les uns des statues au visage impassible et majestueux ou grimaçant et terrible, dans les autres des tablettes laquées en rouge, couvertes de caractères dorés, pieusement cachées sous un voile. Vous avez demandé quelques explications : le gardien vous a répondu par quelques mots sino-annamites, qu'il ne comprenait pas bien lui-même ; ou votre boy vous a expliqué : Monsieur, y en a ici Bouddha ; y en a ma qui. Et vous n'avez pas été satisfaits.

Que représentent ces tablettes ? Quels sont les êtres à la puissance desquels les Annamites croient, auxquels ils rendent un culte,



qu'ils invoquent dans les besoins pressants ? Quels sont les génies protecteurs de l'empire, des communes, des hameaux, des familles ? Quels sont les esprits qui habitent les montagnes, qui président à la culture du riz, ou rendent la pêche abondante, le commerce fructueux ? Pourquoi telle grosse pierre est-elle l'objet d'un culte ? Pourquoi suspend-on des guirlandes de fleurs aux branches de tel ficus ? Quelle est l'idée que les Annamites se font d'un Esprit ? Quelle est, chez les Annamites, la nature, quelles sont les manifestations du sentiment religieux ? Graves questions, questions délicates, questions obscures.

Nous contribuerons, Messieurs, à élucider ces questions, nous fournirons des matériaux aux historiens des religions, non pas en échafaudant des théories, en nous hasardant dans des généralisations prématurées, mais simplement en décrivant avec fidélité les faits que nous avons devant les yeux, en énumérant soigneusement les statues que l'on vénère dans tel ou tel temple, en relatant le plus fidèlement possible une cérémonie à laquelle nous aurons assisté, en collectionnant les inscriptions suspendues aux colonnes des pagodes ; en décrivant tous les objets culturels, les autels, les tablettes, les trônes sacrés, les emblèmes du culte ; en indiquant de quelle manière on subvient aux frais du culte ; en donnant la liste des jours où l'on sacrifie à tel ou tel Génie, et des présents qu'on lui offre ; en racontant les faits merveilleux qui se rattachent à telle ou telle pagode, à un arbre sacré, à une pierre habitée par un Esprit.

Le bouddhisme annamite vient de l'Inde en passant par la Chine ; ce que l'on appelle le confucianisme et le taoïsme vient également de la Chine. Mais ces religions sont implantées en Annam depuis de longs siècles. Elles ont certainement évolué dans un sens ou dans l'autre. Lorsqu'elles pénétrèrent dans le peuple annamite, elles trouvèrent d'autres croyances antérieures, les supplantèrent, se les incorporèrent ou les modifièrent. Comment s'est fait ce mélange ? Nous avons là des problèmes captivants. Nous pouvons contribuer à les résoudre en rassemblant patiemment des matériaux, en réunissant tous les renseignements relatifs aux pagodes et aux lieux de culte de Hué et des environs. Plusieurs d'entre nous seront attirés par les recherches ayant un caractère artistique. Hélas, nous ne rencontrerons pas le grand art. Rien, parmi les monuments, qui rappelle même de loin la cathédrale de Cologne, Notre-Dame de Paris, Versailles ou le Louvre. Nous ne rencontrerons aucune statue, aucune peinture comparable à celles qui peuplent nos musées d'Europe. L'art annamite reste même loin, très loin, de la grâce bizarre et précieuse qui distingue les œuvres de l'art chinois ou de l'art japonais. Mais nous prendrons ce qui s'offrira à nos yeux. Nous glanerons, et nos recherches seront encore fructueuses,

Peut-être nous sera-t-il possible — notre jeune Société a rencontré jusqu'ici tant de bienveillance — d'examiner et de décrire les objets d'art qui sont conservés dans le palais royal, les grandes urnes en bronze, les bassins d'airain, les porcelaines, les bahuts, les meubles qui ornent les salles accessibles au public, les objets précieux exposés dans les temples.

Je me permets de parler du palais parce que nous avons là, réunie comme dans un musée, la plus belle collection d'œuvres artistiques que l'on puisse rencontrer en Annam. Nous trouverons bien, dans les villages annamites, dans les maisons mandarinales, des charpentes sculptées, ornées d'incrustations, de laques ou de dorures, mais aucune ne vaudra, sinon en grâce, du moins comme puissance d'exécution, les charpentes des diverses salles du palais royal. Nous avons là aussi une belle collection des différentes parties du mobilier annamite. Est-ce que l'étude du meuble annamite, du bahut aux panneaux compliqués, de la table, table d'offrande, table vulgaire, du siège, trône cultuel, fauteuil ordinaire, ou long banc incommode et massif, du lit de camp, est-ce que cette étude ne tentera pas l'un de nous ?

J'ai mentionné les porcelaines. Que d'idées inexactes, que de notions confuses ont régné parmi les premiers collectionneurs qui ont mis en vogue les « bleus de Hué », et règnent encore peut-être parmi les collectionneurs actuels ! Hâtons-nous, je ne dirai pas de collectionner — nous ne sommes pas une société de collectionneurs, bien qu'il ne soit pas mauvais, à l'occasion, de bibeloter, — hâtons-nous de décrire, de photographier les rares spécimens qui restent encore, pour en conserver le souvenir. Quel dommage que, pour trouver les plus beaux « bleus de Hué », il faille aller en France, et que, même là, tout soit dispersé chez des particuliers ! Une collection des diverses pièces de porcelaines chinoises, dont se servaient les rois et les mandarins de la Cour de Hué ne serait pas déplacée, je pense, à Hué même. Bientôt ces petites assiettes marquées du caractère de la longévité, qu'on aurait pu, il y a quelques années, se procurer par centaines, seront considérées comme des raretés et on se les disputera à prix d'or.

En cette matière, rien n'est à dédaigner. Même une pièce qui n'a rien d'artistique peut soulever une question intéressante. Une petite soucoupe nous porte à nous demander s'il existait à Hué même un atelier de décoration pour la porcelaine, quelle en était la technique, quels travaux on y exécuta, quelle en fut la durée. La question des émaux de Hué se rattache à cette question.

En recherchant les diverses manifestations de l'art annamite, soit en sculpture, soit en peinture, nous rencontrerons sur notre route l'art chinois. L'un dépend étroitement de l'autre, c'est entendu. Mais en

dépend-il servilement ? Les Annamites ont-ils conservé immuablement les grandes lignes de la charpente d'une maison, d'un meuble, ou bien les ont-ils modifiées pour les adapter à leur goût ou à des besoins spéciaux ? Les motifs de décoration, qui sont indubitablement chinois, le sont-ils dans tous leurs détails ? La grecque, les pendentifs, les rinceaux, les quatre animaux au pouvoir surnaturel, les quatre sujets nobles, les huit joyaux, tous ces sujets n'ont-ils pas été modifiés suivant la fantaisie de l'artiste annamite ou le génie de la race ? C'est par une étude minutieuse des détails, soit dans les meubles, soit dans les panneaux sculptés des portes et des cloisons des maisons annamites, soit dans les charpentes ouvragées, soit dans les enluminures des maçons annamites, sur les arêtes des toitures, sur les écrans des pagodes ou des habitations particulières, que l'on pourra voir s'il existe à proprement parler un art annamite, quels en sont les caractères distinctifs, comment il a évolué, et dans quelle mesure il se différencie de l'art chinois.

En faisant toutes les recherches que je viens de mentionner rapidement, nous aurons bien souvent effleuré l'histoire : nous aurons fait l'histoire d'un monument, nous aurons raconté la vie du personnage enterré dans tel tombeau, vénéré dans tel temple funéraire. Nous aurons fait de l'histoire particulière. Mais il y a beaucoup d'autres personnages, qui intéressent Hué, dont nous ne rencontrerons aucun souvenir monumental : des princes, des grands mandarins, voire même des bonzes. Il y a encore l'histoire proprement dite, qui mérite d'être traitée, c'est-à-dire l'enchaînement des événements qui ont eu Hué pour théâtre ou qui se rattachent à Hué. Il y a les sciences connexes de l'histoire, la géographie du pays à travers les siècles, la numismatique.

Pour tout cela, nous trouverons des renseignements dans les ouvrages ou les collections qui nous auront déjà servi pour nos recherches de détail : les Annales dynastiques des Nguyễn, les Biographies des grands personnages du royaume, les Archives européennes ou annamites.

Vous le voyez, Messieurs, la matière qui fera l'objet de nos recherches est abondante. Je dirai même, répondant à votre pensée secrète, qu'elle forme un ensemble effrayant. Mais elle ne doit pas cependant nous décourager. Elle offrira à chacun de nous l'occasion d'exercer son activité, de travailler selon ses goûts, de manifester sa bonne volonté.

L'édifice que nous élèverons, nous le bâtirons non avec de grands blocs, mais avec de petites pierres, faciles à manier, et que nous taillerons de notre mieux. La science n'est pas faite uniquement de larges généralisations, de grandes envolées, étalées dans des mémoires interminables. Elle repose sur des faits minimes, sur des détails précis.

Chacun d'entre nous connaît quelques-uns de ces faits. En réunissant ce que nous connaissons, et ce que nous pouvons connaître sans grands efforts, tout simplement en regardant autour de nous, en interrogeant, en écoutant, nous aurons collaboré à une œuvre éminemment scientifique.

Mais il ne faut pas oublier que notre Société n'est pas, à proprement parler, une société scientifique. Elle a aussi un but pratique. Nous nous proposons de rechercher, mais aussi de conserver et de faire connaître tous les vieux souvenirs relatifs à la capitale de l'Annam.

Notre Bulletin n'est pas destiné uniquement à publier des mémoires inédits, à éditer des travaux de longue haleine. La Colonie possède déjà pour cela deux périodiques remarquables, le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, et la Revue Indochinoise. Nous ne prétendons pas leur faire une concurrence qui serait déplacée, et vouée d'avance à l'insuccès. Notre but est plus modeste. Le Bulletin sera un recueil aussi complet que possible de tous les souvenirs, même les plus minimes. intéressant Hué. Il faudra qu'en consultant la table des matières des diverses années, on puisse trouver sur tel ou tel monument, sur un des rois de la dynastie des Nguyễn, sur tel grand mandarin des siècles passés, tous les renseignements qui les concernent. Parmi ces souvenirs, certains ont déjà été publiés dans d'autres ouvrages ou dans d'autres revues. Nous les publierons de nouveau, en ayant toujours soin cependant de donner à nos travaux, comme disent nos statuts, un caractère personnel.

Dans nos recherches, il ne nous sera pas défendu de nous faire aider. La science est faite d'efforts personnels et d'aides mutuelles. Il n'est, pas un savant qui, traduisant un document, ne consulte, à un moment ou à l'autre, son dictionnaire, pour le sens d'un mot, ou qui ne se documente, en dépouillant soigneusement la bibliographie du sujet qu'il traite. Qu'est-ce sinon se faire aider par l'auteur du dictionnaire, par ceux qui se sont occupés avant lui de la question qu'il étudie ? Celui qui demande un renseignement à un paysan, qui se fait raconter une tradition locale, se fait également aider par celui qui le renseigne. On peut se faire aider en demandant à un lettré le sens d'un caractère ; on peut lui demander la signification d'une phrase obscure ; on peut lui confier la traduction d'un document tout entier : ce n'est qu'une question de plus ou de moins dans la façon de se faire aider. Bien entendu, l'honnêteté scientifique, de même qu'elle exige qu'on donne toujours ses références au bas des pages, nous fera un devoir d'indiquer à qui nous devons la traduction d'un document, surtout si nous n'avons pu en contrôler l'exactitude.

Ayant écarté dès le début toute expression prétentieuse, je ne voudrais pas, en terminant, manifester des espérances démesurées. Je ne dirai donc pas que notre Bulletin fera autorité. Mais ce que nous voulons tous, et ce que nous espérons pouvoir obtenir, c'est qu'il soit intéressant pour nous, en ce sens qu'il groupera nos efforts, résumera nos recherches et nous en fera constater les résultats. Peut-être, par surcroît, sera-t-il utile à d'autres.

# LA COUVERTURE DE NOTRE BULLETIN (1)

Par V. F. DUCRO,

*Sous-Inspecteur des Bâtiments Civils*

L'auteur, se rendant au désir maintes fois exprimé du Rédacteur du Bulletin, s'est décidé, sans grande résistance d'ailleurs, à commenter, à expliquer en quelque sorte, le symbolisme de son œuvre, dont le mérite principal à ses yeux, est d'exprimer de façon manifeste le but de l'Association.

Dans cet ordre d'idées il ne pouvait faire mieux, du moins l'auteur le pense et il est bien obligé de le dire, car si par modestie il disait le contraire, on ne le croirait pas !

La question d'esthétique générale étant ainsi réglée, il lui reste à parler des divers éléments composant le dessin de la couverture.

Sur une stèle, formant cadre et fond, sont disposés les divers motifs. La stèle elle-même, en dehors de l'usage traditionnel commémoratif qu'on lui donne en Annam, symbolise ici les recherches d'ordre historique de l'Association.

Le médaillon central, que couronne un lotus stylisé, fleur des lettrés, a été dessiné dans cet esprit. Le paysage qu'il contient, la Rivière aux Ondes Parfumées (Sông-Hưông-Giang), avec le Cavalier, le Palais, la Citadelle, est l'image allégorique des études historiques au Palais royal même : la sampanière : du peuple et des coutumes du pays.

Dans le tympan de couronnement de la stèle, deux dragons, principaux attributs de la Royauté, emblèmes de la puissance et de la noblesse, environnent les Bât-quái et le Thài-cưc.

Les Bât-quái, ou huit diagrammes divinatoires, sont, comme l'on sait, le symbole des huit principes cosmiques.

Les deux larges virgules que l'on voit au centre sont le Thài-cưc, symbole de la Création, du Chaos, dans la Cosmogonie chinoise.

Ils représenteraient ici les études de l'A. V. H. sur la magie, la sorcellerie, etc.

Les deux panneaux de droite et de gauche, portent en haut cinq caractères : Đô thành hiều cõ xã, signifiant « Association des amis des

(1) Communication lue à la réunion du 26 mars 1914.

choses anciennes de la Capitale », et répétés en forme sigillaire dans la partie basse.

Le cartouche contenant le titre français, que complète d'ailleurs le monogramme A. V. H. du bas, est porté par une chauve-souris (Phúc) aux ailes éployées.

Elle est l'emblème du bonheur et de la longévité. C'est un souhait pour l'Association !

La statue chame, l'élément de portique, le brûle-parfum et la corbeille de bronze coulés sous la dynastie des Minh, indiquent les études sur l'Art ancien.

Enfin, gravée sur une pierre lézardée, la figure d'A-di-dà, vénérée par tous les Bouddhistes, représente les recherches touchant la religion d'où est sortie toute la civilisation annamite actuelle.

# LES URNES DYNASTIQUES DU PALAIS DE HUÊ :

## NOTICE DESCRIPTIVE (1)

Par L. SOGNY,

*Inspecteur de la Garde indigène.*

Illustrations de V. F. DUCRO,

*Sous-Inspecteur des Bâtiments civils.*

A la vue de ces masses imposantes, qui ne représentent pas moins de 20.000 kilogs de bronze, on ne peut se méprendre sur l'importance de l'idée qui a inspiré Minh-Mạng 明命 et l'on peut affirmer que l'érection des neuf urnes dynastiques est, sans contredit, le travail le plus significatif de son règne.

Il a voulu imiter un usage pratiqué en Chine dans la plus haute antiquité, et l'histoire des 周 Chu nous rappelle en effet par cette phrase : 鑄九鼎以象九州, *Trú cửu đĩnh dĩ tượng cửu châu*, que l'on fondit neuf urnes pour représenter les 9 châu ou provinces de l'Empire.

En dehors des différentes significations qu'elles peuvent avoir, et dont nous laissons la recherche à des personnes plus autorisées que nous-mêmes, ces urnes nous semblent tout d'abord être le symbole de la puissance des Empereurs de la dynastie nouvelle. Par les nombreux et différents attributs ciselés sur leurs flancs elles sont les emblèmes du royaume ; et par leur poids considérable, par la difficulté de les remuer ou de les déplacer, par leurs formes puissantes, elles symbolisent le pouvoir sans limite et la stabilité du trône des Nguyễn. Peut-être symboliseraient-elles aussi le renversement des Lê en même temps que l'avènement de la dynastie nouvelle ?

Minh-Mạng a voulu perpétuer dans le souvenir de son peuple par les figures gravées sur les urnes, les services, les mérites et les vertus des empereurs de la dynastie. Et pour donner sans doute plus de majesté à ces monuments de bronze, il ordonna qu'ils seraient placés devant le temple dynastique 世廟 l'hê-Miêu, comme pour en faire un vis-à-vis imposant aux autels impériaux disposés dans ce temple.

Les 17 motifs ciselés sur chacune des urnes ont été choisis par l'Empereur lui-même. La reproduction des commentaires, que nous

(1) Communication lue à la réunion du 26 février 1914.



exposerons tout à l'heure, n'est qu'une traduction fidèle du **大南一統誌**, *Đại nam nhất thống chí*, et c'est par respect pour la vérité du texte que nous n'avons voulu altérer en rien la forme primitive, souvent naïve, de ces commentaires.

Nous avons pensé tout d'abord que la plupart des sites représentés avaient un rapport quelconque avec les lieux où s'étaient livrés des batailles importantes au cours des guerres entre les Trịnh et les Nguyễn et pendant l'insurrection des Tây-Son. Mais Minh-Mạng a simplement voulu reproduire ce qui existait à son époque dans le royaume ; mers, montagnes, fleuves, frontières, ports de mer, plantes, arbres, animaux, produits, bateaux, canons et armes en usage, pour tout ce qui est du domaine terrestre. Le ciel fût aussi représenté par le soleil, la lune, les planètes, la Grande Ourse, la Petite Ourse, le vent, les nuages, les éclairs et la pluie.

Il y a lieu de remarquer que les motifs célestes sont au nombre de neuf et que chacune des urnes a le sien propre, placé au même endroit. On peut en déduire qu'ils ont une certaine analogie entre eux. De même pour certains des animaux représentés sur les urnes.

Ainsi l'urne dédiée à Gia-Long (高鼎 Cao-Đĩnh, urne de la Grandeur) porte un soleil qui semble donner aussi l'idée de grandeur. Le tigre a sans doute été mis sur la même urne pour renouveler et renforcer cette même idée de grandeur et de puissance. Celle dédiée à Minh-Mạng (仁鼎 Nhân-Đĩnh, urne de la Charité et de la Vertu) porte une lune qui indique probablement la même idée de puissance, mais d'une façon plus modeste que pour le père et prédécesseur de Minh-Mạng. La panthère joue le même rôle que le tigre de l'urne précédente — Et ainsi de suite pour les autres urnes :

Celle de Thiệu-Trị porte les 5 planètes et le rhinocéros ;

Celle de Tự-Đức, — la Grande Ourse et le cheval ;

Celle de Kiên-Phước — la Petite Ourse et l'éléphant ;

Celle de Đông-Khánh — le vent et le bœuf sauvage ;

Enfin les trois dernières qui sont sans affectation portent les nuages et le porc, les éclairs et la chèvre, la pluie et l'élan.

Il est également, intéressant de constater que pour certaines figures, les commentaires disent : **本朝所製** *bản triều sở chế* « fabriqué sous notre dynastie. » Il s'agit des deux dernières figures des trois premières urnes, à savoir : un bateau et un grand canon, une sorte de galère et un canon sur affût, une autre sorte de bateau et un fusil de chasse ; de la dernière figure de la quatrième urne, une grenade, et de l'avant-dernière des cinq autres, à savoir : un bateau de transport, une barque, une autre espèce de barque, une jonque, un char. Il s'agit on le voit, de bateaux de guerre ou de commerce, d'armes, de matériel

de guerre. Il est bien évident que la plupart de ces objets existaient avant la dynastie des Nguyễn. Mais alors que, au dix-septième et au dix-huitième siècle, les rois de Hué étaient obligés de se procurer les grands bateaux, les canons, les fusils dont ils se servaient, en Europe, sous Gia-Long et sous Minh-Mạng, les Annamites se mirent à construire et à fabriquer eux-mêmes ce dont ils avaient besoin, sous la direction première, il faut le reconnaître, des Français venus au service de Gia-Long. C'est cet essor de l'industrie annamite, essor qui malheureusement, n'eut pas de suite, dont Minh-Mạng voulut perpétuer le souvenir sur les urnes dynastiques.

Un de ces motifs paraît entre tous intéressant : c'est le seizième de la première urne. L'inscription est la suivante : 多索船 *đa sách* [ou *tác*] *thuyèn*.

Les Annamites interrogés s'en tiennent à la traduction littérale : 多 *đa* « beaucoup » ; 索 *sách* « cordes, cordages » ; 船 *thuyèn*, « nom générique des bateaux » ; c'est-à-dire : des « bateaux à nombreux cordages ». C'est un non sens, car le bateau en question n'a pas plus de cordages que les autres et les indigènes admettent parfaitement qu'il y a quelque chose d'imprécis dans cette traduction. La véritable version apparaît plutôt dans la transcription phonétique en caractères chinois du mot « d'Assas », nom d'une frégate venue sous Louis XVI dans les eaux cochinchinoises probablement pour secourir Nguyễn-Anh, le futur Gia-Long. De même pour le 17<sup>e</sup> article de la 3<sup>e</sup> urne : 鳥鎗 *Điền thuong* « fusil de chasse ». On a parlé de deux fusils à pierre, damasquiné or, offerts par Louis XVI au futur Gia-Long et qui auraient ensuite servi de modèle pour en confectionner d'autres. Il s'agit peut-être de ces deux fusils qui doivent actuellement se trouver dans la collection conservée dans le temple Phụng-Tiên au Palais. Les autres motifs sont des canons de gros calibre, sans affût, ou bien sur roues et sur affût, différentes espèces de jonques ou bateaux et des obus. Et enfin sur la 9<sup>e</sup> et dernière urne on trouve une voilure à 4 chevaux genre cabriolet Louis XV. Aucun doute sur l'origine de ce véhicule. Il ne faut pas oublier qu'aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles la Compagnie des Indes fit de nombreux cadeaux aux seigneurs de Cochinchine, dans le but d'entrer en relations commerciales avec leur pays.

Nous avons dit que chaque urne symbolise un Empereur. Le nom de chacune d'elles entre, en effet, dans la composition du nom posthume de cet Empereur, ainsi que l'on pourra en juger par le tableau de comparaison dressé plus loin.

Voici un aperçu de leur disposition devant le temple Thè-miêu ; le chiffre placé à l'intérieur des cercles indique l'ordre dans lequel elles doivent être comptées :

8
6
4
2
5
5
7
9  
 鼎裕 鼎純 鼎英 鼎仁 鼎章 鼎毅 鼎宣 鼎玄

鼎高

Toutes portent la même date gravée au ciseau sur le bord inférieur :  
 明命十六年乙未鑄 *Minh-Mạng thập lục niên ất vị trừ* « fondue  
 en l'année ất vị, la 16<sup>e</sup> du règne de Minh-Mạng » (1835). Une mentions  
 en caractères, indiquant le poids en cân, livre annamite (0.604 gr.)  
 est également gravée sur le même bord.

Le tableau ci-dessous permettra au lecteur de se renseigner et de  
 comparer le nom des urnes avec le nom posthume des Empereur  
 de la dynastie :

N <sup>os</sup> D'ORDRE	NOMS DES URNES	TRANSCRIPTION	AFFECTATION	NOMS POSTHUMES	POIDS EN CÂN	EN KILOGS. environ.
1	高鼎	Cao Đĩnh	Gia-Long	世祖高皇帝 Thế tổ Cao Hoàng Đế	4.507	2.601,4
2	仁鼎	Nhân Đĩnh	Minh-Mạng	聖祖仁皇帝 Thánh tổ Nhân Hoàng Đế	4.160	2.512,6
3	章鼎	Chương Đĩnh	Thiên-Tri	憲祖章皇帝 Hiển tổ Chương Hoàng Đế	5.472	2.997,0
4	英鼎	Anh Đĩnh	Tự-Đức	翼宗英皇帝 Dực tôn Anh Hoàng Đế	4.261	2.575,7
5	毅鼎	Nghị Đĩnh	Kiên-Phước	簡宗毅皇帝 Giản tôn Nghị Hoàng Đế	4.206	2.540,4
6	純鼎	Thuần Đĩnh	Đông-Khánh	景宗純皇帝 Cảnh tôn Thuần Hoàng Đế	5.229	1.950,5
7	宣鼎	Tuyên Đĩnh	Sans affectation	»	5.421	2.066,5
8	裕鼎	Dũ Đĩnh	id.	»	3.541	2.017,9
9	玄鼎	Huyền Đĩnh	id.	»	3.201	1.955,4
					55.598	20.295

PALAIS ROYAL DE HUË — LES NEUF URNES DYNASTIQUES

*Tableau des dimensions principales des urnes*

NOS D'ORDRE de l'urne	NOM DE L'URNE	HAUTEUR totale	HAUTEUR des anses	HAUTEUR du col	HAUTEUR de la panse	HAUTEUR des pieds	LARGEUR extérieure des anses	DIAMÈTRE de la partie supérieure	DIAMÈTRE du col	DIAMÈTRE de la panse	ÉPAISSEUR des anses
1	Cao-Đĩnh. . . . 2	<sup>m</sup> 0 3	<sup>m</sup> 0,47	<sup>m</sup> 0,335	<sup>m</sup> 0,815	<sup>m</sup> 0,88	<sup>m</sup> 0,48	<sup>m</sup> 1,32	<sup>m</sup> 1,05	<sup>m</sup> 1,605	<sup>m</sup> 0,095
2	Nhơn-Đĩnh. . .	1,90	0,43	0,38	0,72	0,80	0,47	1,32	1,01	1,59	0,09
3	Chương-Đĩnh. . .	1,88	0,43	0,40	0,66	0,82	0,49	1,31	1,11	1,59	0,07
4	Anh-Đĩnh. . . . .	1,88	0,43	0,39	0,72	0,77	0,51	1,32	1,12	1,59	0,06
5	Nghi-Đĩnh . . .	1,89	0,43	0,41	0,64	0,84	0,58	1,32	1,11	1,61	0,073
6	Thuần-Đĩnh . . .	1,88	0,42	0,35	0,73	0,80	0,50	1,34	1,11	1,59	0,07
7	Tuyền-Đĩnh. . . .	1,89	0,42	0,365	0,70	0,83	0,61	1,33	1,11	1,59	0,06
8	Dũ-Đĩnh. . . . .	1,87	0,425	0,31	0,75	0,80	0,435	1,25	1,14	1,61	0,075
9	Huyền-Đĩnh. . . .	1,87	0,43	0,32	0,73	0,82	0,47	1,35	1,12	1,59	0,05

N. B. — L'ordre suivi est l'ordre d'affectation des urnes (voir notice de M. Sogny). V. F. D.

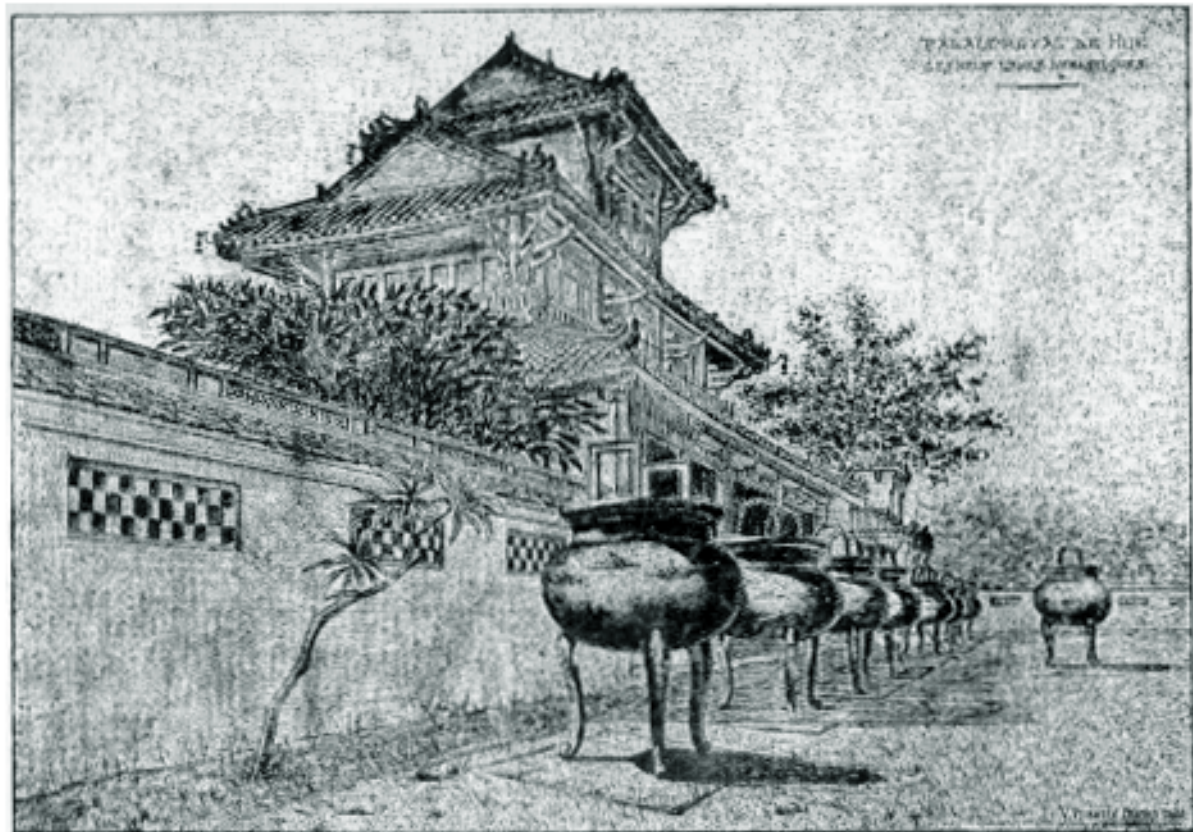
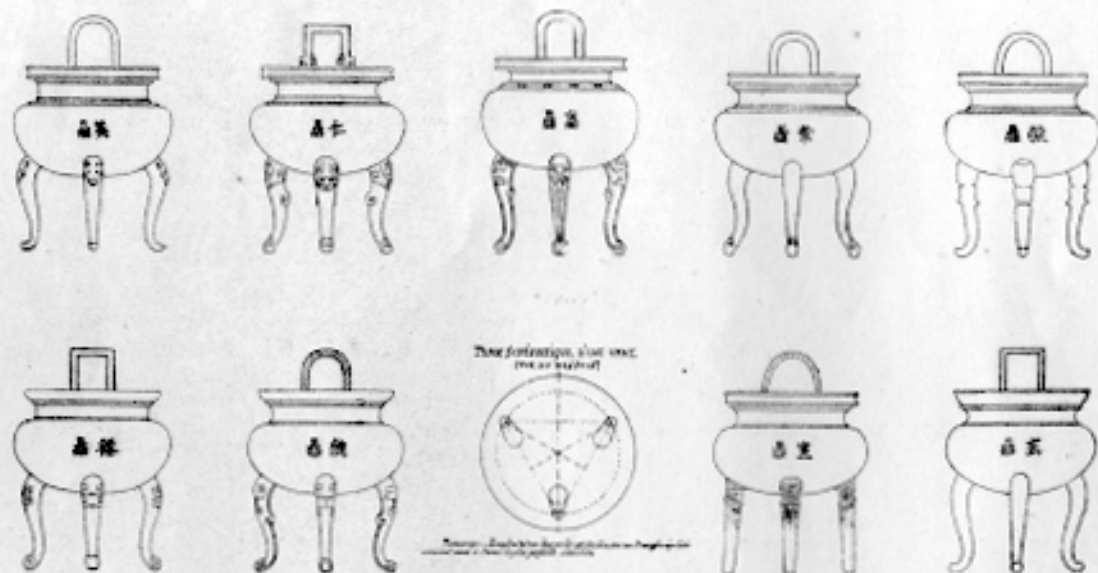


Planche I. — Les Urnes dynastiques du Palais royal de Hué :  
Perspective, par V. F. Ducro.

PALAIS ROYAL DE HUÉ - LES NEUF URNES DYNASTIQUES



ÉTUDE COMPARATIVE DES PROFILS

*Ne pas se laisser séduire par les ornements qui couvrent les urnes et se méfier de leur apparence. Elles sont en bronze et non en terre. Elles ont été trouvées dans le Palais Royal de Hué, au Tonkin, et sont les dernières de la collection de M. de G. Elles ont été dessinées par M. de G. et gravées par M. de G.*

Les Empereurs **Dục-dức** et **Hiệp-Hoà** n'ayant pas reçu de nom posthume officiel, et d'autre part, les Empereurs **Hàm-Nghi** et **Thành-Thái** existant encore, il y a actuellement trois urnes sans affectation : **宣鼎 Tuyên-Đĩnh**, **裕鼎 Dũ-Đĩnh** et **玄鼎 Huyền-Đĩnh**.

Nous donnons ci-après le détail des objets gravés sur chaque urne : d'abord l'inscription en caractères gravée auprès de chaque motif, puis la transcription de cette inscription, la traduction en annamite vulgaire et la traduction en français. Les notes données entre guillemets sont la traduction exacte des commentaires donnés par les auteurs annamites. Celles qui sont précédées d'un astérisque sont personnelles à l'auteur. Il peut se faire que quelques-unes des indications données pour identifier un nom de lieu, une plante, un animal, ne soient pas rigoureusement exactes. Nous faisons appel en ce cas à l'indulgence du lecteur.

1<sup>re</sup> URNE — 高鼎 CAO ĐÌNH

- 1° 日 — Nhật — (mặt-trời) — Le Soleil.  
2° 東海 — Đông-Hải — (biển-phía-đông) — La mer de Chine.  
3° 天尊山 — Thiên-Tôn-Sơn — (núi) — Montagne.  
« Appelée **Chiêu-Tướng** au Thanh-Hoá ».  
4° 牛渚江 — Ngưu-Chử-Giang — (sông) — La rivière de Saigon.  
5° 永濟河 — Vĩnh-Tê-Hà — (sông) — Fleuve.  
« En Cochinchine — A l'embouchure, se trouve le port de Hà-Tiên. »  
6° 雉 — Trĩ — (con-trĩ) — Le faisan.  
« Le mâle porte une longue queue ; a un plumage aux différentes couleurs, et est batailleur »  
7° 虎 — Hổ — (con-còp) — Le Tigre.  
« Le plus fort de tous les fauves ».  
8° 鱉 — Miết — (con-trạnh) — Tortue.  
« Espèce comestible, à chair délicieuse. »  
9° 龍 — Long — (con-rồng) — Dragon.  
« Le plus grand des animaux à écailles, »  
10° 紫薇花 — Tử-Vi-Hoa — (bông-tử-vi) — Genre de rosier.  
11° 波蘿密 — Ba-La-Mật — (cây-mít) — Le Jacquier.  
« Le fruit est comestible et le bois sert aux constructions. »  
12° 秣 — Cang — (lúa-thơm) — Riz parfumé.  
« Riz de 1<sup>re</sup> qualité. »  
13° 沈香 — Trầm-Hương — (gỗ-trầm-hương) — Bois d'encens.  
« Lorsqu'il est vieux, il surnage sur l'eau, d'où le mot trầm. »

- 14° 鐵木 — Thiêt Mộc — (gỗ lim) — L'arbre lim.  
« Bois dur comme la pierre, le plus solide de tous les bois. »
- 15° 葱 — Thông — (củ hành) — Espèce d'oignon.  
« Feuille tubulaire ; comestible ; efficace comme remède contre les maux de tête et provoque des sueurs. »
- 16° 多索船 — Đa Sách Thuyền — (thuyền) — Bateau.  
Créé sous notre dynastie.  
\* Il s'agit sans doute du *d'Assas*.
- 17° 大礮 — Đại Bác — (súng lớn) — Grand canon.  
Créé sous notre dynastie.

2° URNE — 仁鼎 NHÂN ĐÌNH

- 1° 月 — Nguyệt — (mặt trăng) — La lune.
- 2° 南海 — Nam Hải — (biển phía nam) — La mer du Sud.
- 3° 御屏山 — Ngự Bình Sơn (núi ngự bình). La montagne dite l'Ecran du Roi à Huế.
- 4° 香江 — Hương Giang — (sông hương). Le fleuve de Huế.  
« Partie du fleuve qui se trouve devant la citadelle de Huế. »  
\* Une partie du mur de la citadelle est représentée sur le motif.
- 5° 普濟河 — Phổ Tế Hà — (sông đảo) — Canal de Phổ tế hà.  
« Se trouve dans le huyện de Phú lộc (Thừa thiên), creusé en la 14<sup>e</sup> année de Minh mạng (1833). »
- 6° 孔雀 — Khổng Tước — (con công) — Le Paon.  
« Sa queue à deux mètres de longueur, sa chair est délicieuse et faisait autrefois partie des 八珍 (Bát trân) ou huit mets royaux. »
- 7° 豹 — Báo — (con beo) — La Panthère.  
« Espèce de petit tigre. »
- 8° 玳瑁 — Đại Mạ — (con đồi mồi) — Tortue de mer.  
« L'écaille est jolie et s'emploie dans l'industrie. »
- 9° 仁魚 — Nhơn Ngư — (cá ông) — Le cachalot.  
« Sa salive forme le « long diên hương ». Porte un trou sur le front. Secourt les naufragés en mer. »  
\* Le long diên hương (salive parfumée du dragon), n'est autre que l'ambre gris, dans la pharmacopée annamite.



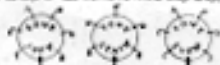
# PALAIS ROYAL DE HUÉ

DESSINS EN RELIEF  
DE LA ZONE INFÉRIEURE



## 1<sup>re</sup> URNE 壺高

PLANS ET LE NOMBRE DES DESSINS



Sur la face latérale se trouvent les dessins suivants :

DESSINS EN RELIEF  
DE LA ZONE CENTRALE

DESSINS EN RELIEF  
DE LA ZONE SUPÉRIEURE



21. — Ces dessins sont à exécuter, en relief, sur la face latérale de l'urne, en suivant l'ordre des numéros. —

V. F. Ducro, 1895

DESSINS EN RELIEF  
DES NEUF URNES DYNASTIQUES

Planche III.

Planche III. — Les Urnes dynastiques du Palais royal Hué : Dessins de la première Urne, par V. F. Ducro.

- 10° 蓮花 — Liên Hoa — (Bông sen) — Fleur de nénuphar.  
« Graines délicieuses à manger ; donnent des forces et enlèvent la colère. »
- 11° 南珍 — Nam Trân — (cây lòn bon) — Arbre fruitier.  
« La meilleure qualité se trouve dans les forêts de Quảng Nam. Les fruits mûrissent aux 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> mois ; leur chair est blanche, parfumée et délicieuse, la peau est mince. »  
\* Au sujet du fruit « lòn bon », une légende circule au Quảng-nam : Nguyễn-Anh, le futur Gia-Long, poursuivi par les Tây-Son, se serait réfugié dans le nguôn du Sông Ô Gia, et n'aurait eu pour tout aliment pendant plusieurs jours, que des « lòn bon ». C'est pourquoi on désigne également ce fruit sous le nom de 逢君 Phụng quân (qui a rencontré le prince).  
C'est sans doute en souvenir de cet événement que cet arbre a été ciselé sur l'une des urnes.
- 12° 檣 — Nhu — (lúa nếp) — Riz gluant.
- 13° 琦璠 — Kỳ Nam — (cây kỳ nam) — Arbre.  
« Se rencontre dans les forêts du Khánh-Hoà — Le cœur est très odorant ».
- 14° 梧桐 — Ngô Đồng — (cây ngô đồng) — Arbre.  
« Joli bois ; sert à fabriquer les instruments de musique ».
- 15° 韭 — Phỉ — (củ hẹ) — Sorte d'ail.  
« Efficace comme remède contre les mauvais rêves et les pollutions nocturnes ».
- 16° 樓船 — Lầu Thuyền — Espèce de galère.  
Créé sous notre dynastie.
- 17° 輪車磬 — Luân Xa Bác (súng xe) — Canon sur affût.  
Créé sous notre dynastie.

### 3e URNE 章鼎 CHƯƠNG ĐÌNH

- 1° 五星 — Ngũ Tinh — (năm sao) — Les 5 planètes  
\* Ces cinq planètes sont : 金星 ; kim tinh ; 木星 mộc tinh ; 水星 thủy tinh ; 火星 hỏa tinh ; 土星 thổ tinh, et correspondent aux 五行 ngũ hành ou cinq éléments terrestres.
- 2° 西海 — Tây Hải — (biển phía tây) — La mer orientale.

- 3° 倉山 — Thương-Sơn — (núi Thương-sơn) — Montagne.  
« Située dans le huyện de Hương-Trà (Thừa-Thiên) ».
- 4° 灩江 — Linh-Giang — (sông Gianh) — Fleuve.  
« Dans la province de Quảng-Binh ».  
\* Sur le motif, le fameux mur de Đống Hới est représenté en pointillé.
- 5° 利農河 — Lợi-Nông-Hà — (sông Phú-Cam) — Canal de Phú-Cam, à Hué.  
« Creusé en la 13<sup>e</sup> année de Gia-Long ( 1814 ) ».  
\* Une stèle commémorative de la création de ce canal existe dans la propriété des Frères de l'Ecole Pellerin, à Hué.
- 6° 鷄 — Kê — (Con gà rông) — Le Coq.  
« Chante de très bon matin — Ses os servent aux pratiques divinatoires ».
- 7° 犀 — Tê — (con têy ngu) — Le Rhinocéros.  
« Se nourrit d'arbustes et de plantes épineuses — Avant de boire, il remue l'eau pour la rendre trouble. Sa corne a des propriétés médicinales et sa peau, aliment exquis, entre dans la composition des 八珍 bát trân ou huit mets royaux ».
- 8° 靈龜 — Linh Qui — (con rùa) — Espèce de Tortue.  
« Pond des œufs : respire par les oreilles — Donne un aliment qui se fait cuire avec un feu alimenté par du bois sec de mûrier, seul capable de réduire la chair. — Les infusions faites avec son écaille sont un reconstituant et guérissent les bronchites et la fièvre — L'écaille est également employée dans la divination ; c'est pourquoi on appelle cette tortue « linh qui », qui a des pouvoirs surnaturels ».
- 9° 鱷魚 — Ngạc Ngư — (con sấu) — Crocodile.  
« Sa peau sert à confectionner des fourreaux de sabre — Ces animaux sont très nombreux en Cochinchine »
- 10° 茉莉 — Mạt Li — (bông lai) — Jasmin.  
« Fleur blanche, très odorante, surtout la nuit — Sa racine dissoute sert à frictionner la peau pour l'adoucir et l'embellir — Employé comme fard ».

- 11° 菴蘿 — Yêm La — (cây xoài) — Manguier.  
« En grand nombre au Quảng-Nam et au Bình-  
định — Les fruits sont offerts au roi ».
- 12° 菜豆 — Lạc Đậu — (đậu lạc) — Espèce de Haricot.  
« Sert dans l'alimentation — Le bouillon est un  
contre-poison » .
- 13° 豆蔻 — Đậu Khâu — (đậu khấu) — Espèce de haricot.  
« Existe en Cochinchine — Employé comme  
reconstituant dans les régions malsaines et  
comme remède contre les vomissements ».
- 14° 順木 — Thuận Mộc — (cây thuận mộc) — Arbre.  
« De couleur violacée. Sert pour les construc-  
tions ».
- 15° 薤 — Cao — (củ kiệu) — Espèce d'oignon.  
« Employé comme remède contre la diarrhée »
- 16° 蒙矐船 — Mông Đổng Thuyền — (thuyền) — Bateau.  
Créé sous notre dynastie.
- 17° 鳥鎗 — Điểu Thương — (súng bắn chim) — Fusil de  
chasse.  
Créé sous notre dynastie.

#### 4° URNE 英鼎 ANH ĐÌNH

- 1° 北斗星 — Bắc Đẩu Tinh — (saobắc đầu) — La Grande Ourse.
- 2° 銀漢 — Ngân Hán — (Ngân hán) — La Voie lactée.
- 3° 鴻山 — Hồng Sơn — (núi chim hồng) — Montagne.  
« Montagne du Hà-Tĩnh, réputée ; a l'aspect  
d'une grue (hồng) ».
- 4° 馬江 — Mã Giang — (sông mã) — Fleuve.  
« Dans la province de Thanh-hóa ; va du Yunnan  
au Laos ».
- 5° 瀘河, — Lô Hà — (Sông Lò) — Fleuve.  
« Dans la province de Tuyên-Quang — Vient du  
Yunnan. »
- 6° 灰鷓 — Khôi Hạc — (con hạc) — Grue (oiseau).  
« Existe en Cochinchine ; long cou, haute sur  
pattes — ses cris, la nuit, sont très perçants. »
- 7° 馬 — Mã — (con ngựa) — Le Cheval.
- 8° 蟬 — Thiến — (con ve) — La Cigale.  
« Chante au 5° mois — Son corps desséché est  
employé comme remède contre les éruptions  
de la peau. »

- 9° 蝮蛇 — Diệm-Ná — (con trắng) — Le boa (serpent)  
« Le foie est un remède contre la conjonctivite. »
- 10° 玫瑰花 — Mai Khôi Hoa — (bông mai khôì ou bông vãn hòe) — Espèce de rosier.  
« Fleur de jolie couleur ; sert à faire une essence pour parfum. »  
\* On trouve dans les commentaires deux caractères 都郁 (dò úc), qui sont probablement la transcription phonétique d'un mot Européen.
- 11° 檳榔 — Tân Lang — (cây câu) — L'aréquier.  
« La noix d'arec se mâche avec la feuille de bétel et empêche la carie des dents. »
- 12° 桑 — Tang — (cây dâu) — Le Mûrier.  
« La feuille sert de nourriture au ver à soie. Le fruit distillé donne un vin exquis. »  
\* Il y a erreur pour le vin. Le fruit « trái dâu » qui sert à fabriquer un vin très renommé, se trouve dans le Quàng-bình. — C'est un arbuste différent du mûrier.
- 13° 蘇合 — Tô Hạp — (dầu tô hạp) — Benjoin.  
« Se trouve dans les forêts du Khánh Hòa. Employé comme remède contre la bronchite et les glaires. »
- 14° 梓木 — Tì Mộc — (cây kiển kiển) — Arbre Kiểnkiển.  
« Bois de très bonne qualité ; trois espèces, une blanche, une jaune et une rouge. »
- 15° 鬱金 — Uất Kim — (củ-nghệ) — Safran.  
« De couleur jaune ; sert pour la teinture et dans l'alimentation. Médicament qui active les époques chez la femme. »
- 16° 旗 — Kỳ — (cờ) — Drapeaux.  
« Enseignes, Emblèmes des troupes. »
- 17° 蝴蝶子 — Hồ Diệp Tử — (đạn trái phá) — Obus ou grenade.  
Créé dans notre dynastie.

### 5<sup>e</sup> URNE 鼎 毅 NGHỊ ĐÌNH

- 1° 南斗 — Nam-Đẩu — (sao nam đầu) — La Petite Ourse —
- 2° 順安海口 — Thuận An Hải Khẩu — (cửa thuận) — Le port de Thuận-An.  
« Se trouve à l'embouchure du fleuve de Hué. »

- 3° 廣平關 — Quảng Bình Quan — (cửa quảng-bình) — La porte du mur de Đổng-Hôri.  
« Autrefois s'appelait 里正大關 Lý-Chánh Đại Quan. A pris son nom actuel en la 7<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1826). »
- 4° 白藤江 — Bạch-Đằng-Giang — (sông bạch-đằng) — Fleuve.  
« Le plus renommé de la province de Hải-dương. Ses abords, en forêts, sont magnifiques. »
- 5° 久安河 — Cửu An Hà — (sông Cửu An) — Canal. « Creusé sous le règne de Minh-Mạng, situé dans les huyện de Thiên-Thi et Phú-Cần, province de Hưng-Yên. »
- 6° 鴛鴦鳥 — Uyên Ương Điểu — (chim uyên ương) — Espèce de canard de Barbarie. « Plumage colorié, tête rouge — Vont toujours par paire. »
- 7° 象 — Tượng — (con voi) — L'éléphant.  
« S'apprivoise facilement, très intelligent ; dans les colonnes, marche en avant et découvre les fosses et les pièges de l'ennemi. »
- 8° 胡椰子 — Hồ Gia Tử — (con dứa dừa) — Ver palmiste.  
« Existe surtout en Cochinchine ; sa chair est estimée. »
- 9° 綠波魚 — Lục Ba Ngư — (cá tràu) — Poisson.  
« Chair excellente pour la préparation des pâtés. »
- 10° 海棠花 — Hải đờng hoa — (cái bông) — Camélia.  
« Les feuilles sont dentelées. »
- 11° 梅 — Mai — (cây mai) — Le Prunier.  
« La fleur est blanche et à cinq pétales. »
- 12° 扁豆 — Biền Đậu — (đậu ván) — Espèce de Haricot.  
« Employé comme remède contre la diarrhée. »
- 13° 桂 — Quê — (cây què) — Cannelier.  
« De saveur piquante. Médicament renommé (l'écorce). La meilleurs qualité se trouve au Thánh-Hoá. »
- 14° 檀木 — Đản Mộc — (huyền đàn) — Bois de santal.  
« Le bois ne pourrit pas en terre — C'est pourquoi on s'en sert pour fabriquer des cercueils. »
- 15° 芥 — Giái — (râu cải) — Espèce de chou.  
« Employé comme remède contre les glaires. »
- 16° 海導船 — Hải Đạo Thuyền — (thuyền) — Bateau.  
Créé sous notre dynastie.
- 17° 長鎗 — Trường-Thương — (câu dao) — Lance.  
« Manche en bois à l'extrémité duquel se trouve une lame. »

6<sup>e</sup> URNE 純鼎 THUẬN ĐÌNH

- 1° 風 — Phong — (gió) — Le Vent.
- 2° 芹茶海口 — Cẩn Giơ Hải Khẩu — (cửa cấn giơ) — Le Cap-Saint-Jacques.
- 3° 傘圓山 — Tán-Viên-Sơn — (núi Tán Viên) — Montagne.  
« Montagne du Tonkin, qui a la forme d'un parasol. »
- 4° 石捍江 — Thạch Hạm Hà — (sông Thạch Hạm) — Rivière  
« Située sur les territoires des huyện de Hải-Lang et de Đàng-Xương, province de Quảng-Trị — Prend sa source à la montagne 羅擎 (La Phong) chez les Moïs. »
- 5° 永定河 — Vĩnh-Định Hà — (sông Vĩnh Định) — Rivière.  
« Située à neuf stades du huyện Hải Lang (Quảng-Trị) — Elargie et creusée en la 6<sup>e</sup> année de Minh-Mạng ( 1825 ) et appelée Vĩnh-Định en cette même année. »
- 6° 黃鶯 — Huỳnh Anh — (chim huỳnh anh) — Le Loriot.  
« Plumage jaune et noir ; sa chair est un remède contre les maladies de la rate et apaise les jaloux et les coléreux. »
- 7° 犛牛 — Lè Ngừ — (côn bò tót) — Le bœuf sauvage.  
« Animal très robuste »
- 8° 蚌 — Bận — (con ngao) — Genre de palourde (coquillage).  
« Porte une espèce de perle sans grande valeur. »
- 9 ° 登山魚 — Đàng Sơn Ngư — (cá rô) — Poisson.  
« Poisson de rizières et d'étang ; sa peau est lisse et glissante. Il peut, lorsqu'il est à sec, se mouvoir par bonds, au moyen de ses nageoires. »
- 10° 葵花 — Quì Hoa — (bông quì) — Tourne-soleil.  
« Sa fleur est toujours dirigée vers le soleil. »
- 11° 桃 — Đào — (cây đào) — Pêcher.  
« Une espèce à fleur blanche comme neige ; l'autre espèce à fleur rose. »
- 12° 黃豆 — Hoàng Đậu — (lậu khuồn) — Espèce de haricot,  
« Entre dans la composition d'un condiment, appelé *trương*. »
- 13° 密沙縮 — Súc Sa Mật — (sa nhờn) — Cardamome.  
« Les graines activent la digestion. »

- 14° 楠木 — Nam Mộc — (gỗ sao) — Arbre.  
« Le tronc sectionné présente des cercles concentriques avant une vague ressemblance avec une étoile. »
- 15° 香薷 — Hương Nhu — (cỏ hương nhu) — Plante.  
« Une espèce violette, une espèce blanche — En médecine, est employée contre la tristesse ; très rafraichissant pendant les grandes chaleurs. »
- 16° 鱗 — Đỉnh — (thuyền) — Sorte de baleinière.  
Créé sous notre dynastie.
- 17° 牌刀 — Rài Đao — (gươm bài) — Sabre.

### 7° URNE 宣鼎 TUYỀN ĐỈNH

- 1° 雲 — Vân — (mây) — Nuages.
- 2° 睿山 — Tuấn-Sơn — (núi Tuấn-Sơn) — Montagne.  
« Appelée vulgairement Núi-lễ. — Elle est située dans le huyện de Hương-trà (Thừa-thiên) — La partie Sud-Ouest touche à la rivière 左澤江 (Tả-trạch-hà) — Son sommet est très pointu.
- 3° 大嶺 — Đại-Lĩnh — (núi Đại-Lĩnh) — Montagne.  
« A cheval sur le Khánh-Hòa et le Phú-Yên ; fait suite à la montagne Chủ-Sơn 主山. — Sa face Est est vis-à-vis de la mer. »  
\* La se trouve le col du Đèo-Cả.
- 4° 藍江 — Lam-Giang — (sông Lam) — Fleuve.  
« Le plus grand cours d'eau du Nghê-an ; situé dans les phủ de Anh-sơn et de Hưng-nguyên. »
- 5° 珥河 — Nhĩ Hà — (sông Nhĩ-Hà) — Le Fleuve Rouge.
- 6° 秦吉了 — Tân-Cát-Liệu — (chim-nhung) — Espèce de perroquet.  
« Bec rouge, ergots jaunes, plumage violet foncé. »
- 7° 豕 — Thỉ — (con-heo) — Le porc.
- 8° 龜 — Ngoan — (con-ngoan) — Grande tortue de mer.  
« Longue de 1 à 2 trượng — La plus grosse espèce de tortue. »
- 9° 鱈魚 — Dụ Ngư — (con sâm) — Crustacé genre homard.  
Marchent toujours par paire, le mâle et la femelle, et l'un des deux est monté sur l'autre. Suivent la direction du vent. »
- 10° 珍珠花 — Trân-Châu-Hoa — (bông-sói) — Fleur.  
« Blanche et odorante avant la forme d'une patte de poulet. »



- 11° 龍眼 — Long.Nhãn — (tráinhãn) — Litchi œil-de-dragon.  
« Fruit savoureux ressemblant à l'œil du dragon.  
Remède contre la crainte et l'amnésie. »
- 12° 地豆 — ĐịaĐậu — (đậu-phụng) — Arachide.  
Comestible sert à fabriquer de l'huile.
- 13° 燕窩 — Yên Oa — (lò yền) — Nid de salangane.  
« Ces nids sont situés sur les rochers des îles, en mer. Il y en a 2 sortes, les uns blancs, les autres jaunes. Ils sont formés par la salive des salanganes. C'est le meilleur des huit mets royaux 八珍 bát trân. »
- 14° 栢木 — Bá Mộc — (cây-bá-mộc) — Cyprès.  
« Les graines sont employées comme remède contre les maladies de cœur et d'estomac. Les nœuds des branches servent à faire un vin qui guérit les rhumatismes. »
- 15° 薑 — Cương — (gừng) — Gingembre.  
« De goût piquant. En médecine, entre en composition dans beaucoup de potions et remèdes. »
- 16° 梨船 — Lê Thuyền — (thuyền-lê) — Genre de bateau à rames.  
Créé sous notre dynastie.
- 17° 弩 — No — (cung) — arc.
- 8° U R N E 裕鼎 DŨ ĐÌNH
- 1° 雷 — Lôi — (sâm) — Le tonnerre.
- 2° 沱灤海口 — Đà-Năng Hải-Khẩu — (cửa hàn) — Port de Tourane.  
« A l'embouchure du Sông Vĩnh-Diện ; à l'ouest de la montagne 茶山 (Trà-sơn) »  
\* La montagne Trà-sơn est la presqu'île de Tiên cha, à l'Est de la baie de Tourane.
- 3° 海雲關 — Hải-Vân-Quan — (cửa đèo hải-vân) — Porte du col des Nuages.  
« Sert de limite aux provinces de Thừa-Thiên et du Quảng-Nam ».
- 4° 衛江 — Vệ-Giang — (sông-vệ) — Cours d'eau.  
Situé à l'Ouest de huyện de Mộ-đức (Quảng-nghĩa). Prend sa source à la montagne Tô-Sơn, et se jette dans la mer à Đại-cổ-lũy.
- 5° 永奠河 — Vĩnh-Diện Hà — (sông Vĩnh-Diện) — Rivière.  
« Se trouve au Quảng-Nam — Ses eaux s'unissent au Sông O Gia et au Sông Cẩm-Lê — ».

- 6° 鸚鵡 — Anh-Võ — (chim anh-võ) — Petit perroquet.  
« Cinq couleurs au plumage, bec rouge ; imite le langage de l'homme ».  
\* Genre de petite perruche que nous appelons « les inséparables ».
- 7° 羊 — Dương — (con dê) — La chèvre.  
« Quadrupède qui n'a pas de pupille à l'œil ».
- 8° 蛤 — cáp — (con ngao) — Coquillage genre huître.
- 9° 石首魚 — Thạch Thủ Ngư — (cá úc) — Poisson.  
« N'a pas de sang ; a la tête aussi dure que la pierre, d'où son nom *thạch thủ* (tête de pierre) ».
- 10° 舜花 — Thuần Hoa — (bông cậ)<sup>i</sup> — Hibiscus.  
« Appelée vulgairement bông bụt — Le Kinh-thi (livre des vers) dit : 顏如舜花 — *nhân như thuần hoa*, visage aussi joli que l'hibiscus (en parlant des femmes) ».
- 11° 梨 — Lê — (cây lê) — Poirier.  
« Arbre de 2 ou 3 trượng de hauteur — Fleurit au 2<sup>e</sup> mois ; ses fleurs sont blanches comme la neige — Les fruits de cet arbre, qui apparaissent au jour 上巳 (*thượng tị*) sont délicieux, à condition qu'ils n'y ait pas eu de vent ce jour-là ».  
\* Le jour *thượng tị* est au 3<sup>e</sup> mois.
- 12° 白豆 — Bạch Đậu — (đậu trắng) — Haricot blanc.  
« Se mange lorsqu'il est encore en cosse — Les graines peuvent servir à préparer un condiment appelé tương ».
- 13° 芙蓿 — Phù Lưu — (cây trầu) — Bétel.  
« La feuille se chique avec la noix d'arec — Combat la fièvre dans les contrées malsaines et enlève la mauvaise haleine — Empêche la carie dentaire Il y a un proverbe qui dit : 檳榔芙蓿可以忘憂 Tàn lang phù lưu khả dĩ vong ưu. L'arec et le bétel (la chique de bétel) font oublier les soucis ».
- 14° 松木 — Tòng Mộc — (cây thông) — Le pin.  
« Celui qui vient au 1<sup>er</sup> rang parmi tous les arbres — Quand il est séculaire, sa racine se transforme en une sorte de tubercule qui entre dans les compositions pharmaceutiques. Lorsqu'il est millénaire, sa résine se transforme en ambre ».  
\* Minh-Mạng attache sans doute beaucoup d'importance à cet arbre à cause du rôle qu'il joue à l'Esplanade des sacrifices (Nam giao à Huê).

- 15° 紫蘇 — Tìr Tò — (cây tìr tò) — Plante comestible.  
« Employée dans l'alimentation et comme contre poison dans les empoisonnements occasionnés par l'intoxication alimentaire de chair de poisson ou de tortue *tranh*, tortue de mer. »
- 16° 烏船 — Ô Thuyèn — (thuyèn) — Bateau.  
Créé sous notre dynastie.  
\* Autrefois, les *ô thuyèn* étaient paraît-il, des bateaux corsaires chinois.
- 17° 樸刀 — Phát Đao — (con siêu đao) — Espèce de lance.

9<sup>e</sup> ET DERNIÈRE URNE — 玄鼎 HUYỀN ĐINH

- 1° 雨 — Vũ — (mưa) — La pluie.
- 2° 虹 — Hồng — (móng) — Arc-en-ciel .
- 3° 橫山 — Hoàng-Sơn — (núi Hoàng Sơn) — Montagne.  
Chevauche sur le Quảng Bình et sur le Hà Tĩnh.  
\* C'est là que se trouve le col « Đèo ngang »
- 4° 後江前江 — Hậu Giang Tiền Giang — (sông) — Les deux Vaïcos de Cochinchine,
- 5° 洮江 — Thao Giang — (sông Thao) — Cours d'eau.  
« Se trouve dans la province de Hưng hoá (Tonkin). Prend sa source à Mongtze (Yunnan). »
- 6° 秃鶩 — Thốc Thu — (con chim ông già). Genre échassier.  
« Le plus grand des oiseaux aquatiques — Plumage gris bleuté, long cou, yeux rouges ; pas de plumes sur le dessus de la tête — C'est pour ce dernier motif qu'on l'appelle *chim ông già*, oiseau vieillard ; Bec droit, long de un *thước* Sa chair est un remède contre les vers intestinaux.
- 7° 山馬 — Sơn Mã — (ngựa núi) — De la famille des cervidés, genre élan.
- 8° 桂蠹 — Què Đò — (Con cà cuông) — Espèce de cancrelat d'eau.  
« Il a six pattes comme la cigale ; comestible, sa chair est savoureuse » .
- 9° 蟒蛇 — Máng Xà — (con măng-xà) — Serpent.  
« Très gros, yeux ronds — L'hiver et le printemps, reste dans la forêt — L'été et l'automne, se tient sous l'eau — ».

- 10° 五葉蘭 — Ngũ Diệp Lan — (cây ngọc lan) — Arbre.  
« Très élevé — Sa fleur, avant d'éclore, ressemble à un pinceau de lettré — Ecluse, elle est de couleur blanche, a neuf pétales, et est parfumée comme l'orchidée — On fait avec la fleur, cuite à l'eau, des cataplasmes pour abcès et furoncles ».
- 11° 荔枝 — Lê Chi — (trái vải) — Letchi.  
« Fruit à chair blanche, transparente et sucrée Reconstituant du sang ».
- 12° 棉木 — Miên Mộc — (cây bông) — Le cotonnier.  
« Sa gousse sert à faire des cotonnades ».
- 13° 南參 — Nam Sâm — (cây nam sâm) — Arbre.  
« Fleurit au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mois — La racine pulvérisée se cuit la nuit, et se fait sécher pendant le jour — Médicament reconstituant »
- 14° 漆木 — Tật Mộc — (cây sơn) — Arbre à laque.  
« On en trouve dans le huyệ̣n de Minh-linh (Quảng-Trị), cultivés par des propriétaires ».
- 15° 蒜 — Chũ — (củ tỏi) — Espèce d'ail.  
« Comestible de saveur agréable ».
- 16° 駟馬車 — Tứ Mã Xa — (xe bốn ngựa) — Char à 4 chevaux.  
Créé sous notre dynastie.
- 17° 火噴筒 — Hỏa Phún Đòng — (cái ống dòi đạn) — Tube lance-fusées.  
Arme de guerre.

# LES URNES DYNASTIQUES DU PALAIS DE HUÉ :

## TECHNIQUE DE LA FABRICATION (1)

Par P. CHOVET,

*Directeur de l'Ecole Professionnelle de Hué.*

Ces urnes, au nombre de neuf, sont en bronze, de forme semblable à celle bien connue des brûle-parfums en usage dans les cérémonies cultuelles. Cette forme est en quelques mots celle d'une cucurbitite supporté par trois pieds. Largement ouverte par le haut, la cucurbitite est surmontée d'une collerette sobrement ornée de listels à laquelle elle est raccordée par une gorge et quelques moulures très simples. De plus deux anses surmontent la collerette.

Les pieds sont galbés en style Louis XV, sauf cependant pour l'une d'elles connue sous le nom de *Tuyên-đình*, qui les possède droits et implantés obliquement.

Chaque urne repose sur une solide fondation en maçonnerie à niveau du sol, dont la surface est constituée de solides carreaux en pierre calcaire ajustés et dressés.

Leur emplacement occupe la partie sud de la cour de la pagode *Thê-miêu*, à l'intérieur d'un quadrilatère situé à l'angle sud de l'enceinte du Palais.

Le tableau suivant résume les caractéristiques de ces urnes.

NOMS DES URNES	NOMS des souverains correspondants	HAUTEURS	DIAMÈTRES
<i>Cao-Đình</i> . . . . .	<i>Gia-Long</i>	2 m 02	1 m 61
<i>Nhon-Đình</i> . . . . .	<i>Minh-Mạng</i>	1 90	1 62
<i>Chương-Đình</i> . . . . .	<i>Thiệu-Trị</i>	1 88	1 60
<i>Anh-Đình</i> . . . . .	<i>Tự-Đức</i>	1 875	1 61
<i>Nghi-Đình</i> . . . . .	<i>Kiên-Phước</i>	2 08	1 63
<i>Thuán-Đình</i> . . . . .	<i>Đổng-Khánh</i>	1 88	1 60
<i>Tuyên-Đình</i> . . . . .		1 89	1 63
<i>Du-Đình</i> . . . . .		1 88	1 61
<i>Huyền-Đình</i> . . . . .		1 88	1 61

(1) Communication lue à la réunion du 26 février 1914.

Elles sont, comme on le voit, de dimensions respectables et leur poids total atteint 22.473 kilogs. On peut donc, et à bon droit, éprouver quelque surprise de l'exécution de semblables pièces de fonderie, si l'on songe que les Annamites n'ont jamais disposé d'appareils puissants tels que ceux qu'emploie notre industrie.

Je dirai tout de suite qu'ils ont très ingénieusement suppléé à cette insuffisance d'outillage, en ce qui concerne la fusion du métal, par la méthode dite des petits paquets.

L'Annamite, on le sait, n'emploie guère pour la fusion du bronze et même de la fonte, que le petit fourneau ou calebasse, dont la hauteur totale n'excède pas 1<sup>m</sup>00, conforme au croquis et coupe ci-jointe. (Voir fig. 1 et fig. 2).

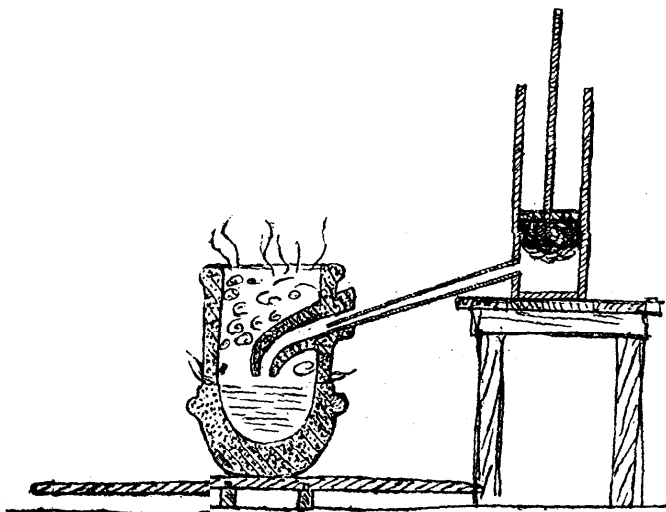


Fig. 1. — Fourneau annamite : Coupe.

Il se compose d'un creuset en argile reposant sur deux barres de bois servant à le porter et à effectuer la coulée. L'intérieur est brasqué par un enduit qui est un mortier d'argile et de charbon de bois broyés ensemble. Pour la fusion ce creuset est surmonté d'un cylindre également en argile dans lequel pénètre une tuyère courbe placée de façon à diriger l'air de la soufflerie directement vers le fond du creuset.

Cet appareil ayant été préalablement chauffé au rouge, on le remplit de charbon de bois au-dessus duquel, lorsqu'il est bien allumé, on distribue à plusieurs reprises le bronze à fondre, cassé en menus morceaux.

La soufflerie est fort simple : deux cylindres accolés, creusés dans des troncs d'arbres, et dans lesquels un ou deux manœuvres agitent

deux pistons emmanchés et garnis d'étope. Deux tuyaux en bambou relie ce système à la tuyère du fourneau.

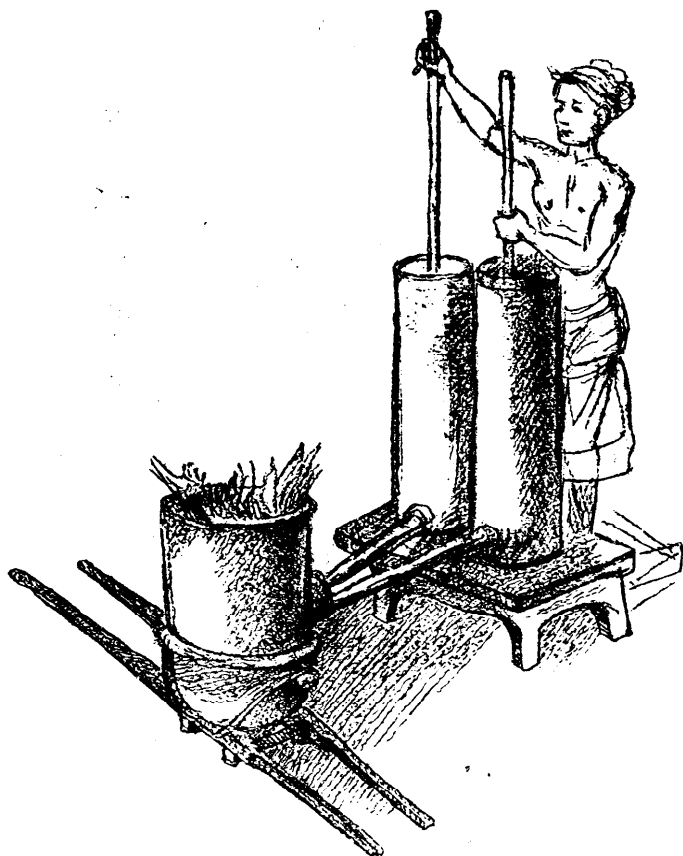


Fig. 2. — Fourneau annamite : croquis.

Cet ensemble rappelle assez bien, mais en réduction, le cubilot moderne de nos fondeurs de fonte de fer ; mais appliqué au cuivre ou au bronze, il a l'inconvénient de causer un déchet assez considérable de métal, par l'oxydation que subit ce dernier sous l'action du vent et du feu et par la formation qui en est la conséquence de laitiers aux dépens des parois du fourneau que cette opération détériore gravement.

La perte de métal peut atteindre 20%, ce qui est excessif quand il s'agit d'un métal coûteux comme le bronze, et de plus, l'étain ou le zinc de l'alliage disparaissant les premiers, on est conduit à reconstituer le bronze primitif par une addition d'un de ces métaux dans le bain fondu.

Un de ces fourneaux peut assurer la fusion de 30 à 40 kilogs de bronze (environ 4 litres), et pour la coulée d'un vase de 2 à 3.000 kilogs, on organisait autour du moule un nombre suffisant de fourneaux semblables, soit une soixantaine ou plus suivant le cas, fonctionnant ensemble.

Le moule étant établi au-dessus du sol, on y accédait à l'aide d'échafaudages et de plans inclinés.

Le creuset contenant le métal fondu, bien débarrassé de sa hausse, des charbons incandescents et des scories, était apporté auprès du moule et versé dans celui-ci sous la direction et au commandement d'un mandarin chargé de diriger la manœuvre afin d'éviter l'encombrement ou les arrêts prolongés qui eussent compromis la coulée et la bonne liaison des petites masses de bronze successivement versées.

Pour cette coulée, les moules étaient renversés, c'est-à-dire présentaient les pieds du vase en l'air, en sorte que c'est par un de ces pieds que s'opérait la verse du bronze liquide, les autres formant évents et laissant échapper l'air que contenait le moule.

Ces opérations, s'effectuaient dans un atelier actuellement détruit, situé à l'emplacement du parc de l'Agriculture et il comportait des bâtiments semblables à ceux de l'Ecole professionnelle.

Le mode de confection des moules est très intéressant et montre que sous ce rapport les fondeurs annamites étaient parvenus à une perfection comparable à celle qu'obtiennent nos mouleurs européens.

Ainsi, toutes les parties circulaires étaient obtenues au trousseau, sorte de calibre découpé dans une planche conformément au dessin à reproduire, et tournant autour d'un axe vertical. La terre à modeler se trouve ainsi parfaitement amenée à la forme circulaire et correcte qu'elle doit présenter, et pour faciliter encore le travail, le moule était confectionné par parties dont chacune représentait un anneau.

Ces anneaux obtenus, ils étaient cuits, montés les uns sur les autres et rectifiés s'il y avait lieu.

Les pieds, anses et autres parties étaient moulés à part et raccordés ensuite à l'ensemble du moule.

On avait soin également de ménager des plaquettes en relief sur lesquelles devaient être ensuite ciselés les ornements et inscriptions.

La confection des moules exigeait environ trois mois de travail, alors que la coulée pouvait s'effectuer en quelques heures, probablement une demi journée.

Ces deux opérations, moulage et coulée, n'étaient pas toujours consécutives, mais il résulte des inscriptions gravées dans la gorge, que la fonte de tous ces vases a eu lieu la 16<sup>e</sup> année de Minh-Mang.

Le travail de polissage et ciselure a dû être fort long, étant donné la masse des urnes et le nombre des objets représentés sur leurs flancs.



Les procédés des ciseleurs annamites sont bien connus, et ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux employés par les ciseleurs européens.

Détail intéressant : leurs limes et rifloirs sont confectionnés par eux et taillés grossièrement à coups de burin frappés irrégulièrement et comme au hasard.

Les ciselures et inscriptions ornant ces vases sont en relief et taillées dans les plaquettes venues de fonte ménagées dans le moule ainsi que je l'ai dit plus haut. Elles occupent la panse de la cucurbite.

Les motifs de ces ciselures sont empruntés à la nature et représentent les divers éléments : l'eau, la pluie, le tonnerre, des arbres, des poissons, des animaux, les nuages, l'arc-en-ciel, la lune, le soleil, les étoiles, la voie-lactée, etc.

Tels sont les renseignements que j'ai pu me procurer sur la fabrication des urnes dynastiques et dont je dois la plupart à l'obligeance de M. Nguyễn-xuân-Thiếu, Thị-lãng des Travaux Publics, Sous-Directeur à l'École Professionnelle de Hué, anciennement chargé de la fonte des sapèques.

Je dois mentionner également M. Tòn-thật-Sa, professeur de dessin à l'École Professionnelle, dont le concours m'a été précieux.

# LES URNES DYNASTIQUES DU PALAIS DE HUÉ :

## NOTICE HISTORIQUE (1)

Par L. CADIÈRE,

*Des Mission Etrangères de Paris*

L'annaliste de **Minh-Mạng**, rendant compte de l'érection des neuf grandes urnes en bronze qui sont devant le **Thê-Miêu**, le Temple des Générations, se contente de citer les documents que publia le souverain à cette occasion, les paroles qu'il prononça.

**Minh-Mạng**, nourri dès son enfance de la littérature classique, passionné de tradition, conscient de la grandeur et de l'importance de l'acte qu'il accomplissait en faisant fondre et placer devant le temple des ancêtres des **Nguyễn** ces urnes sacrées auxquelles toute l'antiquité chinoise avait lié le sort des dynasties impériales, emploie des expressions et des tournures en rapport avec le sujet dont il parle.

Il expose, en termes pleins d'allusions, les raisons qui le font agir et le but qu'il se propose ; il donne, dans les grandes lignes, les indications nécessaires. Mais nous aurions aimé plus de détails précis : si nous savons le sens symbolique que **Minh-Mạng**, attachait aux urnes, nous ignorons l'endroit où elles ont été fondues, les procédés employés, le nom et l'organisation des ouvriers qui ont réalisé cette œuvre.

Le « Résumé de l'administration de **Minh-Mạng** » *Minh-Mạng chính-yêu*, qui est comme son journal, et qui nous donne certains détails curieux sur quelques-uns des événements de son règne, ne nous parle pas de l'érection des urnes. Force nous est donc de nous contenter du récit des Annales.

« En **ăl-vị**, seizième année de la période **Minh-Mạng**, en hiver, à la dixième lune (20 novembre — 19 décembre 1835) (2).

« Pour la première fois (3) en fondit les neuf urnes.

« L'empereur donna au Secrétariat du Palais un ordre ainsi conçu :

(1) Communication lue à la réunion du 26 janvier 1914.

(2) Annales de **Minh-Mạng** *Đại-Nam thật-lục chính-biên đệ-nhị-kỉ*, C L X, folio 1 a.

(3) Annales de **Minh-Mạng** C L X. folios 27<sup>b</sup> 28<sup>a</sup>.

« Les urnes, étant donné que, au véritable siège, elles concentrent le mandat du Ciel, constituent des objets importants du Temple des Ancêtres.

« Considérant que jadis, du temps des illustres souverains des trois Dynasties (1), les neuf pasteurs (2) offrirent en hommage du métal pour fondre neuf urnes dont on se servit pour transmettre l'empire et assurer la succession légitime, et que ce fut là un usage le plus éminent et le plus stable ;

« Ayant à cœur de poursuivre le but que mes prédécesseurs se sont proposé, et pensant constamment aux règles de grandeur qu'ils m'ont léguées, aujourd'hui, je décide d'imiter les anciens, et de fondre neuf urnes que l'on placera au Temple des Générations, Thê-Miêu.

« Au milieu même, l'urne de la Grandeur, *Cao* 高 ;

« La première à gauche, l'urne de la Vertu, *Nhân* 仁 ;

« La première à droite, l'urne de l'Eclat, *Chuong* 章 ;

« La seconde à gauche, l'urne de l'illustration, *Anh* 英 ;

« La seconde à droite, l'urne de la Fermeté, *Nghi* 毅 ;

« La troisième à gauche, l'urne de la Pureté sans mélange, *Thuần* 純 ;

« La troisième à droite, l'urne de la Pénétration, *Tuyen* 宣 ;

« La quatrième à gauche, l'urne de l'Abondance, *Dũ* 裕 ;

« La quatrième à droite, l'urne du Mystère, *Huyen* 玄.

« Par là combien sera consolidée à jamais et sera rendue manifeste pour dix mille années la transmission de l'empire !

« Les services compétents se conformeront aux modèles récemment établis et feront couler ces urnes. On enverra des Inspecteurs et des Commandants de régiments, deux de chaque ordre, pour surveiller les travaux. Les mandarins du Ministère des Travaux publics veilleront aussi à l'opération et y donneront leurs soins.

« De plus, l'empereur s'adressant au Ministre des Travaux publics lui dit :

« Sur les urnes que l'on va foudre, il faut graver l'image des montagnes, des fleuves, et des êtres. Il n'est pas nécessaire d'être complet ; seulement il faut graver clairement le nom de ce qui sera représenté, à l'endroit convenable, comme document, et pour qu'on puisse reconnaître ce dont il s'agit. Telle était l'intention qu'avaient les anciens lorsqu'ils représentaient les divers êtres ».

C'est donc vers le mois de décembre 1835, que commença le travail de la fonte des urnes. Mais elles ne furent achevées que l'année suivante,

(1) A savoir la dynastie des **Hạ** 夏, 2250-1766 av. J.-C ; celle des **Thương** 商, 1783-1122 av. J.-C ; et celle des **Châu** 周, 1122-247 av. J.-C.

(2) Les gouverneurs des neuf provinces de l'empire chinois.

1836, vers la fin juin. C'est ce qui explique que, bien que les urnes portent sur leurs flancs la date de la seizième année de *Minh-Mạng*, la Géographie impériale publiée la troisième année de *Duy-Tân* (1909), donne comme date de la fonte la dix-septième année de ce prince (1).

Les Annales de *Minh-Mạng*, à cette date (2), nous apprennent que, l'opération de la fonte finie, on procéda à la ciselure et à la gravure des images qui ornent les urnes. L'empereur fut émerveillé du résultat de l'opération. Il crut que des génies avaient secondé les efforts des ouvriers. Il ne laissa pas néanmoins de récompenser, d'une manière qui nous paraît un peu maigre, tous ceux qui avaient coopéré à la fonte des urnes. Mais les puissances surnaturelles à qui il attribuait la réussite de l'entreprise eurent aussi leurs offrandes d'action de grâces.

« En *bính-thân*, dix-septième année de la période *Minh-Mạng*, en été, à la cinquième lune (14 juin-13 juillet 1836) (3).

« On acheva de fondre les neuf urnes. On ordonna de choisir les ouvriers les plus habiles pour ciseler et graver les images des êtres.

« On récompensa tout d'abord ceux qui avaient surveillé le travail jusqu'aux officiers et aux troupes, en leur accordant la solde en espèces d'un mois. Quant aux ouvriers et aux aides, on leur distribua en tout trois cents ligatures.

« L'empereur, s'adressant au Secrétaire du Palais, lui dit :

« L'acte de fondre le métal, c'est à l'effort des hommes qu'on le doit ; mais si l'on a pu mener à terme la réussite d'objets d'une telle importance, ce n'est certainement pas sans le secours de forces surnaturelles. »

« Ordre fut donné au Ministre des Rites de préparer ce qui était nécessaire pour offrir un sacrifice d'action de grâces. »

Retenons, au point de vue de la technique de l'opération, que le travail fut exécuté à la fois et par les troupes et par des ouvriers spéciaux. Il fut surveillé par des officiers et par des mandarins civils, inspecteurs ou fonctionnaires du Ministère des Travaux publics. Le corps des urnes fut coulé d'abord, puis on fit les figures qui les décorent. Comment procéda-t-on pour les faire ? Dans le texte que nous venons de voir, on parle de ciselure et de gravure. Plus loin nous verrons qu'on les coula. Je n'ose me prononcer sur ce détail, étant donné mon incompetence. Enfin, l'opération de la fonte dura environ six mois, de décembre 1835 à juin 1836. On mit un peu plus de temps, jusqu'au

(1) *Dại-Nam nhứt-thống chí*. 1, 10<sup>e</sup>.

(2) *Dại-Nam thật-lục chính-biên đệ-nhị kì*, CLXIX. 1<sup>a</sup>, 9<sup>th</sup>.

(3) D'après l'indication donnée au même volume CLXIX, folio 4<sup>th</sup> col. 5, 6. le fait signalé paraît avoir eu lieu après le jour *canh-dần*, c'est-à-dire après le 21 juin.

mois de mars 1837, pour faire les ornements des urnes. C'est ce que nous apprend un troisième texte des Annales de **Minh-Mạng** qui nous raconte la cérémonie de la pose des urnes (1).

« En **đinh-dậu**, dix-huitième année de la période **Minh-Mạng**, au printemps, à la première lune, le jour **qui-mão** (1<sup>er</sup> mars 1837), on plaça en équilibre les neuf urnes devant la cour du Temple des Générations, **Thê-Miêu**.

« Auparavant on avait fondu de grandes urnes, au nombre de neuf. [Leur hauteur allait de plus de cinq pieds à plus de six pieds ; comme circonférence, elles avaient de onze pieds six pouces jusqu'à onze pieds huit pouces ; elles pesaient quatre mille cent ou deux cents livres, suivant les modèles.]

« Tout ce que l'on voit dans le royaume, les êtres qui volent dans les airs ou qui se cachent au fond des eaux, ceux qui se meuvent sur terre ou ceux qui ont racine, tout ce qui appartient à l'armement des troupes, aux barques, aux chars, jusqu'aux constellations du ciel et aux détails de la configuration du sol, tout, au complet, les grandes choses comme les petites, avait été rendu par l'image et coulé sur les urnes (2).

« Au bout d'une année le travail fut achevé. Ordre fut donné aux services compétents de choisir, après s'être purifié, un jour favorable et de placer solidement les urnes. [Pour leur soubassement on devait se servir de pierre de taille (3)].

« Le jour venu, l'Empereur alla en personne au Temple et y offrit un sacrifice solennel pour faire connaître à ses Ancêtres l'événement. La cérémonie achevée, il proclama un édit ainsi conçu :

« J'ai recherché et étudié ce qui concerne la fonte des urnes et la figuration des êtres dans la haute antiquité. Mais les objets anciens encore existants sont rares ; et pour les écrits ou les traditions, on en a perdu le vrai sens. On a beaucoup de connaissances sur les urnes servant à la préparation de la nourriture ; mais pour ce qui est des urnes constituant des objets grands, nobles, importants, non seulement, pendant les dynasties rapprochées de nous, il n'en exista pas, mais même du temps des Trois Dynasties on donne peu de détails sur elles.

(1) *Đại-Nam-thật-lục-chính-biên-dê-nhị-kỉ*, CLXXVII, folios 1<sup>a</sup> 2<sup>b</sup> 9<sup>b</sup> 3 0<sup>b</sup>.

(2) Ici suit l'énumération détaillée des figures qui ornent chaque urne.

(3) 石砮. Le mot *phu* désigne, d'après les dictionnaires, une sorte d'agate inférieure, une pierre qui ressemble au jade, une pierre rouge veinée de blanc. L'expression doit être employée ici pour désigner une pierre quelconque. En réalité les urnes reposent sur des pierres dites de Thanh-hoá, sorte de marbre, soigneusement taillées.

« Maintenant, à l'imitation des anciens, et pour suivre leur intention, tout en ajoutant ou en retranchant, on a achevé de fondre de grandes urnes, au nombre de neuf, hautes et grandes, inébranlablement posées, d'un poids et d'une masse imposants, sans le moindre défaut ou la moindre imperfection, dignes de servir d'objets que les générations se transmettront, que mes enfants et mes enfants, mes petits-fils et mes petits-fils, tous, sans fin, conserveront intacts.

« Que l'édit concernant cet événement soit publié au chef-lieu des trente et une provinces et dans le Gouvernement de la ville murée de l'Ouest, (1) pour que partout on en ait connaissance ».

Le style de **Minh-Mạng** est le style d'un lettré. Il en a tous les charmes et toutes les difficultés, j'ajouterai tous les défauts. Les documents concernant les urnes dynastiques sont remplis de mots, d'expressions, dont les significations multiples s'attirent, se superposent, se mêlent, se compénétrent, donnant au texte une grande richesse de sens et une étonnante complexité d'idées. Certaines phrases, d'une concision nerveuse, font penser à ces tableaux aux lointains profonds, dont les ombres même laissent entrevoir des espaces immenses, ou à ces dessins aux perspectives fuyantes, dont les lignes semblent se prolonger à l'infini. Toute traduction reste loin de l'original et demande une longue paraphrase.

Le début de l'édit par lequel **Minh-Mạng** ordonnait la fonte des urnes est ainsi conçu : « Les urnes, étant donné que, au véritable siège, elles concentrent le mandat du Ciel, constituent des objets importants du Temple des Ancêtres ». Presque tous les mots qui constituent cette phrase ont besoin d'être expliqués, si l'on veut comprendre tout le sens symbolique qui se rattache aux urnes du palais.

Le pouvoir impérial dérive d'un mandat du Ciel, qui confère à un homme le droit de commander à ses semblables. Ce mandat est considéré comme descendant d'en haut, telle une rosée bienfaisante. Les urnes, largement ouvertes vers le Ciel, le « reçoivent » ; elles le « rassemblent », le « coagulent », le « concentrent », le « fixent » dans leurs flancs vastes et, puissants. L'endroit où elles sont posées est donc « le véritable endroit » où le mandat céleste est descendu. Par conséquent, le prince qui réside à côté des urnes, est à l'endroit même choisi le Ciel, à « la place véritable », il occupe « la vraie situation » où le Ciel veut qu'il soit, son siège est « le trône légitime », il détient, légitimement, « l'autorité suprême ». Les urnes sont donc, pour le prince, un symbole de légitimité.

(1) Saïgon.

Elles sont encore, pour la dynastie entière, un gage de pérennité. Le mandat du Ciel s'est comme « coagulé », « concentré » en elles, affermissant ainsi le pouvoir dans la famille du prince, assurant, d'une manière irrévocable, la transmission du pouvoir légitime à ses descendants, pendant « dix mille années ».

C'est pour cela que les urnes sont des objets très importants du Temple des Ancêtres. Le mot qui rend cette idée d'importance a, originairement, le sens de « lourd, pesant ». Les deux idées sont corrélatives : le poids des urnes est le symbole de leur importance, et, par ailleurs si elles sont des objets importants, à cause des idées qu'on y rattache, des croyances qu'elle symbolisent, on doit les couler lourdes et massives.

Nous avons ainsi l'explication de certains détails que l'on serait porté à ne pas remarquer, ou que l'on ne comprend pas tout d'abord. La masse des urnes s'explique par l'importance des idées qu'elles symbolisent ; leur place en plein air se comprend par le rôle qu'elles jouent, qui est de capter l'influence céleste ; leur place devant le Temple des Générations de la dynastie s'explique parce qu'elles assurent, à la fois, et symbolisent la durée éternelle de la dynastie. Nous voyons, par là même, qu'elles n'ont jamais eu d'usage réel ; elles sont uniquement fondues pour un usage surnaturel, si j'ose m'exprimer ainsi : elles ne servent qu'à attirer, concentrer sur le trône du souverain et sur la dynastie impériale l'influence du Ciel, et à témoigner, en même temps, que le mandat céleste repose sur la tête de l'empereur ; en un mot, elles sont en même temps un palladium et un manifeste éclatant de la volonté du Ciel.

La place des urnes, avons nous dit, joue un rôle important, car elle symbolise la vraie place du souverain, et par conséquent la légitimité de son trône et de son autorité. Les deux idées sont encore étroitement corrélatives. Pour que le souverain soit à sa vraie place, c'est-à-dire pour qu'il soit légitimement sur le trône, il faut que les urnes soient placées elles-mêmes à leur véritable emplacement, je dirai, usant d'une expression familière, au bon endroit. On doit donc entourer de toutes les garanties voulues le choix de cet emplacement. Bien plus, les urnes doivent être posées de façon qu'elles ne puissent pas être ébranlées et que leurs trois pieds puissants soient le symbole de la stabilité du trône.

Une expression remarquable est celle dont se sert l'annaliste pour exprimer l'acte de mettre les urnes en place. Il emploie un mot qui signifie, au sens matériel, « placer en équilibre, poser solidement, poser comme il faut, poser les urnes de façon à ce qu'elles ne soient pas dérangées ni troublées dans leur tranquillité ». Nous nous acheminons

peu à peu vers un sens figuré et symbolique. Le mot employé par l'annaliste rend en effet ordinairement l'idée de « tranquillité, de paix ». Quand Minh-Mạng fit poser les urnes à la place qu'elles occupent, il ordonna de les mettre sur une base solide ; il voulait qu'elles ne fussent pas exposées à remuer, à branler à la moindre secousse. Mais cet équilibre, cette paix des urnes, n'étaient cherchés qu'autant qu'ils symbolisaient la stabilité et la paix du trône impérial. Si les urnes avaient été mal assurées sur leur base, c'est que l'autorité du prince aurait été chancelante ; à la fixité des urnes étaient liées la tranquillité et la paix de la dynastie des Nguyễn.

C'est pour cela que tant de précautions furent prises pour assurer la stabilité des urnes.

Non seulement on prit des moyens matériels, on éleva un soubassement en pierre, mais on se purifia, on choisit un jour faste. La réussite de la fonte des urnes avait été attribuée par Minh-Mạng, on l'a vu, à la protection et à l'assistance des Génies, et on leur avait offert, après l'opération, un sacrifice d'action de grâces. La pose des urnes fut accompagnée de cérémonies plus solennelles encore : Minh-Mạng vint en personne faire des offrandes au temple dynastique et fit connaître à ses aïeux l'acte important qu'il venait d'accomplir. Il l'annonça aussi à tout le royaume, et lorsqu'il disait, dans l'édit publié à cette occasion, que ses fils et ses petits-fils, sans fin, se transmettraient ces urnes et les garderaient intactes, il signifiait que ses descendants conserveraient à jamais le trône.

Nous comprenons maintenant l'importance des urnes du palais : les cérémonies qui ont accompagné la fonte et la pose de ces urnes, les croyances qui s'y rattachent en font des objets sacrés au plus haut degré.

Quelques explications historiques sont encore nécessaires. C'est le grand empereur Vũ 禹, de la dynastie des Hạ 夏, qui régnait de 2205 à 2198 avant notre ère, qui eut le premier l'idée de faire fondre neuf urnes gigantesques. Il grava sur leur flanc les cartes des neuf divisions primitives de l'empire avec l'indication du tribut particulier que chacune d'elles était tenue d'offrir, ou, suivant d'autres, les divers êtres de la nature. Et c'est ce qui explique pourquoi Minh-Mạng « résolu d'imiter les anciens », a fait graver sur les urnes du palais, l'image des astres, de certains arbres, de quelques animaux, et de divers sites du royaume : les urnes, en un sens, personnifient l'empire, bien plus, l'univers tout entier.

Pendant toute l'antiquité chinoise, la possession des urnes fut considérée comme conférant un titre légitime au pouvoir. Mais l'empereur Châu-Hiến-Vương, 周顯王 (368-320 avant J.-C.) fatigué d'avoir à



les défendre sans cesse contre l'ambition des princes, les fit jeter dans le lac **Động-Đình-Hồ** 洞庭湖, d'où l'on ne réussit jamais à les retirer. Sous le **Đàng** 唐, usurpatrice **Võ-Hậu** 武后 (649-705) qui projetait de fonder une dynastie, fit couler neuf urnes à l'exemple de **Vũ**. Une autre légende attribue aux urnes une origine plus reculée, car elle les rattache à l'empereur mythique **Hoàng-Đê**, qui en aurait fait couler trois (1).

L'importance attachée aux urnes a donné naissance à plusieurs expressions que mentionnent les dictionnaires : **定鼎** *định đĩnh*, « placer les urnes », par extension, « fonder une dynastie » ; **革鼎**, *cách đĩnh*, « changer les urnes », par extension, « détruire, changer une dynastie. »

On voit quelle faute ce serait, au point de vue politique, de porter une main sacrilège sur les urnes du palais, « de déplacer, de changer les urnes ». Aux yeux des Annamites, c'est le souverain, c'est la famille impériale, c'est la dynastie, c'est le royaume entier qui seraient menacés dans leur pacifique développement.

(1) D'après Corentin Petillon, *Allusions littéraires*, fascicule 2 p. 516, n° 13 des *Variétés Sinologiques*, Chang-hai, 1898.

# SUR QUELQUES PORCELAINES EUROPÉENNES

## DÉCORÉES SOUS MINH-MANG (1)

Par L. DUMOUTIER

*Payeur à Hué*

Si d'assez nombreuses personnes se sont, depuis longtemps déjà, occupées à rechercher et à réunir en collections les porcelaines anciennes que conservent encore assez communément beaucoup de familles annamites, il semble que jusqu'ici l'attention n'a pas été attirée sur certaines pièces offrant cette particularité d'avoir été décorées postérieurement à leur mise en service.

Les pièces reconnues à ce jour et faisant l'objet de la présente communication sont au nombre de quatre : une assiette, deux soucoupes et un vase.

### *1° Assiette.* — (Collection du R. P. DE PIREY)

Assiette carrée de 0.21 de côté. Les angles très fortement arrondis en deux courbes tangentes aux côtés et se recoupant sur la diagonale donnent l'impression d'une pièce octogonale.

Fabrication européenne. Marque : « 3466 SPODE ». D'après le « Manual of marks » de W. H. HOOPER and W. C. PHILLIPS cette pièce sortirait donc de la manufacture anglaise de STOKE upon TRENT et sa fabrication remonterait environ à 1770.

Décor primitif : bordure perlée or et décor en relief sans couleur consistant en deux bandes larges d'un millimètre environ courant sur quatre côtés, s'entrecroisant au milieu de ces côtés et se terminant par des rinceaux et des fleurs formant motif dans chaque angle.

(1) Communication lue à la réunion du 18 décembre 1913.

Décor ajouté pendant la 6<sup>e</sup> année de Minh-Mạng, suivant inscription émaillée sous le fond de l'assiette.

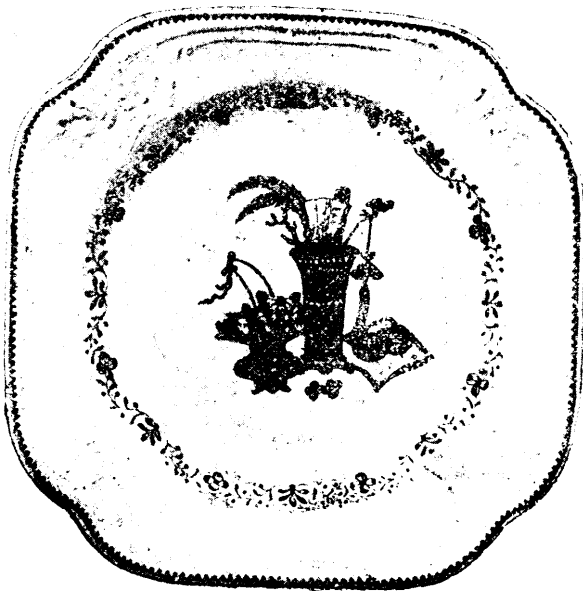


Fig. 3. — Assiette en porcelaine européenne décorée sous Minh-Mạng. (Cliché L. DUMOUTIER).

plan une corbeille tressée remplie de fleurs et de fruits, en second plan un vase monté sur un socle bas et contenant une branche de corail, un éventail, deux plumes de faisan, un rouleau de manuscrits et une baguette sculptée à laquelle est suspendu un kim-khanh, au dernier plan un jeu d'échecs posé à terre et sur lequel sont placés deux paniers à jetons contenant les pièces du jeu.

2<sup>o</sup> Tasse. — (Collection du R. P. CHINH à Hôï-Yên, Quảng-Trị).

Cette tasse porte seulement la marque européenne 3466, mais appartient incontestablement au même service que l'assiette décrite ci-dessus. Le décor a été ajouté cette fois pendant la 5<sup>e</sup> année de Minh-Mạng. L'artiste a non seulement enluminé assez finement le décor primitif traité en relief à la partie supérieure de la tasse, mais a ajouté sous la



Fig. 4. — Tasse en porcelaine européenne décorée sous Minh-Mạng. (Cliché L. DUMOUTIER).

Le décor consiste en un motif principal ornant le fond et en une bordure entourant ce fond.

La bordure est traitée assez finement en quatre couleurs : bleu, vert, rouge et mauve. Le motif de pure fantaisie se reproduit huit fois régulièrement.

Quant au motif principal qui manque un peu d'équilibre, il représente en premier

partie médiane de ce décor une rose, de dimension exagérée d'ailleurs étant donné l'objet à décorer. La base qui était rehaussée d'un cercle perlé or surmonté de rinceaux a été surchargée également à la rencontre de ces rinceaux de fleurons traités en émail vert pâle.

3° Soucoupe. — (Collection de l'auteur).

Cette soucoupe est la moins soignée des pièces réunies. Diamètre 0. 16. Marque européenne en creux sous le fond de la soucoupe : 10. Marque du décor ajouté : 15<sup>e</sup> année de Minh-Mạng. Décor primitif : bordure or et ornements en relief sans couleur dans la pâte représentant trois branches de feuillages et de fleurs. L'artiste indigène s'est contenté ici d'appliquer des émaux de couleur sur le dessin en relief.

4° Vase. — (Collection de l'auteur).

Date du décor indigène : 14<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1833). Cette dernière pièce est certainement la plus intéressante en raison du fini de son travail.

Le vase, d'origine indéterminée, rappelle assez par sa forme le travail japonais mais les rinceaux dorés encore très apparents à la base semblent plutôt de facture française, fin 18<sup>e</sup> ou commencement 19<sup>e</sup> siècle.

Hauteur : 0.25. Plus grand diamètre : 0. 11. Diamètre à la base : 0.06.

Le procédé de décoration est complètement différent de celui employé pour les trois pièces précédentes. Ce décor a été ici tout d'abord dessiné et la couverte a été enlevée partout où devait se trouver un motif ; véritable gravure à la pointe d'acier probablement, car l'examen à la loupe semble bien montrer que la destruction de la couverte a été obtenue par éclatement. Cette constatation est rendue d'autant plus facile que, en dehors du motif qui embrasse à peu près la moitié de la surface du vase, on retrouve sur l'autre moitié, parfaitement conservé d'ailleurs, le même travail préparatoire d'enlèvement de l'émail, travail qui, cette fois, a servi à inscrire en caractères sigillaires quatre vers de cinq syllabes dus au pinceau impérial et chantant la douceur des soirs d'été sous les saules et le précieux parfum des fleurs d'Annam. (Traduction de M. AUROUSSEAU).

Le décor de cette pièce représente un bouquet de bambous entrelacés de plantes grimpantes, les bambous émergeant d'un terrain rocheux entouré d'un mur de jardin de style annamite. L'émaillage de ce décor est particulièrement soigné et le mélange intime du fondant et de

la poudre à émailler a été obtenu d'une façon à peu près parfaite. Les teintes sont douces et l'aspect général est gracieux sauf en ce qui concerne le caisson servant de base au décor qui est lourd et empâté.

#### OBSERVATION GÉNÉRALE

Le procédé de décoration paraît être un émail appliqué, sauf pour le vase, directement sur la couverte. On ne relève pas de trace de fusion ou de coulure de cette couverte : l'émaillage a donc dû être obtenu à une température inférieure à celle des fours à porcelaine. Le raccord des émaux et de la couverte, parfait dans certaines parties, est défectueux dans de rares autres, puisqu'on arrive à décoller à l'aide d'une pointe d'acier des parcelles de cet émail.



Fig. 5. — Vase en porcelaine européenne décoré sous **Minh-Mạng**. (Cliché L. DUMOUTIER).

Le nombre des pièces recueillies, quoique bien minime, permet cependant de supposer qu'il n'y a pas là seulement une fantaisie d'artiste, et d'ailleurs les dates différentes auxquelles les décors ont été ajoutés viennent appuyer cette autre supposition qu'un atelier de décoration a dû exister sous **Minh-Mạng**.

Doit-on croire seulement que les pièces réunies sortent de l'atelier de décoration de porcelaines européennes qui fonctionnait déjà à Canton vers cette époque ? Il semblerait assez logique de prime abord de se ranger à cet avis ; mais il y a lieu toutefois de remarquer que sur les troisième et quatrième pièces décrites, le dessin paraît bien plutôt être l'œuvre d'un Annamite que d'un Chinois et il est certainement préférable, avant toute conclusion prématurée, de rechercher la date du fonctionnement de l'atelier de Donghoï qui a produit, dit-on, des émaux sur cuivre genre Canton.

# LES PRISONS DU VIEUX HUÉ :

## LE KHÁM ĐƯƠNG (1)

Par J.-B. ROUX,

*Des Missions Étrangères de Paris.*

A l'extrémité de la citadelle de Hué, du côté Nord-Ouest, dans l'angle compris entre la porte Chánh Tây (Mirador III) et la porte Tây Bắc ou d'An-Hoà (Mirador II), on aperçoit une vaste enceinte de murailles délabrées, située au milieu de marécages inhabités. Ce sont les restes de la prison des condamnés à la peine capitale. Elle portait le nom de **Khám Đ ường**.

Ce lieu nous intéresse comme tout vestige du passé, mais surtout il nous est cher à nous, Français, parce que plusieurs de nos compatriotes y subirent à diverses époques une rude détention pour la cause de la religion chrétienne.

Quel est le sens étymologique du mot **Khám Đ ường** ?

Nous n'avons trouvé ce mot là que dans deux dictionnaires : celui de Génibrel et celui de Paulus Của.

Tous deux lui donnent le sens de prison, mais ne se servent pas du même caractère pour représenter le son **Khám**.

Pour le mot **Đ ường** il n'y a évidemment aucune difficulté ; il signifie : maison, demeure, et s'écrit 堂.

Pour le mot **Khám**, Génibrel lui donne le sens de prison et l'écrit 籠, caractère dont la signification ordinaire est : prendre, contenir. Paulus Của lui donne également le sens de prison, mais il l'écrit 勘, caractère qui signifie ordinairement : visiter, inspecter, passer en revue. Un lettré que nous avons consulté nous a écrit le mot **Khám** comme Paulus Của et nous a donné l'explication suivante : La prison des condamnés s'appelait **Khám Đ ường** parce que les mandarins venaient de temps en temps y inspecter les prisonniers. Ce détail nous est signalé dans une lettre de M. Miche, dont nous parlerons bientôt : « Un seul homme pénètre dans cet antre (le **Khám Đ ường**) de la part du roi ; et quand il y vient,

(1) Communication lue à la réunion du 22 janvier 1914.

c'est pour examiner si nos fers sont rivés assez près. Voilà l'unique but de sa mission. » (Annales de la Propagation de la Foi, XV, 531 ).

Ainsi donc, soit Génibrel soit Paulus Của donnent au mot **Khám Đuròng** le sens de : prison, et au mot **Khám** tout seul également le sens de : prison. Mais tandis que Génibrel écrit 龕堂, Paulus Của écrit 勘堂.

Qui a raison ? Nous ne voyons pas sur quoi nous baser pour le dire. En effet ni Taberd, ni aucun des trois grands dictionnaires chinois (Couvreur, Giles, Eitel) que nous avons consultés ne donnent au mot **Khám** le sens de : prison. On ne peut non plus guère espérer trancher la difficulté par une pièce officielle. Le mot **Khám Đuròng** ne s'y rencontre jamais. C'est un nom vulgaire. Dans les actes officiels le nom employé est 獄室 *ngục thất*, qui signifie prison.

Le **Khám Đuròng** était la prison des condamnés à la peine capitale. La prison préventive était le **Trần phủ**, ainsi que celle du tribunal des mandarins provinciaux, au **Thừa phủ**.

On enfermait donc au **Khám Đuròng** les prisonniers dont la sentence avait été portée. Ils y attendaient soit le jour de leur exécution, soit l'approbation (y nghị) de leur condamnation par le roi. Aussi quiconque avait franchi une fois l'unique porte de cette prison ne pouvait espérer « en franchir le seuil une seconde fois que dans un cercueil ou sous la conduite du bourreau, en allant à la potence. » (Ann. Prop. de la Foi XV, 527).

Ce sont là les expressions même de M. Miche, missionnaire de la Société des Missions Etrangères (plus tard évêque de Saigon), qui fut enfermé quatre mois dans cette prison (décembre 1842-mars 1843), et auquel nous empruntons la plupart des détails descriptifs que nous allons donner sur le vieux **Khám Đuròng**. Il a fait le récit de sa captivité dans une lettre émouvante, adressée à son frère, en décembre 1842, et insérée dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, volume X V, pages 525-533.

La prison **Khám Đuròng** fut sans doute construite en même temps que la citadelle elle-même, c'est-à-dire sous Gia-long, en 1804. Bien que nous ne connaissions aucun témoignage positif à ce sujet, cette supposition ne paraît pas sortir des limites du vraisemblable. Elle a été en usage jusqu'à la prise de Hué par les Français, en 1885. On ne s'en est plus servi depuis.

Le **Khám Đuròng** était de forme rectangulaire : il mesurait environ cent mètres de long sur soixante de large. Les murs de cette enceinte avaient environ quatre mètres de hauteur. L'orientation était la même que celle de la citadelle : la longueur dans le sens Nord-Ouest-Sud-Est, et la largeur dans le sens Nord-Est-Sud-Ouest. Ces murs

étaient entourés d'un large fossé rempli d'eau. Tout autour était une épaisse haie de bambous épineux qui en défendaient l'accès. Pour pénétrer dans cette vaste enceinte il n'y avait qu'une seule porte à laquelle on accédait en traversant un petit pont de bambou jeté sur les fossés. Cette porte s'ouvrait au milieu de la muraille du côté Nord-Est.

Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui ?

La haie de bambous a disparu. Les fossés existent encore, mais ils sont peu profonds et remplis de nénuphars. Le pont qui traversait ces fossés a été remplacé par une chaussée, ce qui rend l'accès de l'enceinte plus facile. L'enceinte de murailles existe encore tout entière, mais dans un état de délabrement considérable. Je ne sais si l'on pourrait y trouver quelque partie vraiment intacte. Quant à l'ouverture de la porte on peut la voir comme jadis, mais le mur s'étant écroulé, la partie supérieure avec le cintre s'est écroulée aussi.

Il ne reste donc que la partie inférieure jusqu'à la naissance du cintre. On peut voir par ces ruines que cette porte devait avoir un mètre soixante-quinze environ de hauteur : très étroite, un seul homme pouvait y passer à la fois.

Pour se rendre aux ruines du *Khâm Đường* il faut, après avoir franchi la porte *Chánh Tây* (Mirador III), marcher droit devant soi environ trois cents mètres. On trouve alors à gauche un petit sentier qui y conduit à travers les rizières. C'est actuellement l'unique voie d'accès ; y en avait-il autrefois une autre ? nous l'ignorons.

Pénétrons à l'intérieur.

Autrefois la porte d'entrée franchie, on se trouvait en face d'un grand bâtiment qui servait de logement aux gardiens. Ceux-ci étaient des soldats placés sous les ordres d'un mandarin commandant de la prison.

Par derrière et séparés par un assez grand intervalle étaient trois autres bâtiments alignés dans le sens de la longueur de l'enceinte et distants les uns des autres d'environ trois mètres. C'étaient les maisons où étaient enfermés les prisonniers. La première était réservée aux grands mandarins, la deuxième renfermait les dignitaires de second ordre et les gens du peuple « un peu comme il faut », pour me servir de l'expression même employée par M. Miche. Quant à la troisième, elle contenait les gens du plus bas étage, la lie de la population. C'est dans la seconde maison que furent enfermés les missionnaires emprisonnés au *Khâm Đường*.

Nous avons décoré ces geôles du nom de *bâtiments* et de *maisons*, le mot *hangars* eût été plus juste. Il n'y avait en effet ni murailles, ni parois quelconques, mais une infinité de colonnes supportaient un toit en tuiles et c'était tout.



Chacun de ces hangars était divisé en deux compartiments, l'un supérieur, l'autre inférieur. La partie supérieure, élevée au-dessus du sol d'environ un mètre trente, était une immense chambre entourée de planches et sans autre ouverture que la porte. Jamais la lumière n'y pénétrait, car cette unique ouverture était toujours fermée quand les prisonniers y étaient.

Durant le jour, ceux-ci habitaient au rez-de-chaussée sur la terre nue et chacun s'y construisait sa case avec quelques lambeaux de nattes. Ils n'avaient point d'autre abri pour se préserver des intempéries des saisons. Écoutons M. Jaccard, missionnaire de la Société des Missions Étrangères de Paris, emprisonné dans le second hangar avec le Père Odorico, franciscain italien, décrivant ainsi leur logement commun dans une lettre du 14 novembre 1833 : « C'est un rectangle, long d'environ sept pieds et large de six, formé par sept colonnes auxquelles sont liées quatre grandes nattes, qui servent de cloison et ont quatre pieds en hauteur ». (Vie du Vén. Jaccard par Crochet, Paris, Lecoffre. 1879. p. 188).

La nuit venue, au signal donné, tout les prisonniers devaient monter à étage. Quelques soldats montaient avec eux, les mettaient aux ceps, fermaient la porte et retiraient l'échelle après être descendus. Par une grâce particulière du capitaine préposé à la garde de la prison, d'ordinaire les prisonniers de la première et de la deuxième catégories ne changeaient pas de demeure et n'étaient pas mis aux ceps. Quoique le rez-de-chaussée fut si bas qu'on ne pouvait s'y tenir debout, ou y était incomparablement mieux que dans la grande caisse sans lumière et sans air qui était au-dessus.

Ces habitations étaient loin d'être saines : l'humidité de l'air y était persistante à cause du voisinage des marais, la terre que foulaient les prisonniers suintait sans cesse. A la saison des pluies, l'eau pénétrait à l'intérieur des hangars ; à la saison chaude, on y était comme dans une fournaise ardente. Ajoutez à cela l'entassement des prisonniers les uns sur les autres, à cause de leur grand nombre, et la fumée incessante qui remplissait les hangars, se dégageant de chaque case dont l'habitant faisait sa cuisine particulière.

Les quatre bâtiments dont nous venons de parler couvraient à peu près la moitié de la superficie de l'enclos. Le reste était converti en rizières cultivées au profit du commandant de la prison.

Actuellement il n'y a plus de bâtiments dans l'enclos. Quand le **Khám Đờng** ne fut plus en usage, ces hangars abandonnés tombèrent peu à peu en ruines, puis un beau jour le gouvernement fit enlever et transporter ailleurs ce qui restait c'est-à-dire les colonnes et les pièces de bois principales.

Cette vaste enceinte est maintenant couverte d'herbe à paillottes. On y voit quelques parties du sol plus élevées que le reste : ce sont les soubassements des maisons enlevées. Il y a aussi un puits encore en bon état.

On découvre encore au milieu des hautes herbes une toute petite construction en ruines de forme carrée, d'environ quatre-vingts centimètres de hauteur. On nous a dit que c'était les restes d'un autel qui se trouvait là à l'époque où le **Khâm Đuròng** était en usage. Avait-il été élevé par les prisonniers, implorant les Esprits supérieurs dans leur détresse ? Nous croirions plus volontiers que ce sont les soldats qui l'avaient construit, appelant ainsi les génies à leur aide pour la garde des prisonniers.

La responsabilité des gardiens était grande en effet : si un prisonnier s'évadait, le capitaine et les sentinelles étaient passibles de la même peine que le fugitif.

Aussi que de précautions pour empêcher toute évasion. Trois fois le jour on passait la revue : les prisonniers étaient rangés par lignes de cinq hommes et comptés scrupuleusement.

Comme il fallait sortir de l'enclos pour satisfaire aux besoins de la nature, l'administration n'ayant pas prévu de fosses d'aisance dans l'enceinte des murailles, deux fois le jour ordonnait un signal et les soldats conduisaient les prisonniers dans les marais du voisinage et chacun rapportait en revenant sa provision d'eau.

La nuit, les précautions étaient plus minutieuses encore. Nous avons vu comment on enfermait les prisonniers, préalablement mis aux ceps, dans la partie supérieure du hangar. De plus la garde devenait plus sévère. Pendant le jour les surveillants étaient peu nombreux, mais pendant la nuit il y en avait parfois jusqu'à quatre-vingts et cent. Ils se divisaient en deux groupes. Les uns étaient dans l'enceinte des murailles et se promenaient de côté et d'autre, un flambeau à la main, en frappant de temps en temps sur une crécelle de bambou pour témoigner de leur diligente vigilance. Ceux du dehors étaient les plus nombreux, ils poussaient à chaque instant de grands cris et s'interpellaient de loin pour bien montrer qu'ils ne dormaient point.

Un mot maintenant de la condition morale et physique des prisonniers enfermés dans ces tristes réduits.

Au point de vue moral le **Khâm Đuròng** était, dit M. Miche, « le vrai réceptacle de tous les vices et de tous les crimes. » (Ann. Prop. de la Foi, XV, 526). Rien d'étonnant à cela : toute prison a des hôtes de ce genre. « Il n'est pas à propos, dit M. Jaccard, de vous parler de la Société qui nous entoure ; ce sont des voleurs et autres gens de cette espèce. Cependant, à les en croire, ils sont gens honnêtes. » (Crochet, Vie du Vén. Jaccard, p. 188).

A plusieurs reprises pourtant l'innocence et la vertu franchirent l'enceinte du *Khám Đuròng* et y portèrent les mêmes chaînes que le crime et le vice. Ce fut à l'époque des persécutions religieuses de *Minh-Mạng*, *Thiệu-Trị* et *Tự-Đức*. Un évêque, sept missionnaires européens dont nous citerons tout à l'heure les noms, plusieurs prêtres indigènes et de nombreux chrétiens subirent les rigueurs de cette horrible prison et quelques-uns y moururent, pour n'avoir pas voulu renoncer à leur foi.

Au point de vue physique, on y voyait affluer « tous les genres d'infortunes, la pauvreté, la faim, la soif et la misère la plus digne de pitié. » (Ann. Prop. de la Foi, XV, 527). Ce sont les expressions même de M. Miche. Les prisonniers ne recevaient du gouvernement que la nourriture, et quelle nourriture ! chaque mois vingt écuelles de riz de qualité inférieure, le rebut des magasins. Quant à la marmite et au bois pour cuire ce riz, quant aux nattes et aux habits, tout cela était aux frais du prisonnier. Ceux qui n'avaient ni parent ni ami pour leur fournir ces objets indispensables et ajouter à leur ration ce qui manquait pour qu'elle fut suffisante, n'avaient qu'à mourir de froid et de faim, personne n'en avait cure.

Et c'est ce qui arrivait en effet, surtout parmi les prisonniers habitant le troisième hangar, les gens de bas étage. « Chargés de chaînes, dit M. Miche, étendus sur une terre humide, sans vêtements, abandonnés comme des animaux, tout prêts à rendre le dernier soupir, » (Ann. Prop. de la Foi, XV, 530) les plus vaillants n'ont que la force de crier : *Đói ! Đói !* J'ai faim ! J'ai faim ! Dans l'espace d'un mois, ajoute ce même témoin, « il est mort près de quarante prisonniers dans ce réduit ».

Dante vit ces mots terribles écrits sur la porte de l'Enfer : « En entrant ici quittez toute espérance. » On aurait pu écrire les mêmes paroles sur la porte de l'Enfer annamite qui avait nom *Khám-Đuròng*. Nous l'avons dit, tout prisonnier qui en avait franchi la porte n'en sortait ordinairement que dans un cercueil ou sous la conduite du bourreau pour aller au supplice. En outre, dans ce séjour de la misère la plus noire, jamais un regard compatissant, jamais une parole de pitié. Jamais un riche ou un grand ne se serait abaissé à visiter ces malheureux. « Un seul homme, dit M. Miche, pénètre dans cet antre de la part du roi, et quand il y vient c'est pour examiner si nos fers sont rivés assez près. Voilà l'unique but de sa mission. Les petites grandeurs de ces contrées infidèles se croiraient humiliées si un homme chargé de chaînes paraissait en leur présence ; elles se regarderaient comme déshonorées si une main décharnée s'approchait de la leur pour recevoir une obole. Oh ! que la bienfaisance païenne a les entrailles

étroites ! On trouvera encore quelques personnes compatissantes qui ne refuseront pas une poignée de riz au pauvre qui frappe à leurs portes, mais aller chercher le malheureux dans son réduit pour essuyer ses larmes et apaiser sa faim, c'est le privilège de la charité chrétienne ; elle seule peut revendiquer cette gloire. » (Ann. Prop. de la Foi, XV, 530.

Voici les noms des huit Européens, dont sept Français, qui ont été emprisonnés au **Khâm-Đuròng**.

Sous le roi **Minh-Mạng**, M. François Jaccard et le Père Odorico y séjournèrent du 8 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1833. Le Père Odorico était un missionnaire Franciscain italien et M. Jaccard était missionnaire de la Société des Missions Etrangères de Paris. Le premier mourut dans les prisons de **Ái-Lao** le 23 mai 1834, le second fut étranglé à **Quảng-Trị** le 21 septembre 1838.

Sous le roi **Thiệu-Trị**, MM. Siméon Berneux, Jean Galy, Pierre Charrier furent emprisonnés au **Khâm-Đuròng** depuis le commencement d'octobre jusqu'au 12 décembre 1842, et MM. Jean-Claude Miche et Pierre Duclos du 12 décembre 1842 au 12 mars 1843. Ces cinq missionnaires appartenaient à la Société des Missions Etrangères de Paris. Condamnés à mort pour la Religion, ils attendaient en prison que le roi fixât le jour du supplice quand le 25 février 1843, la corvette française *l'Héroïne* entra dans le port de Tourane. Le commandant Lévêque informé de la captivité des cinq missionnaires français les réclama énergiquement. Le 12 mars **Thiệu-Trị** consentit, bien à contre-cœur, à les relâcher, et les remit entre les mains du commandant de *l'Héroïne*.

Toujours sous le règne de **Thiệu-Trị**, le **Khâm-Đuròng** reçut un hôte encore plus illustre, M<sup>sr</sup> Lefebvre, évêque de Saïgon, et cela à deux reprises. La première captivité dura deux ou trois mois, au commencement de 1845. Mais le contre-amiral Cécile, commandant des forces navales de la France dans l'Extrême-Orient, ayant appris la captivité et la condamnation à mort de l'évêque, vint le réclamer. Le roi effrayé le lui remit. Déposé à Syngapour, M<sup>sr</sup> Lefebvre rentra à Saïgon.

Arrêté dès son arrivée il fut de nouveau condamné à mort, mais cette fois-ci avec sursis. On l'enferma quelque temps au **Khâm Đuròng** (août 1846), puis le roi, craignant de se faire des difficultés avec la France, le renvoya et le fit reconduire sur une jonque jusqu'à Syngapour. (Nous n'avons point trouvé, en ce qui concerne M<sup>sr</sup> Lefebvre, mention expresse du **Khâm-Đuròng** ; mais nous croyons qu'il y subit une partie de sa captivité tant en 1845 qu'en 1846, parce que les deux fois il fut condamné à mort, or nous savons que le **Khâm-Đuròng** était la prison des condamnés ; de plus, spécialement pour sa seconde captivité,

il est dit dans la *Cochinchine Religieuse* du P. Louvet (II 162) qu'il fut enfermé dans la prison des malfaiteurs ; ce qui paraît bien désigner le Khâm-Đuròng).

Permettez-moi d'exprimer un vœu avant de terminer ce modeste travail. Le Khâm-Đuròng est dans un état de délabrement considérable, qui ira s'accroissant toujours davantage, jusqu'au jour où il n'en restera plus que l'emplacement et le souvenir. Pourtant c'est un lieu historique remarquable. Il serait regrettable que, lorsqu'il ne restera plus rien de ces ruines, le souvenir lui-même ne vint à s'obscurcir et à s'effacer. Ne serait-il pas à propos que les « Amis du Vieux Hué » conservent à l'histoire ce souvenir, d'une manière exacte, en faisant dresser au milieu des ruines actuelles une petite stèle, indiquant brièvement ce qui fut autrefois en ce lieu. On pourrait y joindre le nom des huit Européens, dont nous avons parlé plus haut, qui y subirent une cruelle détention, car leur souvenir mérite d'être conservé.

# SOUVENIRS HISTORIQUES

## EN AVAL DE BAO-VINH

### LA BUTTE DE TIR DE THANH-PHUOC (1)

Par R. MORINEAU,

*Des Missions Etrangères de Paris*

« En 1642, à la 5<sup>e</sup> lune (28 mai — 26 juin). Công-Thượng-Vương, « voyant que le royaume était riche et prospère conçut le projet d'attaquer le Tonkin. — Il passait fréquemment en revue les troupes de terre, les exerçant aux manoeuvres militaires .

« Un jour il alla en barque au port de Nôn — [D'après les Annales « impériales, *Cang mục*, livre XX. folio 25<sup>b</sup>, c'est le port de Thuận-An « actuel] — et vit que les troupes de mer n'étaient pas dans un état « satisfaisant. Il ordonna aussitôt aux trois sous-préfectures de Hương « Trà, de Quảng-Điền et de Phú-Vinh d'établir un champ d'exercices « pour les troupes de mer au village de Hoàng-Phúc [sous Tỵ-Đức « Hồng-Phúc et aujourd'hui Thanh-Phước], dans le Phú-Vinh (2). »

« On éleva une butte en terre haute de plus de trente pieds « (12 mètres) et longue de plus de cent cinquante pieds (60 mètres).

« Pendant sept mois les troupes s'exercèrent à ramer et à tirer le « canon. Ceux qui faisaient preuve d'habileté recevaient en récom- « pense de l'or et de la soie. A ce moment dans les troupes de mer, il « n'y avait aucun soldat qui ne fût exercé et habile (3). »

Cette butte de tir se trouve sur la rive gauche de la rivière de Huè, en aval et sur le territoire du village de Thanh-Phước, sous-préfecture de Hương-Trà canton de Vinh-Trị, et fait suite aux cales sèches de l'ancien arsenal, construit sur le même village.

(1) Communication lue à la réunion du 22 janvier 1914.

(2) Thanh-Phước est maintenant dans le huyện de Hương-Trà.

(3) Annales des premiers Nguyễn. *Thật lục tiền biên* livre III folio 7b. Ce document et sa traduction m'ont été fournis par le B. P. Cadière : *Le Mur de Đổng-Hới*. B.E.F.E.O. 1906, p. 148.

Cette butte est loin d'avoir aujourd'hui l'importance qu'elle avait jadis. Elle est rongée rapidement par les flots, surtout quand les vents du Nord-Est soulèvent les eaux de la rivière et que les vagues viennent se briser contre elle. Il est probable qu'elle disparaîtra prochainement si le courant de la rivière ne se modifie pas.

Aujourd'hui la largeur de la butte à sa base extrême est de quarante mètres ; au sommet elle n'est plus que de trois mètres. Sa longueur, à la base, atteint encore vingt-huit mètres, mais au sommet elle n'est plus que de huit mètres cinquante centimètres. Sa hauteur au point le plus élevé atteint huit mètres.

Cette butte a été construite entièrement en terre glaise, extraite à proximité et très probablement des anciennes cales sèches très proches.

Elle est orientée, en aval, au Nord — Nord-Est, en amont, au Sud — Sud-Ouest. En tenant compte de cette orientation on peut supposer que les jonques de guerre du royaume d'Annam s'embossaient en pleine rivière à la hauteur du marché actuel de Lại-An, ou même plus près, et de là dirigeaient leur tir sur la butte. Les petits boulets mal dirigés, pouvaient aller se perdre, sans trop de dangers pour la population, dans la plaine de rizières qui s'étend entre les villages actuels de Thuận-Hòa et Tiên-Thành.

Sous pouvons croire que les artilleurs annamites, quoi qu'en dise le document cité plus haut, étaient restés médiocres, puisque, au siècle dernier, l'empereur Minh-Mạng sentait la nécessité, pour les officiers eux-mêmes, de récompenser royalement les bons pointeurs.

C'est ainsi que, en 1824, un commerçant français, M. Doret (1), dont le brick avait remonté la rivière jusqu'au port de Huê (2), c'est-à-dire jusqu'à Bao-Vinh, fut témoin d'un de ces exercices, glorieux pour nos compatriotes encore au service de la cour d'Annam.

Nous lisons en effet dans les « Souvenirs de Huê » de Đức Chaigneau :

« Pendant le séjour de M Doret dans le port de Huê, Minh-Mạng  
« alla plusieurs fois assister au tir du canon, qui avait lieu au poly-  
« gone situé à trois ou quatre kilomètres du port. Ce tir était organisé  
« pour les mandarins, et le roi promettait une récompense d'un pain

(1) Monsieur Doret fut plus tard sénateur.

(2) Par l'expression « port de Huê » M. Đức Chaigneau dans ses « Souvenir de Huê », Paris, Imprimerie impériale. 1867, p. 195, désigne l'embouchure du fleuve de Thuận-An. Mais il est probable que le brick remonta jusqu'à Ba-Vinh. C'est là, en effet, que les jonques chinoises venaient jeter l'ancre. Voir même auteur p. 195.

« d'or (1) à ceux de ces fonctionnaires qui mettaient un boulet dans le « petit cercle de la cible, et d'un pain d'argent (2) si le boulet n'atteignait que le second cercle.

« M. Vannier et M. Chaigneau accompagnaient toujours Minh-Mang « et prenaient part au tir comme les mandarins annamites. A l'un de « ces exercices, Monsieur Vannier, excellent officier d'artillerie, après « avoir pointé un canon, y fit mettre le feu, et dit tout haut à ses collègues en se frottant les mains : « Voilà un pain d'or qui part ». Tous « les mandarins se mirent à rire. Un instant après un homme de service « vint lui présenter en cérémonie de la part du roi un pain d'argent « dans un plateau. « Ah ! Ah ! fit M. Vannier en riant, et en prenant le « pain d'argent je croyais avoir mieux visé ».

« Cependant, un nouveau signal ayant fait connaître que, vérification « faite, le dernier boulet tiré avait percé le petit rond, un autre « homme de service suivit le premier, et apporta au vainqueur un pain « d'or, en lui réclamant le pain d'argent. M. Vannier reçut le pain d'or, « mais il ne rendit pas le lingot d'argent : « Le roi, dit-il à l'homme, « m'a donné les deux, et je garde les deux, le coup les vaut bien (3) ».

Au dire des Annamites la butte de Thanh-Phước fut abandonnée comme butte de tir et devint un poste d'observation entre Hué et Thuận-An, un de ces postes de télégraphie optique dont parle Dutreuil de Rhins (4).

En 1876, les officiers de marine français au service de Tur-Đức ne connaissaient d'autre butte de tir que celle de Thuận-An (5), et Dutreuil de Rhins ne parle de la butte de Thanh-Phước que, comme un petit tertre masquant les magasins de l'arsenal (6).

Ce tertre, dit butte de tir de Thanh-Phước, encore verdoyant il y a quelques années, n'est plus planté que de quelques rachitiques lilas du Japon toujours brisés par les gardiens de buffles.

On ne peut que regretter la disparition prochaine de cette ancienne butte de tir, car de son sommet on jouit d'une agréable vue vers tous les points de l'horizon.

R. MORINEAU.

(1) D'après une note de Đức Chaigneau, p. 263, le pain d'or valait dix-sept pains d'argent.

(2) D'après le même, le pain d'argent, de dix onces annamites, valait environ 83 francs. C'est la barre d'argent.

(3) Souvenir de Hué, par Michel Đức Chaigneau Paris, Imprimerie impériale 1867, p. 262-263.

(4) « Le Royaume d'Annam et les Annamites » Journal de voyage de J. L. Dutreuil de Rhins. Paris. Plon, 1873, p. 73.

(5) id. p. 65.

(6) id. p. 74.



# DOCUMENTS HISTORIQUES

## SUR LE NAM-GIAO (1)

Par L. CADIERE,

*Des Missions Étrangères de Paris.*

C'est en 1806 que Gia-Long fit construire le tertre du Nam-giao, vulgairement appelé « Esplanade des Sacrifices », parce qu'il sert d'autel pour le grand sacrifice que le roi d'Annam offre au Ciel, à certaines époques déterminées.

Avant de mentionner le passage des Annales qui rend compte de cette construction, il ne sera pas sans intérêt de rechercher, dans les relations des Européens qui ont vécu en Annam avant Gia-Long, les détails qu'ils donnent sur le sacrifice au Ciel .

1. — Le Père de Rhodes nous parle du sacrifice au Ciel tel qu'on le célébrait à son époque.

Dans son Dictionnaire, au mot *giao*, il donne l'expression *bua ra giao*, « cérémonie dans laquelle le roi du Tonkin, que l'on appelle *bua*, au commencement de l'année, va en grande pompe dans une campagne afin d'y adorer le Ciel, et, par après, de labourer la terre de sa propre main. »

Le P. de Rhodes ne séjourna au Tonkin qu'une seule fois, de 1627 à 1630. Par contre, il fit, à deux reprises différentes, en Cochinchine, un séjour plus long, une première fois de 1624 à 1626, une seconde fois de 1640 à 1645, ce second séjour étant entrecoupé de deux voyages aux Philippines et à Macao.

Il semblerait donc naturel qu'il parlât, dans ces ouvrages, du sacrifice au Ciel que l'on faisait en Cochinchine ; et cependant il place cette cérémonie au Tonkin et ne la mentionne que là.

Ce fait, qui paraît à première vue extraordinaire, s'explique par plusieurs raisons : D'abord il ne semble pas que le P. de Rhodes se soit trouvé une seule fois à la cour de Cochinchine pendant les fêtes du premier de l'an. C'est à une époque différente qu'il place ses apparitions à la capitale, « à la cour », « à la ville royale » selon ses expressions. Mais

(1) Communication lue à la réunion du 22 janvier 1914.

une raison décisive c'est, je crois, qu'à cette époque les rois de Cochinchine, à peine établis, et ne se considérant pas encore comme de vrais souverains, ne célébraient pas la cérémonie du sacrifice au Ciel. Cela ressort, semble-t-il, du fait que le P. de Rhodes signale que cette prérogative était réservée au *bua*, aujourd'hui *vua*, c'est-à-dire à l'empereur de la dynastie Lê. Au Tonkin, le *chúa*, c'est-à-dire le seigneur *Trịnh*, ne jouait dans cette cérémonie qu'un rôle secondaire, au même titre que les autres grands mandarins. Or, à l'époque où nous sommes, les *Nguyễn* n'étaient encore que de puissants gouverneurs des provinces du Sud, et non des rois proprement dits.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de savoir comment se passait la cérémonie au Tonkin (1).

« Parmi les rites que ces peuples observent très religieusement, la première place est occupée par l'invitation à ouvrir la terre et à cultiver les champs qui est faite à tous, en grande pompe, au début de chaque année. Le commencement de l'année tombe, chez les Tonkinois et les Chinois, au milieu même du temps qui sépare le solstice d'hiver et l'équinoxe du printemps ; il répond à notre cinq février, pourvu que ce soit la nouvelle lune.

« A cette époque, on choisit le jour que les mathématiciens ou plutôt les magiciens ont désigné... Ce jour là, qui est à l'ordinaire le troisième jour de l'année, tous ceux qui remplissent quelque fonction dans l'état sont tenus de se rassembler à la capitale, tous en habits magnifiques, portant les insignes de leur dignité. C'est en cet apparat qu'ils accompagnent le roi dans toute la ville, dans l'ordre suivant.

« En ayant de tous, les soldats ouvrent la marche, tenant en main des armes superbes. Ayant assisté à la cérémonie, je n'ai jamais pu connaître exactement le nombre de ces troupes, mais j'ai estimé qu'il pouvait y avoir cinquante mille hommes.

« Après ces troupes venaient les chefs, les mandarins, et toute la noblesse de marque. Tous étaient montés sur des chevaux richement caparaçonnés, ou sur des éléphants gigantesques. Je me souviens d'avoir compté plus de trois cents de ces éléphants de choix. Puis j'ai vu le *chúa* *Thanh-đô-Vương* (2), c'est-à-dire le roi subalterne, mais qui a en main toute l'administration du royaume. Il était traîné sur un char doré, duquel il descendait pour monter sur un éléphant qu'il dirigeait avec une grande habileté. Par après venaient les lettrés en longues files, tant les bacheliers que les docteurs, vêtus d'habits de grand

(1) *Tunchinensis historie libri duo...* authore P. Alexandro de Rhodes... Lugduni, 1642 — pp. 8-10.

(2) C'est *Trịnh-Tráng* qui eut l'autorité en main de 1623 à 1657.

prix qui leur descendaient jusqu'aux pieds. Enfin, en dernier, lieu le *bua* lui-même apparaissait aux yeux de tous, sur un trône immense, haut de vingt pieds, porté sur les épaules de ses gens. Du trône pendaient de tous côtés des voiles de soie, et de très beaux tapis, de couleur jaune, formant un ensemble merveilleux. Cette couleur est réservée au roi seul ; les habits de tous les autres assistants étaient d'une couleur tirant sur le violet.

« Le roi, dans cet apparat, sort de son palais, appelé *dên*, qui est presque aussi étendu qu'une cité. Il traverse toute la ville et s'avance dans une vaste campagne. Là, descendant de son trône, avant tout, il sacrifie solennellement au Ciel. Puis, prenant en main une charrue artistement façonnée et décorée richement, il laboure le sol pendant quelques instants. . . . .

« Alors le *chúa* se prosterne devant le roi qui reste debout, lui offre respectueusement ses hommages et lui promet fidélité et obéissance. Après cela, cette immense multitude se prosterne contre terre, et chacun, rendant hommage à son roi, fait des vœux pour lui et lui exprime son affection du mieux qu'il peut.

« Enfin le souverain est reconduit à la capitale avec le même cérémonial. »

Le P. de Rhodes arriva au Tonkin en mars 1627, donc après l'époque du sacrifice au Ciel. Il en repartit pour toujours en mai 1630 (1). La cérémonie qu'il décrit, et à laquelle il assista, se passait donc, à Hanoi, en 1628, en 1629 ou en 1630.

II. — En 1671, Bénigne Vachet, des Missions Étrangères de Paris, arrivait en Cochinchine. Il y resta quatorze ans. Il nous a laissé une relation, conservée aux Archives du Séminaire des Missions Etrangères (2), récemment publiée dans le Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine (3), dans laquelle il nous décrit le sacrifice au Ciel tel qu'on le pratiquait à Hué (4).

« Ces trois premiers jours de la nouvelle année, dit-il, sont solennisés avec des festes et des pompes magnifiques. Le premier jour avant le lever du soleil, le Roy, les princes, tous les seigneurs, les officiers de guerre et de justice avec toutes les troupes qui sont à la Cour se rendent dans une plaine où chacun tient le rang qui lui convient. Il n'y a que le Roy seul qui soit habillé de noir et qui ait la teste nue.

(1) Voyages et Missions du P. de Rhodes, édition de 1884, 2<sup>e</sup> partie, chapitre 12<sup>e</sup> p. 101.

(2) Volume 729, pp. 9 à 116.

(3) Année 1913, 1<sup>o</sup> livraison, pp. 1 à 77.

(4) Ibid. p. 41-42.

Jusqu'à ce que l'astre paraisse sur l'horizon, tous gardent un silence très profond, et lorsque le soleil se fait voir, le Roy sort de sa chaise et il va se placer dans le centre d'un espace rond qui est vuide. A la veüe de tous les assistants, les deux genouils en terre, il se prosterne profondément neuf fois de suite, se relevant debout à chaque fois : c'est pour adorer la vertu du Ciel, ne reconnoissant rien au-dessus de luy que son influence. Cela étant fait, il se remet sur son trosne portatif, les princes les uns aprez les autres viennent luy rendre les mesmes hommages qu'il a rendus au Ciel ; les officiers de la couronne marchent en suite ; les autres officiers selon leur ordre font ensemble les mesmes prostrations ; l'armée entière en fait autant : aprez quoy ce sont des cris de joye pour souhaiter au Roy la bonne année avec une lougue et heureuse vie. L'on fait peu aprez une triple décharge de la mousqueterie et de toute l'artillerie qui est flanquée sous les galeries qui entourent le palais qui est proche de ce lieu. »

On le voit, la cérémonie, avec plusieurs variantes, est calquée sur celle qui était célébrée au Tonkin quarante ans plus tôt. Vachet arriva en Cochinchine un an avant la dernière des grandes expéditions du Tonkin contre la Cochinchine, qui consacra définitivement l'indépendance du nouveau royaume. Depuis longtemps déjà, le succès de leurs armes avait permis aux Nguyễn de se considérer comme de vrais rois. Il n'est pas étonnant qu'ils aient, en même temps, revendiqué ce qui est considéré comme une des principales prérogatives du pouvoir suprême, le sacrifice au Ciel.

Au Tonkin, la cérémonie comprenait trois actes distincts : le sacrifice au Ciel, l'ouverture du sol par le souverain, et le renouvellement des hommages à l'empereur à l'occasion du nouvel an. En Cochinchine, Vachet ne mentionne que le premier et le dernier acte. Mais de ce qu'il passe sous silence la cérémonie du labour, il ne s'ensuit pas que le roi ne l'accomplit pas à ce moment. Ce peut être un simple oubli de la part de Vachet.

A quel endroit précis avait lieu la cérémonie du Nam-Giao à cette époque ? Ce n'est qu'en 1687 que Ngãi-Vương quitta Kim-Long, où les Nguyễn étaient depuis 1636, pour s'établir à Phú-Xuân. Quand Vachet nous parle du palais du roi, c'est donc le palais de Kim-long qu'il indique. C'était donc dans les environs du village actuel de Kim-Long qu'était la plaine où avait lieu le sacrifice au Ciel. Le P. de Rhodes, à propos d'événements qui eurent cette résidence de Kim-long pour théâtre, mentionne une « large campagne voisine » du palais (1),

(1) Voyages et Missions du P. de Rhodes, édition de 1884 ; Lille ; Desclée, De Brouwer et Cie, page 219.

où les princes de la Cour faisaient « de magnifiques carrousels. » L'ancien champ de manœuvre de la résidence de Kim-Long, signalé par les restes de deux buttes de tir, était situé en arrière du village actuel, sur le bord de la rivière qui se jette dans le canal ouest de la citadelle de Hué. C'était là, peut-être, qu'avaient lieu toutes les cérémonies décrites par Vachet, et notamment le sacrifice au Ciel. Mais il se pourrait bien que cette hypothèse fût démentie par des recherches ultérieures.

III. — Gia-Long, vainqueur des Tày-Sơn, se proclama empereur le 10 juin 1802, second jour de la cinquième lune de l'année *nhâm-tuất* (1). Dès le printemps de l'année suivante il prit ses dispositions pour remplir une des fonctions inhérentes à sa dignité et sacrifier au Ciel (2).

« En *quí-hợi*, deuxième année de la période Gia-Long, au printemps, à la première lune... le jour *ất-dậu* (10 février 1803), on prépara dans la campagne de An-Ninh un tertre qui réunissait les conditions voulues pour sacrifier au Ciel et à la Terre.

« L'empereur s'adressant au Ministre des Rites lui dit : Serait-il convenable de négliger la cérémonie du sacrifice au Ciel, qui a une si grande importance ? Et il ordonna aux mandarins des Rites de faire des recherches au sujet de la cérémonie du Giao et de délibérer pour l'accomplir. »

C'est en 1806 que le Nam-giao actuel fut construit. Voici comment les Annales de Gia-long mentionnent le fait (3).

« En *bính-dần*, cinquième année de la période Gia-Long... à la deuxième lune, le jour *giáp-thân* (23 mars 1806), on construisit pour la première fois le tertre du Nam-Giao, [situé au Sud de la capitale, sur le village de Đương-Xuân], auquel on donna, suivant les prescriptions, trois assises. [La première assise est un tertre circulaire, haut de six pieds huit pouces, et d'un pourtour de trois cent trois pieds cinq pouces. La seconde assise est un tertre carré, haut de deux pieds cinq pouces, dont chaque côté mesure cent quatre-vingt-quinze pieds sept pouces. La troisième assise a un pied neuf pouces de haut, avec des côtés de trois cent soixante-quinze pieds chacun. Les trois assises sont entourées de balustrades sur tout leur pourtour.]

« Le tertre circulaire de la première assise sert à sacrifier au Suprême Souverain du Vaste Ciel et aux Esprits de l'Auguste Terre.

(1) Annales de Gia-Long, *Đại nam thực lục chính biên đệ nhất kỷ*, livre XVII, folio 1°.

(2) Annales de Gia-Long *Đại nam thực lục chính biên đệ nhất kỷ* livre XX, folios 1°, 4°.

(3) *Đại nam thực lục chính biên đệ nhất kỷ*, livre XXVIII, folios 1°4,5.

« Sur le tertre carré de la seconde assise sont huit emplacements pour huit divinités secondaires : Le premier à gauche, la Grande Lumière ; le second à gauche, les Constellations du Ciel entier ; le troisième à gauche, les Vents et la Pluie, les Nuages et le Tonnerre ; le quatrième à gauche, la Grande Année (1) et le Chef de la Lune. A droite, en premier lieu, la Lumière Nocturne (2), en second lieu, les Montagnes et les Mers, les Cours d'eau et les Lacs [à la neuvième année de Minh-mạng, on a changé cette expression en celle de : les Fleuves et les Lacs], en troisième lieu, les Tertres et les Collines, les Plaines grasses et fertiles ; en quatrième lieu, les Esprits célestes et les Esprits terrestres de l'Univers entier (3).

« Sur les côtés est et sud de la troisième assise on place le bois de chauffage ; sur les côtés ouest et nord sont les fosses pour ensevelir les restes. A l'extérieur de la troisième assise est un terre-plein carré complètement planté de pins. Tout autour du terre-plein carré, on bâtit, un mur en maçonnerie, aux portes des quatre faces on éleva des colonnes en briques. A l'extérieur du tertre et à droite, on plaça le Palais de la Purification, Trai-Cung, où l'empereur devait se purifier.

« Ordre fut donné au Commandant de Corps d'armée Phạm-văn-Nhơn de diriger les travaux et de donner en récompense aux troupes chargées du travail cinq mille ligatures. Si, en délimitant le terrain, on devait empiéter sur les propriétés particulières des gens du peuple, ou s'il fallait déplacer des tombeaux, toutes les personnes lésées devaient être dédommées en argent.

« On désigna vingt-cinq hommes du peuple du village de Dương-Xuân, qui furent chargés de prendre soin du tertre, et qui furent exemptés des corvées publiques.

« Ordre fut donné au Ministère des Rites de fixer les ustensiles nécessaires pour le sacrifice Nam-Giao, lesquels devaient être fabriqués par les services intéressés conformément aux modèles rituels. On ordonna aussi à la province de Quảng-Đức d'acheter en les choisissant soigneusement un jeune buffle et huit buffles adultes, de les nourrir dans un enclos spécial, et de leur donner des grains choisis et de l'eau pure, pour qu'on pût les offrir lors du Grand sacrifice. »

(1) 太歲, *thái tuế*, nom d'une étoile malfaisante, ou génie de la Terre, d'après Couvreur. D'après Eitel, planète imaginaire qui se meut dans une direction opposée à Jupiter et au moyen de laquelle on calcule l'année.

(2) 夜明, *đạ minh* ; d'après Couvreur et Eitel : fosse dans laquelle on sacrifie à la lune.

(3) Toutes les parties de l'univers énumérées ici sont personnifiées, et il faut entendre : les Esprits des Montagnes et des mers, etc.

Lorsque, arrivés au terme de leur tâche, les Annalistes qui ont retracé l'histoire de Gia-Long, font l'éloge de ce prince et récapitulent les grandes œuvres qu'il a accomplies, après avoir dit qu'il fonda le royaume annamite actuel, qu'il bâtit la capitale et répara les tombeaux de la dynastie, ils n'omettent pas de mentionner qu'il « établit le lieu pour le sacrifice Giao (1). » C'est que, le sacrifice au Ciel étant considéré comme un des principaux devoirs et comme le privilège suprême de la dignité impériale, la construction du tertre pour le Nam-Giao affirmait aux yeux de tous que Gia-Long était le souverain légitime de la nation annamite, et qu'il avait à cœur de rendre le Ciel, de qui il tenait son mandat, propice à la nouvelle dynastie et au peuple tout entier.

(1) Annales de Gia-Long, *Thật lục chínhnhứt* LX, 20 b.

# LE VIEUX HUÉ D'APRÈS DUC CHAIGNEAU :

## LE NAM-GIAO (1)

Par II. DE PIREY

*Des Missions Etrangères de Paris.*

Dans l'ouvrage intitulé « Souvenirs de Hué » par M. Michel D. Chaigneau, Paris Imprimerie Impériale 1867, nous lisons page 147.

« Du haut du mât de pavillon, et en regardant dans la direction du « Sud, on distingue vis-à-vis de soi et à 12 kilom. environ, une montagne isolée et dont le sommet est aplati et planté de pins ainsi que « le tour, formant en quelque sorte un paravent ou ornement lointain « de verdure pour la ville de Hué. Les Annamites l'appellent « Ngự-  
« bình, vase royal », parce qu'elle orne la ville royale, de même que « des vases garnis de fleurs ornent un appartement. Les Tày-sơn se « servaient de cette montagne, comme étant placée dans la direction « du Sud tout à fait en face de la capitale, pour leur sacrifice au Ciel ».

Mon but, dans cette courte note, serait de préciser, et de rectifier quelques détails qui me semblent manquer d'exactitude.

Je ferai remarquer tout d'abord que M. Chaigneau se trompe lorsqu'il estime à 12 kilom. la distance qui sépare le palais de la Montagne du Roi. En effet si nous consultons les dernières cartes de la Mission topographique, nous pourrions aisément constater qu'il n'y a guère que 3 kilom. entre le mât de pavillon et cette montagne.

Quant à cette expression « Ngự-bình », on ne doit point la traduire par « vase royal ». Le mot *bình* s'il peut en effet signifier quelque fois *vase*, *urne*, a certainement ici le sens du mot annamite *che*, *cache*, et se traduit par *écran*, *paravent*.

Le Ngự-bình n'est donc pas un simple ornement destiné à réjouir la vue par ses couleurs verdoyantes, mais c'est bien plutôt cet écran magique destiné à protéger la famille royale et la ville, contre toute mauvaise influence venant du Sud. C'est pour cette même raison, basée sur la croyance et les rites séculaires de l'Annam, que nous voyons les

(1) Communication lue à la réunion du 18 décembre 1913.



habitants de ce pays placer un écran ou *Binh-phong*, soit devant l'entrée de leur demeure, soit devant les portes de leurs pagodes, soit enfin, dans certains cas, à l'entrée de leurs villages.

M. Chaigneau se trompe encore, lorsqu'il nous dit que le *Ngự-bình* servit jadis aux *Tây-sơn* pour le sacrifice au Ciel.

Ce ne fut pas cette montagne qui servit alors, mais plutôt une petite colline, située à l'Ouest du *Ngự-bình*, et qui lui est contigue.

Ce serait là, plutôt, le véritable emplacement choisi par les *Tây-sơn*, et la raison en est que tous les Annamites s'accordent à donner à cette colline le nom de *Hòn-thiên*, « colline du Ciel », et qu'ils disent que jadis, avant qu'on ait construit le *Nam-giao* actuel on y sacrifiait au Ciel.

A remarquer aussi qu'on accède au sommet de cette colline par quatre chemins qui sont orientés aux quatre points cardinaux et qu'autour de la terrasse centrale du sommet sont disposées quatre autres terrasses circulaires, placées en contre-bas les unes des autres, et qui prouvent l'utilisation religieuse de ce lieu.

J'ajouterai enfin comme conclusion, qu'une inspection minutieuse de toute cette colline, nous montre çà et là enfouis dans le sol, des débris de briques. C'est ce qui a fait supposer à M. Eberhardt que nous nous trouverions sur un vieil emplacement cham.

# NOTE SUR LES PINS DU NAM-GIAO

## (ESPLANADE DES SACRIFICES) (1)

Par NGUYEN-ĐÌNH-HOÈ,

*Sous-Directeur de l'Ecole des Hậu-Bộ (Huê)*

Les pins qui sont dans l'enceinte du Nam-Giao ont été plantés d'après les ordres de Gia-Long, dans la 5<sup>e</sup> année du règne de cet Empereur. C'est à cette époque que fut changé l'emplacement sur lequel se célébraient les cérémonies faites en l'honneur du Ciel et de la Terre et que celles-ci furent organisées au lieu qu'occupe le Nam-Giao actuel.

Un groupe de ces pins qui se trouve dans la 1<sup>re</sup> enceinte, côté sud, personnifie l'Empereur, fondateur de la dynastie, chaque arbre isolé représentant soit un prince, soit un mandarin civil ou militaire ayant participé à l'œuvre de la restauration de l'Empire. Chaque arbre doit porter suspendu au tronc une plaque en bronze ou en pierre portant inscription ou impériale, ou princière, ou le nom du mandarin civil ou militaire qu'il est chargé de représenter.

Dans l'enceinte du Trai-Cung ou « Palais du Jeûne », l'Empereur Minh-Mạng a commencé à planter de sa main les dix premiers pins portant des plaques de bronze avec des inscriptions impériales.

L'Empereur Thiệu-Trị en a planté semblablement onze.

Dans cette même enceinte les princes, oncles, fils ou frères de l'Empereur ont chacun leur arbre particulier. Les mandarins civils de la Cour y compris le premier préfet du Thừa-Thiên, et les mandarins militaires à partir du 2<sup>e</sup> degré ont, à l'entour du Trai-Cung, chacun un arbre portant son nom et la date de sa promotion.

Sous Tự-Dức ce droit de planter et de posséder un pin dans ce lieu de culte fut étendu aux fonctionnaires civils jusqu'au 4<sup>e</sup> degré et aux militaires jusqu'au 3<sup>e</sup> degré supérieur.

La plantation de ces pins gagne actuellement sur le terrain formant un triangle allongé et situé derrière le Trai-Cung entre l'Avenue ouest du Nam-Giao et la route de Thiệu-Trị.

(1) Communication lue à la réunion du 26 février 1914.

Avant 1885 chaque mandarin, après avoir salué l'Empereur pour sa nomination à un rang supérieur, devait aller au Nam-Giao procéder lui-même à la plantation de son arbre en présence de délégués spéciaux des Ministères des Rites et des Travaux publics, et il confiait cet arbre aux soins des gardiens de l'endroit. Cette pratique s'est encore modifiée de nos jours : après la notification d'une nomination nouvelle dans un mandarinat supérieur, les gardiens viennent eux-mêmes chez le nouveau promu pour le prévenir que la plantation rituelle est faite. Ils touchent en retour une somme de trois ligatures.

On peut voir ces plaques ou tablettes portant leurs inscriptions, le jour de la fête du Nam-Giao, alors que les gardiens ont pris soin de les exposer les unes placées aux pieds des arbres, les autres attachées à de jeunes pins qu'ils ont tout récemment plantés.

# LES PINS DU NAM-GIAO

## NOTE HISTORIQUE (1)

Par L. CADIERE,

*Des Missions Etrangères de Paris*

En parcourant les Annales de Minh-Mạng, j'ai rencontré par hasard le passage où l'on mentionne la plantation des pins rituels du Nam-Giao (2). Je dis les pins rituels, car il ne s'agit pas des pins plantés tout autour du tertre du Nam-Giao, dans l'enceinte extérieure, l'année même de l'érection du tertre, c'est-à-dire sous Gia-Long, en 1806. Il s'agit des pins que M. Nguyễn-đình-Hoè a signalés à notre attention, plantés dans le Palais de la Purification, Trai-Cung, et qui empruntent à la manière dont ils sont plantés, aux personnages qui les plantent, plus qu'un caractère historique, un caractère religieux et rituel.

La note qui suit ne fera pas, je pense, double emploi, avec la note de M. Nguyễn-đình-Hoè : elle donnera le fondement historique sur lequel repose la pratique que l'on nous a signalée.

« L'année *giáp-ngọ*, quinzième de la période Minh-Mạng, au printemps, à la deuxième lune. . . . le jour *đinh-vị*, 21 mars 1834, on sacrifia au Ciel et à la Terre au Nam-Giao.

« Un jour à l'avance l'empereur se rendit au Palais de la Purification. A gauche et à droite du palais, il planta de sa propre main dix pins au tronc desquels il suspendit un médaillon en cuivre. Chaque médaillon portait gravée une inscription composée par l'empereur lui-même pour servir de témoignage dans la suite des temps.

« De plus ordre fut donné aux princes du sang et aux grands dignitaires de planter chacun un arbre qui serait muni d'un médaillon en cuivre sur lequel était gravé, comme souvenir, le titre de celui qui avait planté l'arbre.

« [Dans la suite, tous les mandarins résidant à la capitale, à partir de la quatrième classe en remontant, et ceux des provinces qui venaient

(1) Communication lue à la réunion du 26 février 1914.

(2) Annales de Minh-Mạng *Đại-Nam-thật-lục-chính-biên đệ nhị kỷ*. C. XIX. 29<sup>a</sup>.

à la capitale pour préparer ce qui était nécessaire pour le sacrifice, eurent le privilège de planter un arbre portant un médaillon en cuivre sur lequel étaient inscrits le nom de famille et le nom personnel de chaque mandarin, ainsi que l'année, la lune et le jour où la plantation avait été faite] ».

Comme on le voit, certains des arbres qui ombragent le Nam-Giao sont, pour quelques familles annamites, comme des chartes de noblesse vivantes, et pour nous des archives d'un nouveau genre. Il ne serait pas sans intérêt de suivre, à travers la suite des années, l'histoire de cette pratique inaugurée par Minh-Mạng, et de faire le relevé des plaques suspendues aux arbres du Palais de la Purification.

Quel était le motif qui faisait agir Minh-Mạng ? On peut supposer qu'il se proposait surtout un but pratique : le site du Nam-Giao doit le caractère de grandeur et de majesté qui le distingue surtout aux arbres séculaires, aujourd'hui bien endommagés par les typhons, qui ombragent l'enceinte du tertre. Peut-être les plantations de Gia-Long avaient-elles souffert, soit de l'intempérie des saisons, soit, comme de nos jours, par suite des dégâts causés par les bestiaux ou par les chercheurs de bois de chauffage. En plantant lui-même les pins du Nam-Giao, en les faisant planter par les princes et les grands dignitaires, Minh-Mạng les plaçait sous la protection de la majesté impériale et en assurait la conservation. Le privilège de planter ces pins, accordé aux grands mandarins, devenait en réalité une obligation, et par là Minh-Mạng s'assurait la certitude que le bosquet du Nam-Giao s'accroîtrait d'année en année, chaque mandarin tenant à avoir dans l'enceinte sacrée son arbre et sa plaque personnelle. Cette plaque était une nouvelle garantie de conservation pour les arbres : nul mandarin n'aurait voulu que, lors du sacrifice, la plaque qui portait son nom se balançât autour d'un tronc desséché ; le souverain n'aurait pas manqué de le remarquer, et quelle honte, quel désastre peut-être pour ce mandarin ! Chacun était intéressé à prendre soin de l'arbre qu'il avait planté, à le remplacer s'il venait à mourir.

Dans une question qui est toutefois, avouons-le, de minime importance, Minh-Mạng se conduisait en politique habile et avisé. Les précautions qu'il prenait pour assurer la réussite de ses plantations peuvent offrir des indications utiles à nos services de l'Agriculture ou des Forêts.

# LA PAGODE DE L'ÉLÉPHANT QUI BARRIT, MIÊU VOIRÉ

(Notes communiquées par S. E. LE MINISTRE DES RITES,  
traduites par NGUYỄN-DINH-HOË) (1)

Sous le règne de Gia-Long (1802-1820) et sur le territoire du village de Nguyễn-Biêu, a été élevé, par les soins et aux frais des Cornacs des Régiments d'éléphants royaux, un temple du nom de Long-Châu 龍珠 (Perle du Dragon). Il comprend un édifice principal pour le culte des quinze génies protecteurs des éléphants, et quatre temples, à droite et à gauche, où l'on rend un culte aux tablettes de quatre Eléphants Héros. Des cérémonies rituelles se font tous les ans, au printemps et à l'automne. Les frais nécessités par leur célébration ont été fixés à 100 ligatures et sont à la charge du Gouvernement.

Au 7<sup>e</sup> mois de la 5<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1824), il a été délivré par S. M. un brevet ainsi conçu : « Les Génies auxquels les Régiments des éléphants de guerre ont construit ce temple pour que leur culte y soit célébré, ont, jusqu'ici, prouvé, à plusieurs reprises, leur bienveillance en protégeant mystérieusement nos animaux de combat. Il convient donc d'accorder un brevet que ces Régiments devront conserver perpétuellement en l'honneur de ces Génies. Et, pour montrer la profonde reconnaissance due à ces Génies, une somme prélevée sur la Caisse publique sera, régulièrement, donnée tous les ans aux dits Régiments pour couvrir les frais des cérémonies rituelles. Respect à ceci ».

Le 8<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année de Thiệu-Trị (1842), un deuxième brevet a été délivré dans lequel Sa Majesté disait : « Considérant que les Génies protecteurs des Eléphants royaux ont témoigné, à différentes reprises, leur puissance en protégeant ces animaux de combat et qu'ils ont reçu, pour cela, des brevets permettant la célébration de leur culte ; attendu qu'en la 21<sup>e</sup> année de Minh-Mạng, à l'occasion de la grande fête du cinquantième anniversaire de S. M. Notre Illustre Empereur et Père, une Ordonnance a été prise en leur faveur, leur accordant une

(1) Communication lue à la réunion du 22 janvier 1914.

cérémonie plus solennelle et un titre plus élevé ; succédant à Mon Père, je me souviens également de leur bienveillance ; il convient donc d'ajouter à leur titre ces mots-ci « Trọ oai Tương vồ Linh ứng Hộ tương chi thần » Génies très vigilants, qui apportent leur dignité et leur puissance, assistent le service des armes et protègent nos éléphants. » Qu'ils protègent ainsi mon royaume ! Respect à ceci. »

Au courant de la 3<sup>e</sup> année de Tự-Đức (1879), le temple a subi une réparation faite aux frais de l'Etat.

En la 4<sup>e</sup> année de Thành-Thái (1892), la somme prévue pour les cérémonies annuelles a été ramenée à 50 ligatures.

Suivent les noms et les titres des quinze génies protecteurs :

1<sup>o</sup> Thiên sư quảng vận cao minh quang chánh chí thánh đức chi tôn thần.

天師廣運高明光正至聖德之尊神

2<sup>o</sup> Cao các linh ứng quảng độ đại vương phước đức chi tôn thần.

高閣靈應廣度大王福德之尊神

3<sup>o</sup> Bản xứ thành hoàng đại vương hiển nhơn chi tôn thần.

本處城隍大王顯仁之尊神

4<sup>o</sup> Cửu thiên huyền nữ diệu ứng hiển hữu mặc tương nguyên quân.

九天玄女妙應顯佑默相元君

5<sup>o</sup> Thiên y chúa ngọc tử thực tinh tụy phu nhơn chi thần.

天依主玉慈淑精翠夫人之神

6<sup>o</sup> Chúa tiên trinh liệt oai minh chí nhơn hậu trạch tuyền hòa phổ hóa chi thần.

主仙貞烈威明至仁厚澤宣和普化之神

7<sup>o</sup> Quản chư ngạn thượng chúa động phước đức chi thần.

管諸岸上主崗福德之神

8<sup>o</sup> Hồng nương quảng tề diệu hóa ân quang chi thần.

紅娘廣濟耀化恩光之神

9<sup>o</sup> Thủy long ngọc nữ quảng trạch huệ tề pho hóa linh ứng chi thần.

水龍玉女廣澤惠濟普化靈應之神

10<sup>o</sup> Bán thiên ngọ dậu phân nhĩ quỷ vương chi thần.

半天午酉奮耳鬼王之神

11<sup>o</sup> Ngũ hành lục bộ liệt vị chi thần.

五行六部列位之神

12<sup>o</sup> Tiền hiền khai khẩn hậu hiền khai khẩn liệt vị chi thần.

前賢開懇後賢開懇列位之神

13<sup>o</sup> Bắc ba cậu tài cậu qui liệt vị chi thần.

北巴白才白貴列位之神

14<sup>o</sup> Ngũ phương ngũ vị thổ công chi thần.

五方五位土公之神

15<sup>o</sup> Ngũ phương trị lộ hà bá thủy quan liệt vị chi thần.

五方沿路河伯水官列位之神

Suivent les noms des Eléphants-Héros revêtus du titre de *đô-đốc*, général :

1° L'Eléphant-Héros du nom de Ré (qui barrit).

雄象哩神位

2° L'Eléphant-Héros, fait général, du nom de Bích.

賜封爲都督雄象碧神位

3° L'Eléphant-Héros, fait général, du nom de Nhĩ.

賜封爲都督雄象珥神位

4° L'Eléphant-Héros, fait général, du nom de Bôn.

賜封爲都督雄象奔神位



# ÉNUMÉRATION DES PAGODES ET LIEUX DE CULTE DE HUÉ (1)

Par le D<sup>r</sup> A. SALLET et NGUYEN-ĐINH-HOË

La présente étude est, comme son titre l'indique, un simple relevé des temples et lieux de culte de Hué et des environs immédiats de la ville. Pour des raisons particulières, les temples funéraires privés ne sont pas compris dans cette énumération. On n'a pas signalé non plus, du moins du numéro 1 au numéro 64, les pierres et arbres sacrés, quelqu'intérêt que présentent ces objets au point de vue religieux.

On ne prétend donner aucune description des lieux mentionnés, ni d'ordre archéologique ou artistique, ni d'ordre religieux.

On indiquera le nom sino-annamite de la pagode, lorsqu'elle en a un, et le nom vulgaire sous lequel on la désigne, et les divinités auxquelles on rend un culte dans la pagode ; on signalera l'existence de stèles, de cloches, ou autres objets présentant un intérêt historique ; on indiquera par les soins de qui la pagode est entretenue, et, autant que possible, la date de la construction ou des restaurations de la pagode ; enfin on la situera en indiquant le nom de la rue ou de la route où elle se trouve, ou, si besoin est, au moyen d'autres indications.

On a écarté délibérément, pour diverses raisons, toute classification logique des pagodes, soit basée sur le culte auquel elles sont affectées : culte bouddhique, culte des génies, etc. ; soit basée sur le nom annamite de l'édifice : *miêu* 廟, *am* 庵, *từ* 寺, *từ* 祠, *dinh* 亭, *đàn* 壇, etc.

Plus tard, les numéros d'ordre des pagodes ou lieux de culte seront reportés sur une carte qui sera la carte religieuse de Hué.

Malgré ses imperfections et ses lacunes, cette liste rendra quelques services, et amorcera, on l'espère, des travaux sur la religion des Annamites, sur l'histoire de leurs monuments religieux ou sur leur art.

(*Note du Rédacteur du Bulletin.*)

(1) Communication lue aux réunions du 18 décembre 1913, du 22 janvier 1914 et du 26 février 1914.

1° Linh-Chơn điện 真靈殿 « Temple des Vérités Spirituelles ». — Connu sous le nom vulgaire de Ambồ-dề (Pagode du Banian). Construite à l'angle du canal de Đông-Ba 東花, à sa jonction avec la rivière de Huê, le Hương-Giang 香江.

Petit temple consacré au culte double de la Déesse Thiên-tiên-chúa-ngọc 天僊主玉 et des divinités bouddhiques. Edifié par l'ancien village de An-Hội 安會, en la 18<sup>e</sup> année de Minh-Mạng 明命 (1837). Il est entretenu par le village actuel (5<sup>e</sup> quartier) et un groupe de bienfaiteurs.

Intéressant par sa situation et les cultes dont il est le lieu.

2° *Miếu* consacré aux Ngũ Hành 五行廟 de An-Hội 安會 (5<sup>e</sup> quartier).

3° *Miếu* consacré également aux Ngũ Hành 五行廟. dit *miếu* de Tân-Lộc 新祿 (5<sup>e</sup> quartier).

4° *Chùa Diệu-Đề* ou Diệu-Đề tự 妙諦寺 « Temple des Méditations Mystérieuses ». — Edifié par ordre de Thiệu-Trị 紹治 dans la 2<sup>e</sup> année de son règne (1842) sur le lieu de sa naissance. Cette pagode abrite également les statues et objets de culte de l'ancienne pagode de Giác-Hoàng 覺皇 qui existait dans la citadelle (1).

Pagode très intéressante par ses statues et sa disposition. Elle possède une stèle et une cloche portant des inscriptions royales. Cette cloche a été fondue par S. M. à l'occasion du quarantième anniversaire de sa naissance et en l'honneur de sa Grand'mère parvenue à sa quatre-vingtième année.

La pagode est consacrée au culte bouddhique et est entretenue par le Gouvernement annamite.

5° *Chùa Ông* ou Quan-Công từ 關公祠. Pagode dédiée au Génie Quan-Công 關公, illustre guerrier de l'époque des trois Etats. Entretienue par le Gouvernement annamite et par un groupe de dévots.

Cette pagode est intéressante par quelques statues, dont celle de Quan-Công 關公.

6° *Miếu* consacré aux Ngũ Hành, dit *Miếu* de Xuân-Lộc 春祿 (5<sup>e</sup> quartier).

7° Quan-Công từ 關公祠. Pagode sans intérêt dont le culte est célébré à l'étage d'une maison dont le rez-de-chaussée est occupé par des marchands. Cette pagode est à la charge du village de Đông-Mậu 東茂 (5<sup>e</sup> quartier). Dédicée au Génie Quan-Công 關公.

(1) Le temple bouddhique, Giác-Hoàng était situé à l'emplacement actuel du Palais du Cơ-Mật.

Lorsque Minh-Mạng était encore prince royal, c'était à ce même emplacement qu'il avait son palais. Il y avait là un puits couvert célèbre dont le prince avait fait son lieu de bains.

8° *Miếu* consacré aux Ngũ Hành (village de Xuân-Lộc 春祿 (7° quartier).

9° *Đình* et *Chùa* du village de An-Mĩ 安美 (7° quartier). Construction en paillottes entretenue par le village, consacré au culte des Génies et au culte bouddhique. Abrite pauvrement une vingtaine de statues.

10° *Miếu* de An-Mĩ 安美 dédié aux Ngũ Hành.

11° *Miếu* du Khai-Canh 開耕廟 du village de Thè-Lại-Thượng 世賴上 (7° quartier). Edifié en l'honneur du fondateur du village. Ce fondateur porte le nom de Hồ 胡. Relève du culte des Ancêtres et est entretenu par le village.

12° *Miếu* de Quan-Công 關公廟. Dédicé au Génie précédemment cité. Appartient à Thè-Lại-Thượng 世賴上.

13° *Đình* de Thè-Lại-Thượng 世賴上亭.

14° *Chùa* de Thè-Lại-Thượng. Porte le nom de Thè-Long tự 世隆寺. Pagode bouddhique qui relève du village de Thè-Lại-Thượng.

15° *Đình* de Gia-Hội. Construit sous Minh-Mạng, il a été restauré dans la 3<sup>e</sup> année du règne de Thiệu-Trị (1843). Il est consacré au culte des Génies et à celui de Quan-Công. Relève du village de Gia-Hội 嘉會. (Rue de Gia-Hội).

16° *Miếu* consacré au Ngũ Hành 五行. (Rue de Gia-Hội)

17° Quan-Công từ 關公祠. C'est un temple à étage. L'étage possède au milieu un autel de Quan-Công. Les côtés sont réservés au culte de Thành-Hoàng. Entretenu par le village de Gia-Hội (Rue de Gia-Hội).

18° *Miếu* de Thánh-Mẫu 聖母. Dépend du *giáp* ou quartier de Gia-Thị 嘉市. (Rue de Gia-Hội).

19° *Miếu* de Thánh-Mẫu. Construit sous Gia-Long, la 14<sup>e</sup> année de son règne (1815). Appartient au *giáp*, ou quartier de Trung-Bộ 中部. (Rue de Gia-Hội).

20° *Miếu* de Cô-Cù 姑媮. Pauvre pagodon dépendant du *giáp* de An-Hội 安會. (Rue de Gia-Hội).

21° *Miếu* de Thiên-Tiên 天仙. Construit sous Gia-Long, entretenu par le village de Trung-Bộ. (Rue de Gia-Hội).

22° *Miếu* consacré à Quan-Công. Ce *miếu* est actuellement détruit ; il n'en reste que quelques vestiges. Il a été remplacé par un *miếu* construit dans le 6<sup>e</sup> quartier. (Rue de Gia-Hội).

23° *Miếu* consacré au culte des Ngũ Hành. Relève du *giáp* de Xuân-lộc 春祿. A été édifié la 18<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1837). (Rue de Diệu-Đê).

24° *Miếu* consacré au culte des Ngũ Hành. Appartient au *giáp* ou quartier de Đông-Mậu 東茂. (Rue de Minh-Mạng).

25° *Miếu* consacré aux Ngũ Hành. Dépend du *giáp* de Đông-Trị 東池 (Rue de Tự-Đức)

26° *Miếu* des Nhị Vị ; 二位 ; relève du *giáp* de Đòng-trì, (Rue de Tự-Đức).

27° *Miếu* appartenant au *giáp* de Đòng-trì, consacré au culte des Ngũ Hành, 五行 des Tam Vị 三位 et de Thánh-Mẫu 聖母. (Rue de Tự-Đức).

28° Chiếu-Ứng từ 昭應祠 « Temple du Secours Éclatant ». Pagode appartenant à la congrégation chinoise de Hainan, construite sous Thành-Thái, à la mémoire de cent-huit Hainanais qui auraient été décapités sous Tự-Đức, sous prétexte qu'ils exerçaient la piraterie, alors que c'étaient d'honnêtes commerçants. (Rue de Gia-Hội).

29° *Miếu* consacré aux Ngũ-Hành, entretenu par Võ-Công. (Rue de Gia-Hội).

30° Pagode de Quan-Công 關公祠 (Rue de Gia-Hội).

31° Pagode de Quan-Công, appartenant à la congrégation chinoise de Canton. (Rue de Gia-Hội).

32° *Miếu* dédié à Ông-Trạng 翁狀, entretenue par le *giáp* de Đòng-Trì-Hạ 東池下 (Rue de Gia-Hội).

33° *Miếu* dédié aux Ngũ-Hành, entretenu par le *giáp* de Đòng-Trì-Hạ. (Rue de Gia-Hội).

34° *Miếu* dédié à Thành-Hoàng, entretenu par le village de Thanh-Bình 清平. (Rue de Gia-Hội).

35° Pagode chinoise de la congrégation de Hainan, consacrée au culte de Bà Mã-châu 吧馬珠. (Rue de Gia-Hội).

36° Pagode consacrée au culte des Âm-Hồn 陰魂, ou « Ames abandonnées ». Appartient à la congrégation chinoise de Triều-Châu 潮洲. (Rue de Gia-Hội).

37° *Miếu* de Thành-Hoàng, entretenu par le village de Dinh-Thị-Thượng 營市上. (Rue de Gia-Hội).

38° Pagode entretenue par la congrégation chinoise de Phước-Kiên, consacrée au culte des Tam Vị 三位 et Ngũ Vị 五位. Construite la 7<sup>e</sup> année du règne de Tự-Đức (1854). (Rue de Gia-Hội).

39° *Miếu* des Ngũ-Hành, appartenant au village de Dinh-thị-Hạ 營市下 (Rue de Gia-Hội).

40° *Miếu* de Thành-Hoàng, du village de Xuân-An. 春安. (Rue de Gia-Hội).

41° *Chùa* de Xuân-An. Pagode bouddhique construite en la 16<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1835). Elle possède une belle cloche portant inscription et datée de la 3<sup>e</sup> année de Gia-Long (1804). Deux stèles mentionnent les restaurations faites l'une en la 14<sup>e</sup> année de Tự-Đức (1861), l'autre en la 3<sup>e</sup> année de Duy-Tân. (Rue de Gia-Hội).

42° *Miếu* consacré aux Ngũ-Hành. Village de Xuân-An. (Rue de Gia-Hội).

43° *Miếu* dédié à Thái-Giám Bạch-Mã 太監白馬. Le *miếu* est en ruines. Il dépend du village de Xuân-An. (Rue de Gia-Hội).

44° *Đình* du village de Xuân-Đương 春陽. (Rue de Gia-Hội).

45° *Miếu* dédié à Thành-Hoàng, appartenant au village de Dinh-Thị 營市. (Rue de Gia-Hội).

46° *Miếu* dédié aux Ngũ Hành. Village de Dinh-Thị. (Rue de Gia-Hội).

47° *Miếu* dédié à Bà Chúa-Ngọc 祀主玉 ; dépend du village de Dinh-Thị. (Rue de Gia-Hội).

48° *Miếu* dédié à Thánh-Mẫu 聖母. Construit sous Minh-Mạng ; entretenu par un particulier. (Près de la rue de Gia-hội).

49° *Miếu* dédié aux Tarn vị 三位 du hameau de Tả-Chí 左至 portant le nom de Hưng-Nghĩa. Construit sous Minh-Mạng. (Ruelle de Tả-Chí).

50° *Miếu* dédié à Thánh-Mẫu et aux Ngũ Hành, appartenant au hameau de Trường-Trạch 長澤. Réparé par un particulier. (Ruelle de Trường-Trạch).

51° *Miếu* dédié aux Ngũ Hành. (Rue de Minh-Mạng).

52° *Miếu* dédié aux Ngũ Hành. (Rue de inh-Mạng).

53° *Chùa* (?) dédié à Thành-Hoàng du village Xuân-Đương. Construit sous Gia-Long. Réparé la 3<sup>e</sup> année de Duy-Tân (1909). (Rue de Minh-Mạng).

54° *Miếu* dédié aux Ngũ Hành (Rue de Minh-Mạng).

55° *Miếu* dédié aux Tam Vị. 三位 (Rue du Bac de Nam-Phổ, prolongement).

56° *Miếu* dédié à Ông Mòc 翁 (Monsieur de la Borne). Village de Xuân-Đương. (Rue du Bac de Nam-Phổ, prolongement).

57° *Miếu* dédié aux Ngũ Hành, du village de An-Quán 安慣. (Rue du Bac de Nam-Phổ).

58° *Miếu* dédié à Thánh-Mẫu, du village de An-Quán. (Rue du Bac de Nam-Phổ).

59° *Chùa* de Quan-Công 關公, du village de An-Quán ; statue du Génie entourée de quelques autres. (Rue du Bac de Nam-Phổ).

60° *Đình* du village de An-Quán. Construit sous Minh-Mạng. (Rue de Gia-hội, prolongement).

61° *Miếu* dédié aux Ngũ Hành. (Rue de Gia-Hội, prolongement).

62° *Miếu đôi* (le Pagodon double), dédié aux Ngũ Hành et aux Hai Cậu 龕舅. (Près de la rue de Minh-Mạng).

63° Trois *miếu* sous un bosquet, le premier dédié à Thánh-Mẫu, le second au fondateur du village de An-Quán, le troisième à Thành-Hoàng. (Rue de Gia-Hội, prolongement)

# DEUXIÈME PARTIE

## DOCUMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

### STATUTS DE L'ASSOCIATION

### DES AMIS DU VIEUX HUÉ

ARTICLE PREMIER. — Les présents statuts ont pour objet la fondation et l'organisation d'une Association dénommée : « Les amis du Vieux Hué ». Cette Association a son siège à Hué (Annam).

La Présidence d'Honneur sera offerte à Monsieur le Gouverneur Général de l'Indochine, à Monsieur le Résident Supérieur en Annam, et à Monsieur le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

ART. 2. — L'Association des amis du Vieux Hué a pour objet, de rechercher, de conserver et de transmettre les vieux souvenirs d'ordre politique, religieux, artistique et littéraire tant européens qu'indigènes qui se rattachent à Hué et à ses environs.

ART. 3. — Elle demandera son patronage à l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

ART. 4. — La Société atteint son but par la publication d'un Bulletin trimestriel où seront relatées les communications faites par les membres de l'Association.

En outre, celle-ci pourra user de tous les moyens jugés utiles, tels qu'érection de stèles commémoratives, enrichissement des musées déjà existants, ou création de musées nouveaux, appartenant ou non à la Société, établissement d'une collection de documents photographiques ou d'estampages.

Sur la proposition du Bureau et le vote conforme de l'Assemblée mensuelle, des missions pourront être confiées à des membres de la Société pour opérer des recherches et procéder à des études dont le résultat sera relaté au Bulletin.

Enfin, dans les mêmes conditions, des excursions, dont seuls les membres de l'Association feront partie, pourront être organisées, après étude et mise au point préalable par un membre délégué de l'Association qui donnera aux excursionnistes toutes les indications

nécessaires. Ces excursions ne pourront avoir qu'un but de documentation à l'exclusion de tout objet relevant seulement du tourisme. Les frais en seront supportés par les membres excursionnistes suivant un chiffre déterminé par personne par le Bureau.

ART. 5. — Le Bulletin, sans être limité à l'insertion de notices, d'indications et de documents inédits, devra conserver un caractère scientifique. Les notes qui y seront insérées devront toujours revêtir un caractère personnel et présenter de sérieuses garanties au point de vue de l'exactitude scientifique

Les communications devront être rédigées en français et remises au Rédacteur du Bulletin 10 jours au moins avant chaque Assemblée mensuelle.

Les membres d'honneur et adhérents, ainsi que les Présidents d'Honneur ont droit au service du Bulletin. Des abonnements au Bulletin ou des cessions de cette publication pourront être consentis à des prix fixés par l'Assemblée mensuelle.

ART. 6. — Les membres de l'Association devront toujours, dans leurs recherches et leurs notices destinées à être insérées au Bulletin, éviter tout ce qui pourrait froisser les détenteurs des documents ou souvenirs dont ils ont l'intention de faire état.

ART. 7. — L'Association se compose :

- 1° de membres adhérents
- 2° de membres d'honneur.

ART. 8. — Les personnes désirant, à titre de membre adhérent, faire partie de l'Association, devront adresser au Président une demande qui devra être présentée par deux membres. Cette demande sera soumise à la prochaine Assemblée mensuelle, qui statuera sur l'admission ou la non admission du candidat.

La qualité de membre d'honneur sera, sans qu'il soit besoin de présentation, conférée par un vote de l'Assemblée mensuelle.

La radiation pourra être prononcée par l'Assemblée mensuelle, si la motion réunit les deux tiers des voix des membres présents, soit pour non-paiement de la cotisation pendant un an, soit pour violation des présents statuts, soit pour faute entachant l'honneur,

ART. 9. — Les cotisations sont fixées à douze piastres par an payables par mois échu pour les membres adhérents. La cotisation pourra être acquittée en un versement ou en versement trimestriels. Les membres d'honneur ne sont assujettis à aucune cotisation. Les membres adhérents continueront à être astreints au paiement de la

cotisation tant qu'ils n'auront pas informé, par lettre, le Président de leur intention de quitter l'Association.

ART. 10. — L'Association peut recevoir soit des subventions, soit des dons volontaires faits par ses membres ou toute autre personne.

ART. 11. — Tout encaissement sera constaté par la remise d'une quittance détachée d'un carnet à souches et signée du Président et du Trésorier.

ART. 12. — Tout paiement sera effectué sous la responsabilité du Président et du Trésorier sur le vu de l'autorisation donnée par l'Assemblée mensuelle.

ART. 13. — L'Association est dirigée par un Bureau composé d'un Président, d'un Rédacteur du Bulletin, d'un Trésorier et d'un secrétaire.

ART. 14. — Le Bureau fixe l'ordre du jour des réunions et le communique au moins cinq jours à l'avance aux membres de l'Association.

Les correspondances entretenues par celle-ci avec les autres Sociétés Savantes ou avec ses membres, les procès-verbaux des réunions, tant du Bureau que de l'Association, ainsi que les décisions prises et les convocations sont signés par le Président et le Secrétaire.

ART. 15. — Quand les documents ont trait à la composition et à la rédaction du Bulletin, ils sont préparés par le Rédacteur du Bulletin et signés par le Président et le Rédacteur du Bulletin.

ART. 16. — La rédaction des procès-verbaux et des correspondances, soit avec d'autres Associations, soit avec les membres de la Société, est, sauf le cas prévu par l'article précédent, préparée par le Secrétaire.

ART. 17. — Le Rédacteur du Bulletin est gérant de cette publication. Il reçoit les communications destinées à y être insérées, donne aux auteurs des notices des indications sur la direction à donner à leurs travaux. Il statue, d'entente avec le Président, sur l'insertion ou la non-insertion des communications qui lui sont transmises, sauf appel de cette décision devant l'Assemblée mensuelle.

ART. 18. — Le Trésorier recueille les cotisations, il est comptable des biens meubles de l'Association. Chaque année, il rend compte de sa gestion à l'Assemblée mensuelle de décembre.

ART. 19. — Le Bureau est élu chaque année pour l'année suivante par l'Assemblée mensuelle de décembre. Pour être valablement élu au premier tour, ses membres devront obtenir au moins les deux tiers des voix des membres présents à l'Assemblée, et au second tour la majorité des suffrages des membres présents.



Il sera, de la façon ci-dessus indiquée, procédé d'abord à l'élection du Président, puis du Rédacteur du Bulletin, puis du Trésorier, enfin du Secrétaire.

ART. 20. — Si l'un des membres du Bureau quitte Hué par suite d'un changement de résidence, d'affectation nouvelle, ou de congé, ou s'il vient à décéder, il est procédé à l'élection de son remplaçant par la prochaine Assemblée mensuelle, pour le reste de l'année en cours.

ART. 21. — Les membres du Bureau sont rééligibles.

ART. 22. — En cas de dissolution de la Société, mesure qui ne pourra être décidée que si elle réunit les trois quarts des voix des membres présents, toutes les collections qu'elle aurait réunies, seront attribuées à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à charge d'en assurer la conservation, autant que possible à Hué.

ART. 23. — Dans les quinze jours qui suivront l'approbation des présents statuts par Monsieur le Résident Supérieur en Annam, il sera procédé à l'élection du Bureau, pour la fin de l'année 1913 et l'année 1914.

Vu et approuvé :

Hué, le 14 novembre 1913

*Le Résident Supérieur p. i. en Annam,*

J. L. CHARLES.

## PRÉSIDENCES D'HONNEUR

Monsieur le Secrétaire Général Van Vollenhoven, lors de son passage à Hué, voulut bien, le 9 janvier 1914, accorder une audience aux membres du Bureau de l'Association des Amis du Vieux Hué.

Après avoir entendu l'exposé du but de la Société, il manifesta toute la sympathie qu'il avait pour la nouvelle Association, et déclara qu'il acceptait avec empressement le titre de Président d'Honneur des Amis du Vieux Hué. Quelque temps après il confirmait cette acceptation verbale par la lettre que nous reproduisons ci-dessous.

Par ailleurs, Monsieur le Résident Supérieur en Annam et Monsieur le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à qui nos statuts réservent aussi le titre de Présidents d'Honneur, ont bien voulu faire savoir au Président des Amis du Vieux Hué, par les lettres qui suivent, qu'ils étaient heureux, en acceptant ce titre, de donner à la Société naissante un témoignage de leur sympathie et de leur estime, qui sera en même temps, pour tous les membres de la Société, un puissant motif d'encouragement.

*Lettre de Monsieur le Secrétaire Général à Monsieur le Président de l'Association des Amis du Vieux Hué.*

Hanoi, le 14 mars 1914.

En réponse à votre lettre en date du 25 février 1914, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'accepte avec grand plaisir la Présidence d'Honneur de votre Association.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération très distinguée.

Pour le Gouverneur Général  
en mission absent, et par délégation :  
*Le Secrétaire Général*  
*du Gouvernement Général de l'Indochine,*  
VAN VOLLENHOVEN.

*Lettre de Monsieur le Résident Supérieur en Annam à Monsieur Dumoutier, Président de la Société « Les Amis du Vieux Hué ».*

Hué, le 17 décembre 1914.

Monsieur le Président,

En réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, à la date du 12 décembre courant, au nom de la Société des « Amis du vieux Hué », j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'accepte avec très grand plaisir le titre de Président d'honneur de ce groupement.

Je m'étais assuré, par la lecture de vos statuts en vue de leur approbation, du but excellent que vous entendez poursuivre. Je suis persuadé que vous ne pouvez manquer par ailleurs, de faire œuvre utile, sous la direction avertie des personnalités autorisées que compte déjà votre Société, dans l'intérêt particulier de Hué et de l'Annam et dans celui, plus général, de l'Art, de la Science, et de l'Histoire. Il me sera toujours agréable, dans tous les cas, de seconder votre initiative et d'encourager vos efforts.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, avec l'expression de mes bien vifs remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

J. L. CHARLES.

*Lettre de Monsieur le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient  
à Monsieur le Président des Amis du Vieux Hué*

Hanoi, le 9 mars 1914.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre par laquelle, en m'annonçant la fondation de la Société des Amis du Vieux Hué, vous voulez bien la placer sous le patronage de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et offrir au Directeur de l'Ecole le titre de Président d'honneur de la nouvelle Société.

J'éprouve un très grand plaisir, Monsieur le Président, à souscrire à des offres si honorables pour l'Ecole. Vous savez que Hué et les régions voisines ont toujours tenu une place importante dans nos recherches littéraires et archéologiques ; mais, comme vous le dites très justement, des travailleurs demeurant sur place ont des facilités toutes spéciales pour poursuivre sans hâte et avec tout le soin nécessaire des enquêtes fructueuses sur les antiquités de la capitale. En faisant de votre Société une filiale de l'Ecole Française, vous avez heureusement concilié la liberté de vos travaux avec cette unité supérieure de vues et de méthodes qui fait concourir à un but commun les recherches particulières. Je ne doute pas que, dirigée suivant d'aussi excellents principes, la Société des Amis du Vieux Hué n'apporte à notre connaissance de l'histoire d'Annam des contributions de grande valeur. Aussi c'est avec empressement que je vous assure, Monsieur le Président, de notre concours le plus cordial dans l'accomplissement de la tâche que vous vous êtes proposée.

J'accepte également l'attribution à l'Ecole Française de vos futures collections en cas de dissolution de la Société, mais avec l'espoir que cet article de vos statuts ne trouvera pas de longtemps son application et que les recherches si intéressantes que vous allez entreprendre grouperont d'année en année un nombre toujours croissant de collaborateurs et d'amis zélés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués et très dévoués.

L. FINOT.

# COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE L'ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX HUÉ »

## Compte-rendu de la réunion du 16 novembre 1913

Le 16 novembre 1913, à 3 heures de l'après midi, se sont réunis dans la salle du Thư Viện, MM. Albrecht, Bernard, Bienvenue, Bonhomme, S. A. le Prince Bửu-Liêm, Cadière, Chovet, Dumoutier, Dupuis, Đào-Thái-Hành, Lemaire, Nguyễn-đình-Hoè, Nordemann, de Pirey, Roux, D'Sallet, Sogny, ayant donné leur adhésion à la formation de l'Association des « Amis du Vieux Hué ».

Lecture des statuts de la Société est faite par M. Bienvenue. Les statuts ont été signés de MM. Albrecht, Bienvenue, Cadière, Dumoutier, H. Le Bris, Sallet, et approuvés par M. le Résident Supérieur de l'Annam en date du 14 novembre 1913.

M. Nordemann demande au sujet de l'article 9 s'il ne pourrait pas être prévu une position d'absence pour les membres adhérents rentrant en congé, avec cotisation moindre.

M. Bienvenue fait remarquer que le nombre des membres de la Société devant être forcément restreint, il importe que la Société puisse utiliser le plus de ressources provenant des membres, et que d'autre part les membres adhérents séjournant en France ou appelés ailleurs, pourront continuer leur collaboration et qu'il leur sera fait le service du Bulletin.

Il est procédé ensuite à l'élection du Bureau.

Le dépouillement des votes pour l'élection du Président donne à

MM. Dumoutier . . . . .	10 voix
Lemaire . . . . .	3 voix
Cadière . . . . .	2 voix
Bienvenue. . . . .	1 voix
Sallet . . . . .	1 voix

MM. Cadière et Lemaire, tout en remerciant, déclinent toute candidature à la Présidence et il est demandé à mains levées que M. Dumoutier soit élu Président.

M. Dumoutier est acclamé ; il remercie les membres de la Société, assure de tout son dévouement l'œuvre entreprise et prend la Présidence.

C'est également par acclamations, que M. Cadière, étant donné son autorité scientifique et ses qualités en la matière, est élu Rédacteur du Bulletin.

Semblablement M. Bernard est chargé des fonctions de Trésorier et le D<sup>r</sup> Sallet de celles de Secrétaire.

Le Président demande qu'un vote de félicitations et de remerciements soit adressé à M. Bienvenue qui a bien voulu établir les statuts de la Société dans une formule si nette, si complète et si précise. Toutes les acclamations vont à M. Bienvenue et s'adressent ensuite, à la demande du Président, aux membres annamites qui ont bien voulu accepter de faire partie de la Société.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 18 décembre 1913, dans le même local, à 5 heures 1/2 du soir.

*Le Président :*

L. DUMOUTIER

*Le Secrétaire :*

A. SALLET

### **Compte-rendu de la réunion du 18 décembre 1913.**

Présidence de M. Dumoutier,

Assistaient à la réunion MM. Albrecht, Bernard, Bonhomme, S. A. Bĩru-Lièm, Cadière, Jérusalémy, Le Bris, Morineau, Nguyễn-Đình-Hoè, Orband, de Pirey, D<sup>r</sup>. Sallet.

Le procès-verbal de la séance est lu et adopté.

M. Dumoutier donne lecture d'un travail qu'il vient de faire sur quelques porcelaines d'origine européenne décorées sous Minh-Mạng. Il accompagne sa communication de photographies de certaines des pièces qu'il a décrites. M. Cadière nous expose un plan d'ensemble de recherches pour les « Amis du Vieux Hué ».

M. Nguyễn-Đình-Hoè présente une énumération des pagodes et lieux de culte de Hué, pour les quartiers de la rive droite du Canal de Đông-Ba (travail fait en collaboration avec le D<sup>r</sup> Sallet).

M. de Pirey nous dit le Nam-Giao d'après les souvenirs de Đức Chaigneau.

L'impression du Bulletin est une chose à débattre. Cette question a été étudiée par les membres du Bureau qui ont cherché à s'entourer de tous les renseignements utiles avant de la présenter à la discussion. M. Cadière expose que l'Imprimerie d'Extrême-Orient a donné ses prix pour 100 exemplaires, bulletin trimestriel formant, à l'année, 320 pages d'impression environ, en caractères moyens, 370 \$, et, en caractères plus petits, 411 \$. L'Imprimerie de Qui-Nhơn fournit des prix pour le principe d'un tirage à 200 exemplaires, revenant à 320 \$ pour l'impression en caractères moyens, et à 368 \$ pour l'impression en caractères plus petits.

Les avantages offerts par l'Imprimerie de Qui-Nhơn sont évidemment considérables, mais cette imprimerie ne possède pas de caractères chinois, qui sont indispensables au cours de la plupart des communications dont se composera le Bulletin. C'est là la question que discutent MM. Orband, de Pirey, Le Bris, insistant sur l'absolue utilité de l'impression avec caractères chinois dans le cours du texte.

M. Dumoutier propose de laisser en blanc la place des caractères chinois nécessaires dans l'impression. Ces caractères seraient ensuite tracés par des lettrés, au pinceau, à l'encre de Chine, M. Le Bris objecte que cette manière de faire peut nuire à la netteté des caractères et à leur reproduction fidèle. Il est fait remarquer en effet que la répétition de nombreux caractères sur deux cents exemplaires causera chez les copistes une lassitude qui déterminera nécessairement de l'inattention. Les erreurs de transcription qui en résulteront, les oublis, ou simplement la mauvaise exécution du travail enlèveront à notre publication tout caractère scientifique.

L'Imprimerie d'Extrême-Orient peut imprimer les caractères chinois, mais ses prix sont énormes, mis en parallèle avec les ressources immédiates dont nous disposons et provenant de nos seules cotisations.

L'Association estime que des renseignements complémentaires devront être demandés auprès d'autres imprimeries d'Indochine. La discussion de l'impression du Bulletin sera continué à la prochaine séance.

Lecture est donnée d'une lettre adressée par M. le Résident Supérieur en Annam, en réponse à l'offre qui lui fut faite de la Présidence d'Honneur de l'Association. M. le Résident Supérieur accepte et remercie, assurant notre Association de toute son estime et de son bienveillant appui.

Sont proposés à l'élection comme membres adhérents :

M. Lévêque, Administrateur, Chef du 2<sup>e</sup> Bureau à la Résidence Supérieure, présenté par MM. Dumoutier et Cadière

M. Masson, Ingénieur, Chef du service des Travaux Publics en Annam, présenté par MM. Dupuy et D'Sallet.

MM. Lévêque et Masson sont élus membres adhérents.

La prochaine séance de l'Association est fixée au jeudi 22 janvier à 5 h. 1/2, dans la même salle du Thờ-Việt.

*Le Président :*

L. DUMOUTIER.

*Le Secrétaire :*

A. SALLET.

## **Compte-rendu de la réunion du 22 Janvier 1914.**

Présidence de M. Dumoutier,

Etaient présents MM. Albrecht, Bernard, Bienvenue, Bonhomme, Cadière, Carlotti, Chovet, Dupuy, Lévêque, Masson, Morineau, Nguyễn-Đình-Hoè, Roux, de Pirey, Sallet.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. Hoè donne la traduction d'une note communiquée par S. E. le Ministre des Rites sur la pagode de l'Eléphant qui barrit.

M. Cadière communique une étude réunissant certains documents historiques sur le Nam-Giao. M. Hoè, à la suite de cette étude, donne certains détails intéressants sur les plantations de pins à l'intérieur et autour du Nam-Giao.

M. Albrecht parle de quelques vases existant à Quãc-Ân-Từ, vieille pagode d'origine chinoise voisine de l'Écran du Roi, et montre deux croquis de ces vases.

M. Morineau étudie les souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh. Le travail qu'il lit, concerne la butte de tir de Thanh-Phước.

Le D'Sallet continue un travail commencé en collaboration avec M. Hoè : Enumération des temples et lieux de culte de Hué, quartier de Gia-Hội.

M. Roux, au sujet des prisons du vieux Hué, dit ce qu'était le Khâm-Đường. M. Hoè nous apporte certains renseignements curieux concernant cette prison et nous parle des jarres qui y étaient conservées et dans lesquelles se trouvaient les cendres des Tày-Son, les rois rebelles. Il est demandé à M. Hoè de vouloir bien réunir dans deux notes ce qu'il vient de nous signaler au sujet des pins du Nam-Giao et sur les cendres gardées au Khâm-Đường.

M. Cadière fait examiner à nouveau par la société la question du Bulletin. Les renseignements attendus autres que ceux fournis par l'Imprimerie de Qui-nhơn et l'Imprimerie d'Extrême-Orient ne sont point arrivés.

De toute façon est écartée l'impression ne comportant pas les caractères chinois dans le cours du texte.

Les renseignements concernant les planches et illustrations apportés par l'Imprimerie d'Extrême-Orient sont les suivants :

Prix des planches pour page entière soit 150 cmq et un tirage à 150 exemplaires :

Photogravure dans le texte = 18 frs ; hors texte 21 fr. 50. Clichés au trait : dans le texte : 12 fr. 00 ; hors texte : 15 fr. 50.

Pour page de 170 cmq : augmentation d'environ 2 francs sur les prix précédents.

260 cmq apportent un prix plus élevé de 13 francs sur les premiers prix pour ce qui est de la photogravure et de 8 francs environ pour les clichés au trait.

Pour un tirage de 200 exemplaires les prix indiqués sont semblables ou augmentés d'une façon insignifiante.

En tenant compte d'un petit nombre (4) de gravures hors texte et de clichés au trait, des couvertures et de l'impression, on arrive à un chiffre d'environ 463 \$ pour un tirage à 150 exemplaires et de 486 \$ pour un tirage à 200.

En tenant compte de certaines augmentations nécessaires, soit pour quelques impressions en caractères plus petits, soit pour un plus grand nombre d'illustrations, les frais des expéditions, Monsieur Cadière estime que d'une façon globale, l'impression de 200 exemplaires s'élèvera à une somme variant entre 550 et 600 \$.

Lecture est donnée par le Secrétaire d'une lettre adressée à M. le Gouverneur Général, lors de son passage à Hué, pour lui offrir la Présidence d'Honneur de l'Association. Monsieur le Président dit ensuite comment le Bureau de l'Association, qui avait sollicité une audience de M. le Gouverneur Général, a été accueilli par celui-ci, les louanges et les encouragements qu'il a adressés et l'acceptation verbale qu'il a faite de la Présidence d'Honneur.

Sont mises aux voix les candidatures au titre de membre adhérent de la Société :

MM. le D'Meslin, Médecin major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes Coloniales, à Faifoo, présenté par MM. D'Sallet et Bernard ; le D'Gaide, Médecin principal de 2<sup>e</sup> classe des T. C. à Hué, présenté par MM. Moreau et D'Sallet ; Glénadel, Directeur de la Société industrielle et commerciale de l'Annam, à Tourane, présenté par MM. Cadière et D'Sallet ; Lesterlin, Administr. des Services civils à Faifoo, présenté par MM. Dupuy et D'Sallet ; Dodey, Administr. des Services civils à Quảng-ngãi, présenté par MM. Cadière et D'Sallet ; Nadaud, Garde forestier à Hué, présenté par MM. le D'Sallet et Sogny ; Ducro, Inspecteur des bâtiments civils, présenté par MM. Masson et Sogny, sont élus membres adhérents de l'Association.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 26 février, dans le local habituel, à 5 h 1/2 du soir.

*Le Président :*

L. DUMOUTIER

*Le Secrétaire :*

A. SALLET



# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX HUÉ

## Présidents d'Honneur

Monsieur le Gouverneur Général.  
Monsieur le Résident Supérieur en Annam.  
Monsieur le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

## Membres d'Honneur

S. E. le Ministre des Rites.  
S. E. le Ministre des Travaux Publics.  
S. E. le Ministre de l'Instruction Publique.

## Bureau

*pour l'année 1914*

MM. DUMOUTIER, Louis, Président.  
CADIÈRE, Léopold, *Rédacteur du Bulletin de l'Association*  
BERNARD, Charles, *Trésorier*.  
D'SALLET, Albert, *Secrétaire*.

## Membres adhérents

MM. ALBRECHT, P. Capitaine d'Infanterie Coloniale, Hué.  
AUROUSSEAU, L. Pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hué.  
BERNARD, C. Pharmacien, Hué.  
BIENVENUE, R. Administrateur des Services civils, Hué.  
BOGAERT, H. Industriel, Hué.  
BONHOMME, A. Administrateur des Services civils, Hué.  
BROUSMICHE, E. Pharmacien, Haiphong.  
S. A. LE PRINCE BỬU-LIÊM.  
CADIÈRE, L. de la Société des Missions Etrangères, Hué.  
CARLOTTI, A. L. Administrateur des Services civils, Hué.  
CASTANIER, Receveur des Postes, Hué.  
CHATEL, Administrateur des Services civils, Hué.  
CHOVET, P. Ingénieur auxiliaire des T. P., Hué.  
ĐÀO-THÁT-HÀNH, Secrétaire du Conseil de Régence, Hué.  
DODEY, C. Administrateur des Services civils, Quảng-ngãi.

- MM. DUCRO, V. F. Sous-Inspecteur des bâtiments civils, Hué.  
DUMOUTIER, L. Payeur, Trésorerie de l'Annam, Hué.  
DUPUY, V. Administrateur des Services civils, Hué.  
D'GAIDE, L. Médecin Principal de 2<sup>e</sup> classe des Troupes Coloniales, Hué.  
GLENADEL, F. Directeur de la Société Industrielle et Commerciale de  
l'Annam, Tourane.  
HỒ-ĐẮC-ĐỆ, Professeur au Quốc-Tử-Giám, Hué.  
HOLBÉ, T. V. Docteur en Pharmacie, Saïgon.  
JERUSALÉMY, R. M. Administrateur des Services civils, Hué.  
LACOMBE, A. Administrateur des Services civils, Hué.  
LE BRIS, H. Professeur, Hué.  
LEMAIRE, L. Administrateur des Services civils, Lãng-sơn.  
LEROY, G. Entrepreneur, Hué.  
LESTERLIN, P. Administrateur des Services civils, Quảng-Nam.  
LÉVEQUE, L. V. Administrateur des Services civils, Hué.  
MASSON, H. Ingénieur des Travaux Publics, Hué.  
D'MESLIN, C. Médecin Major des Troupes Coloniales, Quảng-Nam.  
MOREAU, E. Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale, Hué.  
MORINEAU, R. de la Société des Missions Etrangères, Hué.  
NGUYỄN-ĐÌNH-HOẾ, Sous-Directeur de l'Ecole des Hậu-lỗ, Hué  
NADAUD, G. Garde Forestier, Hué.  
NORDEMANN, E. Chef du Service de L'Enseignement en Annam, Hué.  
ORBAND, R. Administrateur des Services civils, Hué.  
PERREAUD, E. A. de la Société des Missions Etrangères, Kiêu-dông,  
Binh-Định.  
DE PIREY, H. de la Société des Missions Etrangères, Quảng-trị.  
D'KEBOUL-LACHAUX : Médecin Principal de 1<sup>e</sup> classe des Troupes  
Coloniales, Marseille.  
ROUX, J.-B. de la Société des Missions Etrangères, Hué.  
D'SALLET, A. Médecin Major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes Coloniales, Hué.  
SOGNY, L. L. Inspecteur de la Garde Indigène, Hué.  
D'TANVET, C. Médecin Major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes Coloniales,  
Tourane.  
U'NG-TRINH, Sous-Directeur du Quốc-Tử-Giám, Hué.

*Le Rédacteur Gérant du Bulletin :*

L. CADIÈRE.

# BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

---

I. — N° 1. — JANVIER-MARS 1914

---

## SOMMAIRE

---

### PREMIÈRE PARTIE

*Communications faites par les membres de la Société.*

---

Plan de recherches pour les Amis du Vieux Hué (L. CADIÈRE). . . . .	1
La Couverture de notre Bulletin (V. F. DUCRO). . . . .	13
Les Urnes dynastiques du Palais de Hué : Notice descriptive (L. L. SOGNY). — Illustrations de V. F. DUCRO. . . . .	15
Les Urnes dynastiques du Palais de Hué : Technique de la fabrication (P. CHOVET). . . . .	33
Les Urnes dynastiques du Palais de Hué : Notice historique (L. CADIÈRE). . . . .	39
Sur quelques porcelaines européennes décorées sous <b>Minh-Mạng</b> (L. DUMOUTIER). . . . .	47
Les Prisons du Vieux Hué : Le <b>Khám-Đường</b> (J.-B. ROUX). . . . .	51
Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : La Butte de tir de Thanh- <b>Phước</b> (R. MORINEAU). . . . .	59
Documents historiques sur le Nam-Giao (L. CADIÈRE). . . . .	63
Le Vieux Hué d'après <b>Đức</b> Chaigneau : Le Nam-Giao (H. DE PIREY). . . . .	71
Note sur les Pins du Nam-Giao ( <b>NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ</b> ). . . . .	73
Les Pins du Nam-Giao : Note historique (L. CADIÈRE). . . . .	75
La Pagode de l'Eléphant qui barrit (Notes communiquées par S. E. le Ministre des Rites, traduites par <b>NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ</b> ). . . . .	77
Énumération des Temples et lieux de Culte de Hué (D'A. SALLET et <b>NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ</b> ). . . . .	81

### DEUXIÈME PARTIE

*Documents concernant la Société.*

---

Statuts de l'Association des Amis du Vieux Hué. . . . .	87
Présidences d'Honneur . . . . .	91
Procès-verbaux des réunions . . . . .	93
Liste des membres. . . . .	99

# Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE  
D'ACCUEIL

